MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1750.

SECOND VOLUME.

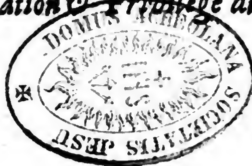


A PARIS,

Chez
- ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S. André.
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



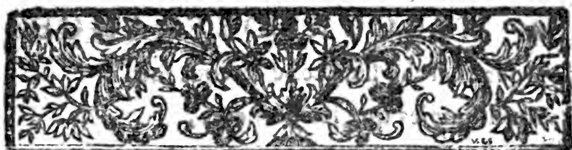
AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES-D'ARNICOURT, ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France, ruë des Mauvais Garçons, pour remettre aux Auteurs du Mercure.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE,

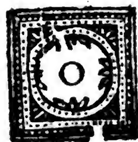
DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1750.



PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

EPITRE AUX GRACES.



O Vous, qui parez tous les âges,
Tous les talens, tous les esprits,
Vous, dont le Temple est à Paris,
Et quelquefois dans les Villages ;
Vous, que les plaisirs & les ris
Suivent en secret chez les sages,
Graces, c'est à vous que j'écris.
Fugitives ou solitaires,
La foule des esprits vulgaires

Vous cherche ſans ceſſe & vous fuit.
Auſſi ſimples que les bergeres,
Le goût vous fixe & vous conduit ;
Indifferentes & légeres,
Vous échappez à qui vous ſuit.
Venez dans mon humble réduit,
Vous n'y ſerez point étrangeres.
Rien ne peut y bleſſer vos yeux,
Votre frere eſt le ſeul des Dieux
Dont vous verrez chez moi l'image.
Dans ſon carquois brille un ſeul trait,
Et dans ſa main eſt le portrait
De celle qui fut votre ouvrage.
Venez donc, ſœurs du tendre Amour,
Eclairer ma retraite obſcure.
Venez enſemble ou tour à tour,
Et du pinceau de la Nature,
Achevez l'heureuſe peinture
Que je vous conſacre en ce jour.
Vos bienfaits, charmantes Déeſſes,
Sont prodigués dès le berceau,
Et juſques au bord du tombeau,
Vous nous conſervez vos richeſſes ;
Vous élevez ſur vos genoux
Ces enfans ſi vifs & ſi doux,
Dont le front innocent déploye
La candeur qu'ils tiennent de vous,

Et tous les rayons de la joye.
Vous aimez à vivre avec eux ;
Vous vous jouez dans leurs cheveux,
Pour en parer la négligence.
Compagnes de l'aimable enfance,
Vous présidez à tous ses jeux,
Et de cet âge trop heureux
Vous faites aimer l'ignorance.
L'amour, le plaisir, la beauté,
Ces trois enfans de la jeunesse,
N'ont qu'un empire limité,
Si vous ne les suivez sans cesse.
L'Amour à travers son bandeau
Voit tous les défauts qu'il nous cache ;
Rien à ses yeux n'est toujours beau,
Et quand de vos bras il s'arrache
Pour chercher un objet nouveau,
Vos mains rallument son flambeau,
Et serrent le nœud qu'il attache ;
Bien plus facile à dégoûter,
Moins délicat & plus volage,
Le plaisir se laisse emporter
Sur l'aîle agile du bel âge.
Il dévore sur son passage
Tous les instans sans les compter.
Vous seules lui faites goûter
Le besoin qu'il a d'être sage ;

Partout où brille votre image,
Le goût le force à s'arrêter,
Et la constance est votre ouvrage.
Sans vous que seroit la beauté?
C'est par les graces qu'elle attire,
C'est vous qui les faites sourire.
Vous tempérez l'austérité
Et la rigueur de son empire.
Sans votre charme si vanté,
Qu'on sent & qu'on ne peut décrire,
Sa froide régularité
Nuiroit à la vivacité
Des désirs ardens qu'elle inspire.
Le Dieu d'Amour n'est qu'un enfant;
Il craint la fierté de ces belles
Qui foulent d'un pied triomphant
Les fleurs qui naissent autour d'elles.
Par vous l'amant ose esperer
De saisir l'instant favorable.
C'est vous qui rendez adorable
L'objet qu'on craignoit d'adorer.
Qu'il est doux de trouver aimable
Ce qu'on est contraint d'admirer!
Les belles qui suivent vos traces,
Nous ramenent à leurs genoux.
Junon, après mille disgraces,
Après mille transports jaloux,

Enchaîne son volage époux
Avec la ceinture des Graces.
L'air, la démarche, tous les traits,
L'esprit, le cœur, le caractére,
Ont emprunté de vos attraits
Le talent varié de plaire.
La Nymphe qui craint un regard,
Et qui pourtant en est émue :
La Nayade, qui par hazard
Nous laisse entrevoir qu'elle est nue ;
La Vendangeuse qui sourit
Au jeune Sylvain qu'elle enyvre,
Et lui fait sentir que pour vivre
L'enjoûment vaut mieux que l'esprit ;
De l'Amour victime rebelle,
La boudeuse, qui dans un coin,
Semble fuir l'amant qu'elle appelle,
Qui, plus sensible que cruelle,
Gémit de sentir le besoin
De le laisser approcher d'elle :
La rêveuse, dont la langueur
La rend encore plus touchante,
Qui se plaint d'un mal qui l'enchante,
Dont le remede est dans son cœur.
La coquette qui nous attire,
Quand nous croyons la dédaigner,
Et qui (pour sûrement regner)

Semble renoncer à l'Empire.
L'amante, qui dans son ardeur,
A de l'amour sans indécence,
Et qui sçait à chaque faveur
Faire revivre l'innocence.
La beauté, dont les yeux charmans
Donnent des désirs sans yvresse,
Qui, sans refroidir ses amans,
Leur fait adorer sa sagesse.
La finesse sans fausseté,
La sagesse sans pruderie,
L'enjoûment sans étourderie,
Enfin la douce volupté
Et la touchante rêverie,
Un geste, un sourire, un regard,
Ce qui plaît sans peine & sans art,
Sans excès, sans airs, sans grimaces,
Sans gêne & comme par hazard,
Est l'ouvrage charmant des Graces.
Cessez donc de vous allarmer,
Vous, à qui la Nature avare
Accorda le bienfait d'aimer,
Et refusa le don plus rare,
Le don plus heureux de charmer.
De l'Amour touchante victime,
O vous, qu'il blesse & fuit toujours,
Les Graces offrent leurs secours
Aux cœurs malheureux qu'il opprime.

Allez encenser les autels
De ces charmantes immortelles ;
A votre retour les mortels
Vous compteront parmi les belles ;
Et les Amours les plus cruels,
Vous serviront souvent mieux qu'elles.
On s'accoûtume à la laideur,
L'esprit nous la rend supportable ;
Et les Graces pour leur honneur,
Placent souvent notre bonheur
Dans les bras d'une laide aimable.
Vous qui comptez tous les momens
De la jeunesse qui s'envole,
Craignez moins la perte frivole
De ses dangereux agrémens :
Compagnes légeres du Tems ;
Les Graces suivent tous les âges ;
Elles réparent leurs outrages,
Et sement les fleurs du Printems
Sur l'hyver paisible des sages.
Ainsi le vieux Anacréon
Orna sa brillante vieillesse
Des graces que dans sa jeunesse
Chantoit l'amante de Phaon.
De leurs célébres bagatelles
Le monde encore est occupé ;
La mort de l'ombre de ses aîles
N'a point encore enveloppé
Leurs chansonnettes immortelles.

Le seul esprit & les talens.
N'éternisent point nos merveilles.
L'oubli qui nous suit à pas lents,
Fait périr le fruit de nos veilles.
Rien ne dure que ce qui plaît,
L'utile doit être agréable.
Un Auteur n'est jamais parfait,
Quand il néglige d'être aimable.
Maryrs illustres de Clio,
Vous, dont la plume infatigable
Nous enrichit & nous accable,
Voyez de vos *in-folio*
Quel est le sort inévitable.
Dans l'abîme immense du tems
Tombent ces recueils importans
D'Historiens, de politiques,
D'Interprétes & de critiques,
Qui tous, au mépris du bon sens,
Avec les Livres Germaniques
Se perdent dans la nuit des ans.
La mort dévore avec furie
Les grands monumens d'ici bas,
Mais le plaisir qui ne meurt pas,
Abandonne à sa barbarie
Les Annales des Potentats,
Et tout bon Livre qui l'ennuye,
Pour sauver & rendre à la vie
L'heureux Chantre de Ménélas.

Et le tendre amant de Lesbie.
La mort n'épargna dans Varron
Que le titre de sçavant homme,
Mais les graces de Cicéron
Tirerent des cendres de Rome
Et ses ouvrages & son nom.
Les graces seules embellissent
Nos esprits ainsi que nos corps ;
Et nos talens sont des ressorts
Que leurs mains légeres polissent.
Les Graces entourent de fleurs
Le sage compas d'Uranie,
Donnent le charme des couleurs
Au pinceau brillant du Génie,
Enseignent la route des cœurs
A la touchante mélodie,
Et prêtent des charmes aux pleurs
Que fait verser la Tragédie.
Malheur à tout esprit grossier,
A l'ame de bronze & d'acier,
Qui les méprise & les ignore.
Le cœur qui les sent, les adore ;
Et peut seul les apprécier.
Mais vous, filles de la Nature,
Qui fites l'amour des mortels,
Ne souffrez pas qu'on défigure
Vos ouvrages sur vos autels.
Paroissez aux yeux des Impies,

Qui ſans craindre votre courroux,
Nous offrent de froides copies,
Qu'ils nous font adorer pour vous.
Venez diſſiper l'impoſture,
Daignez reparoître au grand jour.
Nous apprendrons votre retour,
Et par le cri de la Nature,
Et par les tranſports de l'Amour.



ANECDOTES

Sur le Czar PIERRE LE GRAND.

Par M. de Voltaire.

PIerre premier a été ſurnommé le grand, parce qu'il a entrepris & fait de très-grandes choſes, dont nulle ne s'étoit préſentée à l'eſprit d'aucun de ſes prédéceſſeurs. Son peuple avant lui, n'étoit qu'un peuple de Tartares. Il eſt bien vraiſemblable que toutes les Nations ont été ainſi quelque choſe de mitoyen entre l'ours & l'homme, juſqu'à ce qu'enfin il ſoit venu des hommes tels que le Czar Pierre, préciſément dans le tems qu'il falloit qu'ils vinſſent.

Un jeune Genevois nommé le Fort, voyagea à Moſcou avec un Ambaſſadeur Danois vers l'an 1695. Le Czar Pierre avoit alors dix-neuf ans, il vit ce Gene-

vois, qui avoit appris en peu de tems la Langue Russe, & qui parloit presque toutes celles de l'Europe. Le Fort plut beaucoup au Prince; il entra dans son service, & bien-tôt après dans sa familiarité. Il lui fit comprendre qu'il y avoit une autre maniere de vivre & de regner que celle qui étoit malheureusement établie de tous les tems dans son vaste & misérable Empire, & sans ce Genevois la Russie seroit encore barbare.

Il falloit être né avec une ame bien grande pour écouter tout d'un coup un étranger, & pour se dépouiller des préjugés du trône & de sa patrie. Le Czar sentit que ni lui ni sa Nation n'étoient pas encore des hommes, & qu'il avoit à former un Empire, mais il n'avoit aucun secours autour de lui. Il conçut dès-lors le dessein de sortir de ses Royaumes, & d'aller comme Prometée emprunter le feu céleste, pour animer ses compatriotes. Ce feu divin, il l'alla chercher chez les Hollandois, qui étoient il y a trois siécles aussi dépourvûs d'une telle flamme, que les Moscovites. Il ne put exécuter son dessein aussitôt qu'il l'auroit voulu. Il fallut soutenir une guerre contre les Turcs, ou plutôt contre les Tartares en 1696, & ce ne fut qu'après les avoir vaincus, qu'il sortit de

ses Etats pour aller s'instruire lui-même de tous les Arts, qui étoient absolument inconnus en Russie. Le maître de l'Empire le plus étendu de la terre, alla vivre près de deux ans à Amsterdam & dans le Village de Sardam, sous le nom de Pierre Michaeloff. On l'appelloit communément M. *Pieter Bas*. Il se fit inscrire dans le Catalogue des Charpentiers de ce fameux Village, qui fournit de Vaisseaux presque toute l'Europe. Il manioit la hache & le compas, & quand il avoit travaillé à son atelier à la construction des Vaisseaux, il étudioit la Géographie, la Géométrie & l'Histoire. Dans les premiers tems le peuple s'attroupoit autour de lui. Il écartoit quelquefois les importuns d'une maniere un peu rude, que ce peuple souffroit, lui qui souffre si peu de chose. La premiere Langue qu'il apprit, fut le Hollandois; il s'adonna depuis à l'Allemand, qui lui parut une Langue douce, & qu'il voulut qu'on parlât à sa Cour.

Il apprit aussi un peu d'Anglois dans son voyage à Londres, mais il ne sçut jamais le François, qui est devenu depuis la Langue de Pétersbourg sous l'Impératrice Elisabet, à mesure que ce pays s'est civilisé.

Sa taille étoit haute, sa phisionomie fiére & majestueuse, mais défigurée quelque-

quefois par des convulsions, qui altéroient les traits de son visage. On attribuoit ce vice d'organe à l'effet d'un poison, qu'on disoit que sa sœur Sophie lui avoit donné, mais le véritable poison étoit le vin & l'eau-de-vie, dont il fit souvent des excès, se fiant trop à son tempérament robuste.

Il conversoit également avec un Artisan & avec un Général d'armée. Ce n'étoit ni comme un Barbare, qui ne met point de distinction entre les hommes, ni comme un Prince Populaire, qui veut plaire à tout le monde; c'étoit en homme qui vouloit s'instruire. Il aimoit les femmes, autant que le Roi de Suéde, son rival, les craignoit, & tout lui étoit également bon en amour comme à table. Il se piquoit de boire beaucoup, plutôt que de goûter des vins délicats.

On dit que les Législateurs & les Rois ne doivent point se mettre en colere, mais il n'y en eut jamais de plus emporté que Pierre le Grand, ni de plus impitoyable. Ce défaut dans un Roi, n'est pas de ceux qu'on répare en les avouant, mais enfin il en convenoit, & il dit même au Magistrat de Hollande à son second voyage: *J'ai réformé ma Nation, & je n'ai pû me réformer moi-même.* Il est vrai que les cruautés qu'on lui reproche, étoient un usage de la Cour

de Moſcou, comme de celle de Maroc. Il n'étoit point extraordinaire de voir un Czar appliquer de ſa main Royale cent coups de nerfs de bœuf ſur les épaules nues d'un premier Officier de la Couronne, ou d'une Dame du Palais, pour avoir manqué à leurs ſervices, étant yvres, ou d'eſſayer ſon ſabre en faiſant voler la tête d'un criminel. Pierre avoit fait quelques-unes de ces cérémonies de ſon pays; le Fort eut aſſez d'autorité ſur lui pour l'arrêter quelquefois ſur le point de frapper, mais il n'eut pas toujours le Fort auprès de lui.

Son voyage en Hollande & ſur tout ſon goût pour les Arts, qui ſe développoit, adoucirent un peu ſes mœurs, car c'eſt le privilége de tous les Arts de rendre les hommes plus traitables. Il alloit ſouvent déjeuner chez un Géographe, avec lequel il faiſoit des Cartes marines. Il paſſoit des journées entieres chez le célebre Ruish, qui le premier trouva l'art de faire ces belles injections qui ont perfectionné l'Anatomie, & qui lui ôtent ſon dégoût. Ce Prince ſe donnoit lui-même à l'âge de 22 ans l'éducation qu'un Artiſan Hollandois donneroit à un fils dans lequel il trouveroit du génie, & cette eſpéce d'éducation étoit au-deſſus de celle qu'on avoit jamais reçûe

ſur le Trône de Ruſſie. Dans le même-tems il envoyoit des jeunes Moſcovites voyager & s'inſtruire dans tous les pays de l'Europe. Ces premieres tentatives ne furent pas heureuſes. Ses nouveaux diſciples n'imitoient point leur Maître. Il y en eut même un, qui étant envoyé à Veniſe, ne ſortit jamais de ſa chambre, pour n'avoir pas à ſe reprocher d'avoir vû un autre pays que la Ruſſie. Cette horreur pour les pays étrangers leur étoit inſpirée par des Prêtres Moſcovites, qui prétendoient que c'étoit un crime horrible à un Chrétien de voyager, par la raiſon que dans l'Ancien Teſtament il avoit été défendu aux habitans de la Paleſtine de prendre les mœurs de leurs voiſins, plus riches qu'eux & plus adroits.

En 1698, il alla d'Amſterdam en Angleterre, non-plus en qualité de Charpentier de Vaiſſeaux, non pas auſſi en celle de Souverain, mais ſous le nom d'un Boyard Ruſſe, qui voyageoit pour s'inſtruire. Il vit tout, & même il alla à la Comédie Angloiſe, où il n'entendoit rien, mais il y trouva une Actrice, nommée Mlle Groft, pour laquelle il prit du goût, & dont il ne fit pas la fortune.

Le Roi Guillaume lui avoit fait préparer une maiſon logeable ; c'eſt beaucoup à

Londres, où les Palais ne sont pas communs dans cette Ville immense, où l'on ne voit gueres que des maisons basses, sans cour & sans jardin, avec des petites portes, telles que celles de nos boutiques. Le Czar trouva sa maison encore trop belle, il alla loger dans le quartier des matelots, pour être plus à portée de se perfectionner dans la Marine. Il s'habilloit même souvent en matelot, & il se servoit de ce déguisement pour engager plusieurs gens de mer à son service.

Ce fut à Londres qu'il dessina lui-même le projet de la communication du Volga & du Tanaïs. Il vouloit même leur joindre la Duina par un canal, & réunir ainsi l'Océan, la Mer Noire & la Mer Caspienne. Des Anglois qu'il emmena avec lui le servirent mal dans ce grand dessein, & les Turcs, qui lui prirent Azoph en 1712, s'opposerent encore plus à cette vaste entreprise.

Il manqua d'argent à Londres; des Marchands vinrent lui offrir cent mille écus pour avoir la permission de porter du Tabac en Russie. C'étoit une grande nouveauté en ce pays-là, & la Religion même y étoit intéressée. Le Patriarche avoit excommunié quiconque fumeroit du tabac, parce que les Turcs leurs ennemis fumoient,

& le Clergé regardoit comme un de ses grands priviléges d'empêcher la Nation Russe de fumer. Le Czar prit les cent mille écus & se chargea de faire fumer le Clergé lui-même. Il lui préparoit bien d'autres innovations.

Les Rois font des présens à de tels voyageurs; le présent de Guillaume à Pierre fut une galanterie digne de tous deux. Il lui donna un Yacht de vingt-cinq piéces de canon, le meilleur voilier de la mer, avec des provisions de toutes especes; & tous les gens de l'équipage voulurent bien se laisser donner aussi. Pierre sur son Yacht, dont il se fit le premier pilote, retourna en Hollande revoir ses Charpentiers, & de-là il alla à Vienne vers le milieu de l'an 1698, où il devoit rester moins de tems qu'à Londres, parce qu'à la Cour du grave Léopold il y avoit beaucoup plus de cérémonies à essuyer & moins de choses à apprendre. Après avoir vû Vienne, il devoit aller à Venise & ensuite à Rome, mais il fut obligé de revenir en hâte à Moscou, sur la nouvelle d'une guerre civile, causée par son absence & par la permission de fumer. Les Strelits, ancienne milice des Czars, pareille à celle des Janissaires, aussi turbulente, aussi indisciplinée, moins courageuse & non moins barbare, fut excitée.

à la révolte par quelques Abbés & Moines, moitié Grecs, moitié Russes, qui répréſenterent combien Dieu étoit irrité qu'on prît du tabac en Moſcovie, & qui mirent l'Etat en combuſtion pour cette grande querelle. Pierre, qui avoit prévû ce que pourroient des Moines & des Strelits, avoit pris ſes meſures. Il avoit une armée diſciplinée, composée preſque toute d'étrangers bien payés, bien armés & qui fumoient ſous les ordres du Général Gordon, lequel entendoit bien la guerre & qui n'aimoit pas les Moines. C'étoit à quoi avoit manqué le Sultan Oſman, qui voulant, comme Pierre, réformer ſes Janniſſaires & n'ayant pû leur rien oppoſer, ne les réforma point & fut étranglé par eux.

Alors ſes armées furent miſes ſur le pied de celles des Princes Européans; il fit bâtir des Vaiſſeaux par ſes Anglois & ſes Hollandois à Veronis ſur le Tanaïs, à quatre cens lieues de Moſcou. Il embellit les Villes, pourvut à leur ſûreté, fit des grands chemins de cinq cens lieues, établit des Manufactures de toute eſpece; & ce qui prouve la profonde ignorance où vivoient les Moſcovites, la premiere Manufacture fut d'épingles. On fait actuellement des velours ciſelés & des étoffes d'or & d'argent à Moſçou. Tant eſt puiſ-

ſante l'influence d'un ſeul homme, quand il eſt maître & qu'il ſçait vouloir.

La guerre qu'il fit à Charles XII pour recouvrer les Provinces que les Suédois avoient autrefois conquiſes ſur les Ruſſes, ne l'empêcha pas, toute malheureuſe qu'elle fut d'abord, de continuer ſes réformes dans l'Etat & dans l'Egliſe ; il déclara à la fin de 1699 que l'année ſuivante commençoit au mois de Janvier & non au mois de Septembre. Les Ruſſes qui penſoient que Dieu avoit créé le monde en Septembre, furent étonnés que leur Czar fût aſſez puiſſant pour changer ce que Dieu avoit fait. Cette réforme commença avec le ſiécle en 1700, par un grand Jubilé, que le Czar indiqua lui-même ; il avoit ſupprimé la dignité de Patriarche, & il en faiſoit les fonctions. Il n'eſt pas vrai qu'il eût, comme on l'a dit, mis ſon Patriarche aux petites maiſons de Moſcou. Il avoit coûtume, quand il vouloit ſe réjouir en puniſſant, de dire à celui qu'il châtioit ainſi, *je te fais fou* ; & celui à qui il donnoit ce beau titre étoit obligé, fût-il le plus grand Seigneur du Royaume, de porter une marotte, une jaquette & des grelots, & de divertir la Cour en qualité de fou de Sa Majeſté Czarienne. Il ne donna point cette charge au Patriarche ; il ſe contenta de ſup-

primer un Emploi, dont ceux qui en avoient été revêtus, avoient abusé au point qu'ils avoient obligé les Czars de marcher devant eux une fois l'an en tenant la bride du cheval patriarchal, cérémonie dont un homme tel que Pierre le Grand s'étoit d'abord dispensé.

Pour avoir plus de Sujets, il voulut avoir moins de Moines, & ordonna que dorénavant on ne pourroit entrer dans un Cloître qu'à cinquante ans, ce qui fit que dès son tems son pays fut de tous ceux qui ont des Moines, celui où il y en eut le moins.

Il fit d'ailleurs des loix fort sages pour les desservans des Eglises & pour la réforme de leurs mœurs, quoique les siennes fussent assez déréglées, sçachant très-bien que ce qui est permis à un Souverain, ne doit pas l'être à un Curé. Avant lui les femmes vivoient toujours séparées des hommes; il étoit inoui qu'un mari eût jamais vû la fille qu'il épousoit. Il ne faisoit connoissance avec elle qu'à l'Eglise. Parmi les présens de nôces, étoit une grosse poignée de verges, que le futur envoyoit à la future, pour l'avertir qu'à la premiere occasion elle devoit s'attendre à une petite correction maritale. Les maris même pouvoient tuer leurs femmes impunément, &

on enterroit vives celles qui usurpoient ce même droit sur leurs maris.

Pierre abolit les poignées de verges, défendit aux maris de tuer leurs femmes, & pour rendre les mariages moins malheureux & mieux assortis, il introduisit l'usage de faire manger les hommes avec elles, & de présenter les prétendans aux filles avant la célébration; en un mot, il établit & fit naître tout dans ses Etats jusqu'à la société. On connoît le reglement qu'il fit lui-même pour obliger ses Boyards & ses Boyardes à tenir des assemblées, où les fautes qu'on commettoit contre la civilité Russe, étoient punies d'un grand verre d'eau-de-vie, qu'on faisoit boire au délinquant, de façon que toute l'honorable compagnie s'en retournoit fort yvre & peu corrigée. Mais c'étoit beaucoup d'introduire une espece de société chez un peuple qui n'en connoissoit point. On alla même jusqu'à donner quelquefois des spectacles dramatiques. La Princesse Natalie, une de ses sœurs, fit des Tragédies en Langue Russe, qui ressembloient assez aux piéces de Shakespear, dans lesquelles des Tirans & des Arlequins faisoient les premiers rôles. L'orchestre étoit composé de violons Russes, qu'on faisoit jouer à coups de nerfs de bœuf. A présent on a dans Pé-

tersbourg des Comédiens François & des Opéras Italiens. La magnificence & le goût même ont en tout succedé à la barbabarie. Une des plus difficiles entreprises du Fondateur, fut d'accourcir les robes, & de faire raser les barbes de son peuple. Ce fut là l'objet des plus grands murmures; comment apprendre à toute une Nation à faire des habits à l'Allemande & à manier le rasoir? On en vint à bout en plaçant aux portes des Villes des Tailleurs & des Barbiers, les uns coupoient les robes de ceux qui entroient, les autres les barbes: les obstinés payoient quarante sols de notre monnoye. Bien-tôt on aima mieux perdre sa barbe que son argent. Les femmes servirent utilement le Czar dans cette réforme; elles préféroient les mentons rasés, elles lui eurent l'obligation de n'être plus fouettées, de vivre en société avec les hommes, & d'avoir à baiser des visages plus honnêtes.

Au milieu de ces réformes, grandes & petites, qui faisoient les amusemens du Czar, & de la guerre terrible qui l'occupoit contre Charles XII, il jetta les fondemens de l'importante Ville & du Port de Pétersbourg en 1704, dans un marais, où il n'y avoit pas une cabane. Pierre travailla de ses mains à la premiere maison; rien

rien ne le rebuta ; des ouvriers furent forcés de venir sur ce bord de la Mer Baltique, des frontieres d'Astracan, des bords de la Mer Noire & de la Mer Caspienne. Il périt plus de cent mille hommes dans les travaux qu'il fallut faire, & dans les fatigues & la disette qu'on essuya, mais enfin la Ville existe. Les Ports d'Archangel, d'Astracan, d'Azoph, de Véronis furent construits.

Pour faire tant de grands établissemens, pour avoir des Flottes dans la Mer Baltique & cent mille hommes de troupes réglées, l'Etat ne possedoit qu'environ dix-huit de nos millions de revenu. J'en ai vû le compte entre les mains d'un homme qui avoit été Ambassadeur à Pétersbourg.

Mais la paye des ouvriers étoit proportionnée à l'argent du Royaume. Il faut se souvenir qu'il n'en coûta que des oignons aux Rois d'Egypte pour bâtir les Piramides. Je le répete, on n'a qu'à vouloir. On ne veut pas assez.

Quand il eut créé sa Nation, il crut qu'il lui étoit bien permis de satisfaire son goût en épousant sa Maîtresse, & une Maîtresse qui méritoit d'être sa femme. Il fit ce mariage publiquement en 1712. Cette célebre Catherine, orpheline, née dans le Village de Ringen en Estonie, nourrie par charité chez un Vicaire, long-tems ser-

vante, mariée à un Soldat Livonien, prise par un parti Moscovite deux jours après ce premier mariage, avoit passé du service du Général Bauer, à celui de Menzicof, garçon pâtissier, qui devint Prince & le premier homme de l'Empire; enfin elle fut l'épouse de Pierre le Grand, & ensuite Impératrice Souveraine après la mort du Czar, & digne de l'être. Elle adoucit beaucoup les mœurs de son Mari, & sauva beaucoup plus de dos du Knout, & beaucoup plus de têtes de sa hache, que n'avoit fait le Général le Fort. On l'aima, on la révéra; un Baron Allemand, un Ecuyer d'un Abbé de Fulde n'eût point épousé Catherine; mais Pierre le Grand ne pensoit pas que le mérite eût auprès de lui besoin de trente-deux quartiers. Les Souverains pensent volontiers qu'il n'y a d'autre grandeur que celle qu'ils donnent, & que tout est égal devant eux. L'éducation fait la grande difference, les talens la font prodigieuse, la fortune encore plus. Catherine avoit eu une éducation tout aussi bonne pour le moins chez son Curé d'Estonie, que toutes les Boyardes de Moscou & d'Archangel, & étoit née avec plus de talens & une ame plus grande: elle avoit reglé la Maison du Général Bauer & celle du Prince Menzikof, sans sçavoir ni lire ni écrire. Quiconque

ſçait très-bien gouverner une maiſon, peut gouverner un Royaume. Cela peut paroître un paradoxe, mais certainement c'eſt avec le même eſprit d'ordre, de ſageſſe & de fermeté, qu'on commande à cent perſonnes & à cent millions.

Le Czarevitz Alexis, fils du Czar, qui épouſa, dit-on, comme lui, une Eſclave, & qui, comme lui, quitta ſecrettement la Moſcovie, n'eut pas un ſuccès pareil dans ſes deux entrepriſes, & il en coûta la vie au fils pour avoir imité mal-à propos le Pere; ce fut un des plus terribles exemples de ſévérité, que jamais on ait donné du haut d'un Trône, mais ce qui eſt bien honorable pour la mémoire de l'Impératrice Catherine, c'eſt qu'elle n'eut point de part au malheur de ce Prince, né d'un autre lit, & qui n'aimoit rien de ce que ſon Pere aimoit: on n'accuſa point Catherine d'avoir agi en marâtre cruelle; le grand crime du malheureux Alexis étoit d'être trop Ruſſe, de déſaprouver tout ce que ſon Pere faiſoit de grand & d'immortel pour la gloire de la Nation. Un jour entendant des Moſcovites qui ſe plaignoient des travaux inſupportables qu'il falloit endurer pour bâtir Péterſbourg, *Conſolez-vous*, dit-il, *cette Ville ne durera pas longtems.* Quand il falloit ſuivre ſon Pere dans

ces voyages de cinq à six cens lieues, que le Czar entreprenoit souvent, le Prince feignoit d'être malade ; on le purgeoit rudement pour la maladie qu'il n'avoit pas ; tant de médecines jointes à beaucoup d'eau-de-vie, altérerent sa santé & son esprit. Il avoit eu d'abord de l'inclination pour s'instruire ; il sçavoit la Géométrie, l'Histoire, avoit appris l'Allemand, mais il n'aimoit point la guerre, ne vouloit point l'apprendre, & c'est ce que son Pere lui reprochoit le plus. On l'avoit marié à la Princesse de Wolfenbuttel, sœur de l'Impératrice, femme de Charles VI, en 1711. Ce mariage fut malheureux. La Princesse étoit souvent abandonnée pour des débauches d'eau-de-vie, & pour Afrosine, fille Filandoise, grande, bien faite & fort douce. On prétend que la Princesse mourut de chagrin, si le chagrin peut donner la mort, & que le Czarewitz épousa ensuite secrettement Afrosine en 1713, lorsque l'Impératrice Catherine venoit de lui donner un frere, dont il se seroit bien passé.

Les mécontentemens entre le Pere & le fils devinrent de jour en jour plus sérieux, jusques là que Pierre, dès l'an 1716, menaça le Prince de le deshériter, & le Prince lui dit qu'il vouloit se faire Moine.

Le Czar en 1717 renouvella ses voya-

ges par politique & par curiosité ; il alla enfin en France. Si son fils avoit voulu se révolter, s'il y avoit eu en effet un parti formé en sa faveur, c'étoit-là le tems de se déclarer, mais au lieu de rester en Russie & de s'y faire des créatures, il alla voyager de son côté, ayant eu bien de la peine à rassembler quelque milliers de ducats, qu'il avoit secrettement empruntés. Il se jetta entre les bras de l'Empereur Charles VI, frere de sa défunte femme. On le garda quelque tems très-*incognito* à Vienne, de-là on le fit passer à Naples, où il resta près d'un an, sans que ni le Czar, ni personne en Russie sçût le lieu de sa retraite.

Pendant que le fils étoit ainsi caché, le Pere étoit à Paris, où il fut reçû avec les mêmes respects qu'ailleurs, mais avec une galanterie qu'il ne pouvoit trouver qu'en France. S'il alloit voir une Manufacture, & qu'un ouvrage attirât plus ses regards qu'un autre, on lui en faisoit présent le lendemain ; il alla dîner à Petitbourg, chez M. le Duc d'Antin, & la premiere chose qu'il vit, fut son portrait en grand, avec le même habit qu'il portoit. Quand il alla voir la Monnoye Royale des Médailles, on en frappa devant lui de toute espéce, & on les lui présentoit ; enfin on en frappa une qu'on laissa exprès tomber à ses

pieds & qu'on lui laissa ramasser. Il s'y vit gravé d'une maniere parfaite avec ces mots: *Pierre le Grand*. Le revers étoit une Renommée & la Légende, *Vires acquirit eundo*; allégorie aussi juste que flatteuse pour un Prince, qui augmentoit en effet son mérite par ses voyages.

Après avoir vû ce pays, où tout dispose les hommes à la douceur & à l'indulgence, il retourna dans sa Patrie & y reprit sa sévérité. Il avoit enfin engagé son fils à revenir de Naples à Péterfbourg; ce jeune Prince fut de-là conduit à Moscou devant le Czar son pere, qui commença par le priver de sa succession au Trône, & lui fit signer un acte solemnel de renonciation à la fin du mois de Janvier 1718, & en considération de cet acte le pere promit à son fils de lui laisser la vie.

Il n'étoit pas hors de vrai-semblance qu'un tel acte seroit un jour annullé. Le Czar, pour lui donner plus de force, oubliant qu'il étoit pere & se souvenant seulement qu'il étoit fondateur d'un Empire, que son fils pouvoit replonger dans la barbarie, fit instruire publiquement le procès de ce Prince infortuné, sur quelques réticences qu'on lui reprochoit dans l'aveu qu'on avoit d'abord exigé de lui.

On assembla des Evêques, des Abbés &

des Professeurs, qui trouverent dans l'Ancien Testament, que ceux qui maudissent leur pere & leur mere doivent être mis à mort; qu'à la vérité David avoit pardonné à son fils Absalon révolté contre lui, mais que Dieu n'avoit pas pardonné à Absalon. Tel fut leur avis sans rien conclure, mais c'étoit en effet signer un arrêt de mort. Alexis n'avoit à la vérité jamais maudit son pere; il ne s'étoit point révolté comme Absalon; il n'avoit point couché publiquement avec les Concubines du Roi; il avoit voyagé sans la permission paternelle, & il avoit écrit des lettres à ses amis, par lesquelles il marquoit seulement qu'il esperoit qu'on se souviendroit un jour de lui en Russie. Cependant de cent vingt-quatre Juges séculiers qu'on lui donna, il ne s'en trouva pas un qui ne conclût à la mort, & ceux qui ne sçavoient pas écrire, firent signer les autres pour eux. On a dit dans l'Europe que le Czar s'étoit fait traduire d'Espagnol en Russe le procès criminel de Don Carlos, ce Prince infortuné que Philippe II, son pere, avoit fait mettre dans une prison, où mourut cet Héritier d'une grande Monarchie, mais jamais il n'y eut de procès fait à Don Carlos, & jamais on n'a sçû la maniere, soit violente, soit naturelle dont ce Prince mourut. Pierre, le plus despoti-

que des Princes, n'avoit pas besoin d'exemple. Ce qui est certain, c'est que son fils mourut dans son lit le lendemain de l'arrêt, & que le Czar avoit à Moscou une des plus belles Apotiquaireries de l'Europe. Cependant il est probable que le Prince Alexis, héritier de la plus vaste Monarchie du monde, condamné unanimement par les sujets de son pere, qui devoient être un jour les siens, put mourir de la révolution que fit dans son corps un arrêt si étrange & si funeste. Le pere alla voir son fils expirant, & on dit qu'il versa des larmes, *infelix utcunque ferent ea fata nepotes*. Mais malgré ses larmes, les roues furent couvertes de membres rompus des amis de son fils. Il fit couper la tête à son propre beau-frere, le Comte Lapuchin, frere de sa femme Ottokesa Lapuchin, qu'il avoit répudiée, & oncle du Prince Alexis. Le Confesseur du Prince eut aussi la tête coupée. Si la Moscovie a été civilisée, il faut avouer que cette politesse lui a coûté cher.

Le reste de la vie du Czar ne fut qu'une suite de ses grands desseins, de ses travaux & de ses exploits, qui sembloient effacer l'excès de ses sévérités, peut-être nécessaires. Il faisoit souvent des harangues à sa Cour & à son Conseil. Dans une de ses

harangues il leur dit qu'il avoit ſacrifié ſon fils au ſalut de ſes Etats.

Après la paix glorieuſe qu'il conclut enfin avec la Suéde en 1721, par laquelle on lui céda la Livonie, l'Eſtonie, l'Ingermanie, la moitié de la Carelie & du Vibourg, les Etats de Ruſſie lui déférerent le nom de Grand, de Pere de la Patrie & d'Empereur. Ces Etats étoient repréſentés par le Sénat, qui lui donna ſolemnellement ces Titres en préſence du Comte de Kinski, Miniſtre de l'Empereur, de M. de Campredon, Envoyé de France, des Ambaſſadeurs de Pruſſe & de Hollande; peu à peu les Princes de l'Europe ſe ſont accoûtumés à donner aux Souverains de Ruſſie ce Titre d'Empereur, mais cette dignité n'empêche pas que les Ambaſſadeurs de France n'ayent par tout le pas ſur ceux de Ruſſie.

Les Ruſſes doivent certainement regarder le Czar comme le plus grand des hommes. De la Mer Baltique aux frontieres de la Chine, c'eſt un Héros : mais doit-il l'être parmi nous ? Etoit-il comparable pour la valeur à nos Condés, à nos Villars, & pour les connoiſſances, pour l'eſprit, pour les mœurs, à une foule d'hommes avec qui nous vivons ? Non, mais il étoit Roi, & Roi mal élévé, & il a fait ce que peut-être

mille Souverains à sa place n'eussent pas fait. Il a eu cette force dans l'ame, qui met un homme au-dessus des préjugés, & de tout ce qui l'environne, & de tout ce qui l'a précedé; c'est un Architecte qui a bâti en brique, & qui ailleurs eût bâti en marbre. S'il eût regné en France, il eût pris les Arts au point où ils sont pour les élever au comble; on l'admiroit d'avoir vingt-cinq grands Vaisseaux sur la Mer Baltique, il en eût eu deux cens dans nos Ports.

A voir ce qu'il a fait de Péterſbourg, qu'on juge ce qu'il eût fait de Paris. Ce qui m'étonne le plus, c'est le peu d'espérance que devoit avoir le genre humain qu'il dût naître à Moscou un homme tel que le Czar Pierre. Il y avoit à parier un nombre égal à celui de tous les hommes qui ont peuplé de tous les tems la Russie, contre l'unité, que ce génie si contraire au génie de sa Nation ne seroit donné à aucun Russe, & il y avoit encore à parier quinze millions, qui font le nombre des Russes d'aujourd'hui, contre un, que ce lot de la Nature ne tomberoit pas au Czar. Cependant la chose est arrivée. Aujourd'hui les Russes ne sont plus surpris de leurs progrès, ils se sont en moins de cinquante ans familiarisés avec

tous les Arts. On diroit que ces Arts sont anciens chez eux ; il y a encore de vastes climats en Afrique où les hommes ont besoin d'un Czar Pierre.



IL est essentiel à l'Apologue de renfermer une vérité cachée sous le voile d'une fiction qui réunisse l'instruction & l'amusement, mais je ne crois pas qu'il soit absolument de son essence d'être en récit. Le Dialogue a le mérite d'épargner bien des longueurs, les *dit-il*, *dit-elle*, *répond-il*, *répond-elle*, &c. de n'être point une leçon directe, puisque l'Auteur n'y parle jamais ; de pouvoir être mis à la fois dans la bouche de deux ou trois enfans ; de former une sorte de scéne plus animée que la narration, & selon l'expression de M. Raymond de Saint Mard, d'être Dramatique. Tous ces avantages auront sans doute déterminé M. Pesselier à mettre quelques Fables en Dialogue. Nous entrevoyons dans ce nouveau genre des ressources pour le plaisir & pour l'utilité, motifs qui devroient se réunir dans tous les ouvrages d'esprit, comme ils se trouvent dans ceux de l'Auteur qui donne occasion à ces réflexions.



LE CHARDON ET LA VIGNE.

FABLE EN DIALOGUE.

Par M. Pesselier.

La Vigne.

J'Ecoute ; quelle confidence
Voulez-vous donc me faire avec empressement ?

Le Chardon.

Quelle confidence ? . . vraiment,
Sçais-tu quelle est ton imprudence
D'avoir choisi ta résidence
Autour de cet ormeau ? . . . .

La Vigne.

Je ne m'en doute pas.

Le Chardon.

Ignores-tu que de ce pas,
On va le transplanter ? . . . . . .

La Vigne.

Je lui suis attachée
Assez pour le suivre au trépas.

Le Chardon.

Lorsque tu seras arrachée,
Triste, rampante & desséchée,
Tu te repentiras d'avoir mal profité
D'un avis . . . .

La Vigne.

Je crains peu qu'on me fasse la guerre
Sur un attachement que l'orme a mérité,
Et dût me frapper le tonnerre,
Je le suivrois par tout avec fidélité;
L'amitié doit survivre à la prospérité;
Il faut tenir à l'arbre & non pas à la terre.



LES DEUX PORTRAITS,

FABLE.

Par le même.

D'Une jeune Beauté deux successeurs d'*Appelle*
Entreprirent un jour de faire le Portrait;
Vous dire comment on l'appelle
Est chose inutile à ce trait:
Qu'il vous suffise que pour elle
Nos deux Peintres, dit-on, pensoient differemment;
L'un étoit un amant satisfait de la belle,
L'autre avoit dans le cœur certain ressentiment
De la sçavoir volage, ou peut être rebelle,
Deux points qui chez l'Amour blessent également.
Sur les mouvemens de leur ame
Ils gouvernerent leur pinceau;
Et quelle difference entre chaque morceau!

Etoit-ce bien la même Dame ?
D'un côté tout étoit en beau ;
Le Peintre, amant heureux, avoit fait une Grace ;
L'autre, irrité de sa disgrace,
Une Furie & son flambeau.
Le plus triste de l'aventure
Fut que le beau portrait s'effaça par malheur,
Tandis que chaque jour la terrible peinture
Prit une plus vive couleur.

Les amans, je dis ceux de la meilleure trempe,
Ne durent que fort peu d'instans ;
Les ennemis sont plus constans ;
La haine peint en huile, & l'amour en détrempe.



SUITE

De la Dissertation contre les expériences de la Chambre noire de M. Newton, par M. Gautier, Pensionaire du Roi.

J'Ai dit que je n'avois *plus rien à donner au Public sur cette matiere, quant à présent*. Mais comment puis-je me refuser aux questions que me font plusieurs Physiciens ?

Extrait de la premiere & seconde Partie du premier Livre de l'Optique de Newton.

Les expériences de la premiere Partie de l'Optique de M. Newton, sont pour prouver,

THEOREMES.

» 1°. *Que les rayons de lumiere qui diffe-» rent en couleur, different aussi en degrés de » réfrangibilité.*

» 2°. *Que la lumiere du Soleil est composée » de rayons differemment réfrangibles.*

» 3°. *Que la lumiere du Soleil est composée » de rayons differens en réflexibilité, & les » rayons qui sont le plus réfrangibles, sont aussi » plus réflexibles que les autres.*

Les propositions qui suivent ceux-ci dans cette premiere Partie, sont fondées sur les deux premiers Théoremes.

Théoremes de la seconde Partie.

» 1°. *Que les phenoménes des couleurs dans » la lumiere rompue ou reflechie, ne sont pas » produits par des nouvelles modifications de » lumiere differemment agitée, selon que la » lumiere & l'ombre sont terminées differem-» ment.*

» 2°. *Toute lumiere homogéne a sa cou-» leur propre, qui répond à ses degrés de*

» *réfrangibilité ; & cette couleur ne peut être*
» *changée, ni par réflexion, ni par réfrac-*
» *tion.*

3°. Ce Théoreme est par lui-même contraire à Newton.

» 4°. *On peut avec des couleurs composer*
» *le blanc & toutes les couleurs grises, entre*
» *le blanc & le noir : & la blancheur de la*
» *lumiere du Soleil est composée de toutes les*
» *couleurs primitives mêlées dans une juste pro-*
» *portion.*

Problêmes de la seconde Partie.

» 4°. *Par les propriétés de la lumiere expo-*
» *sées ci-dessus, rendre raison des couleurs de*
» *l'Arc-en-Ciel.*

» 5°. *Par les propriétés de la lumiere déja*
» *découvertes, expliquer les couleurs perma-*
» *nentes des corps naturels.*

Je ne cite ici que le texte des propositions, que je veux combattre dans cette Dissertation. Je prie le Lecteur de voir les expériences du *Traité d'Optique sur les réflexions, réfractions, inflexions, & couleurs de la lumiere, par M. le Chevalier Newton*, dans l'original, seconde édition 1719, ou dans la fidelle Traduction, de M. Coste. *A Amsterdam*, 1720, *chez Pierre Humbert*, ou tel autre, &c. *Voyez la premiere expérience Newtonienne.*

Je détruis cette expérience, par l'expérience suivante.

Premiere Expérience Anti-Newtonienne.

J'ai observé que les couleurs prismordiales ne se rencontrent que par l'opposition des corps ou des superficies, c'est-à-dire, que lorsqu'une superficie obscure, de quelque couleur qu'elle soit, confine avec une autre plus claire, la couleur qui se forme dans leurs jonctions est purement bleuë, ou rouge, orangée & jaune.

J'entends qu'un corps confine avec un autre plus clair, lorsque son extrêmité touche une superficie, ou un fond plus clair. Et je dis, qu'un corps est posé sur un fond obscur, lorsque les extrêmités de ce même corps confinent avec un fond d'une teinte plus obscure: en voici un exemple.

Je suppose une bande de gros carton, posée horizontalement sur une vître; si l'on est dans une chambre, & qu'on regarde ce carton, la bande de carton sera le corps obscur posé sur un fond clair, alors il se formera deux oppositions, une supérieure & l'autre inférieure, à la bande de carton qui sera plus ombrée que la vître, puisque le jour vient à travers dans la chambre où l'on fait l'expérience. Mais

au contraire ſi je me ſers de cette même bande de carton, & que je la poſe horizontalement ſur un papier gris ou brun, ou ſur un chapeau noir, le carton confinera avec un fond obſcur, & fera une oppoſition avec le papier brun contraire à celle que faiſoit la vître.

Si je regarde les confins des corps par la face réfringente & inferieure du priſme, ſi l'objet eſt entouré d'un fond plus clair : par ſa partie ſupérieure, il ſe formera une couleur bleue nuancée du clair à l'obſcur, & par ſa partie inferieure le rouge, l'orangé & le jaune, & ces couleurs ſeront renverſées, ſi l'objet clair eſt poſé ſur un fond plus obſcur. Au contraire ſi je regarde par la face réfringente & ſupérieure du priſme, alors les couleurs ſont differentes & totalement oppoſées, c'eſt-à-dire, que l'extrêmité ſupérieure des corps obſcurs ſur le clair ſera rouge, jaune & orangée, au lieu d'être bleue, & celle des objets clairs, poſés ſur des fonds obſcurs, ſera bleue, au lieu d'être rouge.

Je conclus que l'aſcenſion ou deſcenſion des rayons, cauſée par les deux differentes faces du priſme, comme j'ai obſervé ci-devant dans la démonſtration de mon ſyſtême, occaſionne les couleurs & leur renverſement, & change le rouge en bleu &

le bleu en rouge, ſuivant que la lumiere s'oppoſe à l'ombre, ou que l'ombre s'oppoſe à la lumiere, puiſque les couleurs ne ſont produites que par ces oppoſitions, dans les confins des corps plus ou moins ombrés.

Il doit s'en ſuivre de-là, que ſi les lignes ſont perpendiculaires, & le priſme horizontal, il n'y aura alors plus de formation de couleurs. Mais ſi le priſme & les lignes des confins ſont perpendiculaires, le phenoméne ſera bien different de ce que nous venons de dire; le bleu ſe trouvera ſur les côtés des lignes perpendiculaires qui auront le clair à droite, & l'obſcur à gauche, ſi on regarde par la face réfringente du priſme qui eſt du côté gauche: & on verra le contraire, ſi on regarde par la face du priſme qui eſt du côté droit. Et pour prouver que la réfrangibilité prétendue de toutes les couleurs eſt égale dans les deux faces réfringentes du priſme, & que les couleurs ſont également réfrangibles; que l'on regarde dans l'un & dans l'autre cas avec l'œil droit, ou avec l'œil gauche: que l'on mette la lumiere à droite ou à gauche, le phenoméne ſera toujours le même.

Je ne crois pas que l'on ſe ſoit apperçu juſqu'à préſent de ces experiences, je ne

les ai trouvées que par la vertu du clair obſcur. Un Philoſophe, je le répete, ne peut définir les couleurs ſans être Peintre, non plus qu'un Peintre ſans être Philoſophe : il n'eſt donc pas ſurprenant que M. Newton ſe ſoit trompé dans ſes obſervations.

Je m'apperçus encore dans ces expériences, que les lignes obliques font le même effet que les lignes horizontales. Quand les lignes obliques à l'horiſon ſéparent deux ſurfaces, dont l'une eſt obſcure & l'autre claire, ſi la ligne panchée eſt appuyée ſur une ſurface brune, & ſoutient un fond clair, c'eſt-à-dire, que l'angle qu'elle forme avec l'horizon le plus aigu, renferme une ſurface obſcure : alors les confins des corps produiſent le bleu, ſi l'on regarde par la face inferieure du priſme, & au contraire le rouge & le jaune. Je conclus de ces expériences que les couleurs ne ſont point dans les rayons, mais qu'elles ſe produiſent par l'oppoſition de l'ombre & de la lumiere.

Critique de la premiere expérience de l'Optique de M. Newton.

Pour prouver que les rayons de la lumiere prétendus, qui different en couleur & en degrés de frangibilité, n'ont jamais

existé il n'y a qu'à faire attention à la méprise de M. Newton sur sa premiere expérience ; il dit, *que le dessous de la fenêtre étoit couvert d'un drap noir, afin que delà il ne réflechît aucune lumiere, qui en passant par les bords du papier à l'œil, pût se mêler avec la lumiere du papier, & en obscurcir le phénoméne.* Cela veut dire que le papier étoit posé sur un fond noir. Alors, comme je viens d'exposer dans ma premiere expérience *Anti-Newtonienne*, le papier peint confinoit avec un fond plus obscur, & en regardant par la face supérieure, c'est-à-dire, *l'angle réfringent tourné en haut*, le bleu paroissoit plus élevé que le rouge, parce que sur la ligne supérieure du papier peint, moins obscure que le fond sur lequel il pose, il ne peut s'y former que du bleu par l'ascension des rayons, & sur la ligne inferieure à cette superficie, par la même raison, il ne peut s'y rencontrer que du rouge. Si j'ajoute du rouge en bas, & du bleu en haut, n'est-il pas vrai que le bleu me paroîtra plus élevé par cette addition supérieure, que le rouge qui au contraire doit paroître plus bas par l'addition, ou bande rouge inferieure. Cela est si vrai, que quand au lieu d'un drap noir, vous mettez le papier peint sur une feuille de papier blanc, alors le rouge dans

la même position de l'œil & du prisme paroîtra plus haut que le bleu, parce que les oppositions des superficies seront contraires.

Regardez ensuite ce papier peint de bleu & de rouge par la face inferieure du prisme, c'est-à-dire, *l'angle réfringent tourné en bas*, la descension que cause cette surface du prisme aux rayons, quand le papier peint est sur le drap noir, bordera la partie supérieure de l'image de rouge, & la partie inferieure de bleu; & alors le rouge paroîtra plus élevé que le bleu; & si dans la même position vous posez le papier peint sur un papier blanc, le bleu sera plus haut que le rouge.

Pourquoi donc M. Newton a-t'il pû prétendre, *que la lumiere qui en passant par les bords du papier à l'œil, peut se mêler avec la lumiere du papier & en obscurcir le phénoméne?* On n'a jamais oui dire que la lumiere obscurcisse quelque chose; d'ailleurs ce prétendu *obscurcissement* occasionné par la lumiere, seroit autant pour le bleu que pour le rouge, & ne sçauroit occasionner aucun dérangement aux differentes réfractions, s'il y en avoit jamais eu dans les differentes couleurs.

A quel propos se servir d'un prisme, pour connoître si les couleurs sont diffe-

remment réfrangibles ? Lorsqu'elles se portent des corps colorés à nos yeux par réflexion : si elles étoient differemment réfrangibles, n'est-il pas vrai que le papier, miparti de bleu & de rouge, devroit, sans le secours du prisme nous paroître aux yeux ? ce que M. Newton veut nous faire voir avec le prisme. Car il dit lui-même dans son Théoreme, *que la lumiere du Soleil est composée de rayons differens en réflexibilité, & que les rayons qui sont les plus réfrangibles sont aussi plus réflexibles que les autres.* Si cela étoit, il faudroit donc que sans le secours du prisme les rayons qui se réflechissent de la partie rouge du papier à l'œil, fussent moins réflechis que ceux de la partie bleue, & par conséquent que l'angle de réflexion du rouge fût moins grand que celui du bleu, ce qui devroit faire paroître naturellement à nos yeux la moitié rouge de ce papier plus élevée que la moitié bleue, ce qui cependant n'arrive pas, ni ne peut arriver. Donc les couleurs ne sont ni plus réfrangibles, ni plus réflexibles les unes que les autres; si l'on se sert du prisme, elles sont tantôt plus hautes & tantôt plus basses, suivant qu'elles posent sur des fonds plus clairs ou plus obscurs; elles ne paroissent plus élevées que lorsqu'elles sont ajoutées par quelque bande apparente de couleur de même na-

ture ; & celles qui ſe réflechiſſent naturellement des corps ſans le ſecours du priſme, ne ſont pas réflechies par des angles plus grands les uns que les autres.

V. la ſeconde Expérience Newtonienne.

Seconde Expérience Anti-Newtonienne.

Au lieu de me ſervir d'un papier peint, comme faiſoit M. Newton, j'ai imaginé un grand vaiſſeau priſmatique, partagé dans ſon milieu par une cloiſon de maſtic, de plâtre & de poix, afin d'empêcher la communication des liqueurs que je voulois mettre ſéparément dans le priſme; il étoit fait de glaces de miroir très-épaiſſes & bien unies, jointes par des bizeaux bien luttés, que j'avois fait tailler ſur les angles. Ce double priſme étoit enchaſſé par les deux bouts, de boëte de laiton, où il y avoit une ouverture pour y introduire la liqueur, que l'on bouchoit enſuite. Je mis dans une moitié de ce priſme une liqueur rouge faite avec le bois de brézil, & un peu d'alun bien clarifié, d'une couleur de rubis très-vive, & l'autre moitié je la remplis d'une liqueur bleue faite avec le tourneſol & l'indigo, & un peu de ſel de tartre, enſorte qu'elle imitoit parfaitement le ſaphir. J'expoſai ce double priſme miparti de rouge & de bleu aux rayons du Soleil

Soleil, dans ma Chambre noire vis-à-vis la grande ouverture : la double image étoit très-parallele par ses deux côtés, ensorte que la rouge ne baissoit point par sa réfraction plus que la bleue, ce qui auroit dû plutôt arriver ici que dans les expériences de M. Newton, si la couleur rouge eut été moins réfrangible que la bleue.

Les images produites par ces nouveaux prismes étoient très-belles ; la rouge surpassoit en vivacité le rouge ordinaire des couleurs primordiales, & celui des pierres précieuses, & des plus beaux rubis. La bleue par la couleur céleste qui en étoit produite, effaçoit les bleus des pierres fines.

Ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette expérience, c'est que l'image rouge porte sur sa partie inferieure un rouge d'écarlate sombre, un peu plus haut un orangé admirable, au dessus de l'orangé un rouge vif, & au-dessus du rouge vif un cramoisi parfait.

L'image bleue étoit encore plus singuliere ; il n'y avoit ni orangé ni jaune sur le bas de l'image, mais un rouge extrêmément pur & vif, au-dessus un verd pâle, & plus haut un très-beau verd, ce verd étoit à niveau de l'orangé de l'image rouge, & ensuite le bleu qui occupoit toute

la partie ſupérieure du *ſpectre*, étoit parallele au rouge ſupérieur de la premiere image : le retour de lumiere de l'image bleue faiſoit à l'ordinaire le violet.

Que faut-il conclure de cette expérience, ſinon que le rouge n'eſt pas plus réfrangible que le bleu ? Ici il n'y a point de rayon de lumiere qui puiſſe *obſcurcir* le phenoméne. Il n'y a point de bande qui augmente ou diminue les couleurs. Tout eſt ſimple, c'eſt poſitivement ce qu'il falloit faire pour juger ſainement, ſi les couleurs, ou les rayons colorifiques étoient differemment réfrangibles. Mais que diront les Newtoniens, ſi les corps tranſparens bleus, & qui ne réflechiſſent & réfractent que du bleu, ſelon leur ſentiment, réfractent du rouge très-pur & du verd ? Si les corps tranſparens rouges réfractent l'orangé & le cramoiſi ? Que répondront-ils ? Sinon qu'ils vont conſulter leur *attraction, ou la propenſion quelconque vers le centre*, pour voir ſi elle ne leur ſera pas ſecourable dans ce phenoméne.

J'ai tortillé des fils noirs à ce priſme, les fils paroiſſoient & diſparoiſſoient à égale diſtance, tant ſur le bleu que ſur le rouge ; de plus j'y ai interpoſé une lentille, & la double réfraction qu'occaſionnoit cette lentille, ne rendoit pas le bleu plus réfrangible que le rouge.

Critique contre la seconde Expérience de l'Optique de M. Newton.

Ayant mis des fils noirs sur un papier moitié bleu & moitié rouge, dont le rouge étoit foncé & vif, & le bleu clair, de sorte que les couleurs étoient à l'unisson de teintes, il est arrivé tout le contraire de ce que prétend M. Newton, c'est-à-dire, que le bleu & le rouge ont fait leur effet ensemble, & à la même distance : on a pour lors bien distingué les couleurs & les fils à travers la lentille sur la muraille, ayant posé une chandelle au bas du papier, qui étoit posé perpendiculairement à l'horizon, & lorsque j'écartois le papier, & que les couleurs se confondoient avec les fils de soye, elles se confondoient également. Il est vrai que lorsque le bleu étoit plus obscur & plus foncé que le rouge, on avoit peine à les distinguer avec les fils qui les traversoient à toute distance, ainsi on ne peut pas dire que cette expérience soit juste.

Enfin M. Newton étoit si peu certain de ses expériences, qu'il dit lui-même :

» *Au reste il ne s'ensuit pas de ces expérien-*
» *ces que l'on vient de voir, que toute la lu-*
« *miere du bleu soit plus réfrangible que toute*
» *la lumiere du rouge, &c.*

Je suis surpris, qu'après avoir avoué son incertitude sur ces expériences, il ait osé soutenir la constante réfrangibilité des prétendus rayons colorés, par une suite d'autres expériences, aussi fautives que celles que je viens de citer.

Par les deux expériences *Anti-Newtoniennes* que je viens d'exposer, le premier Théoreme du premier Livre est détruit, M. Newton, pour prouver le second Théoreme de son Optique, donne d'autres expériences. *Voyez* la quatriéme Expérience Newtonienne dans le même Livre.

Troisiéme Expérience Anti-Newtonienne.

Je regardai le trou de la Chambre noire par la face inferieure d'un prisme, & je m'apperçus que le rouge étoit dessus les autres couleurs, & que le bleu étoit dans la partie la plus basse de l'image.

Je regardai ensuite à travers un second prisme l'image que produisoit ce même prisme par sa face inferieure ? l'angle réfringent de ce prisme n'étoit que d'environ 48 degrés, & celui du prisme dont je me servois pour regarder, étoit de 60 degrés ; l'image n'étoit éloignée du prisme, qui recevoit les premiers rayons, que de 6 pieds : alors le violet & le bleu me parurent rouges, le verd, jaune ; le jaune, verd, & le

rouge, bleu. Cependant je regardois ces couleurs avec un prisme plus réfringent que celui qui les produisoit, & les rayons passoient par la même face, c'est-à-dire, par les deux angles réfringens tournés en bas, & l'image que je regardois n'étoit aucunement renversée, ce qu'il étoit aisé d'appercevoir par des marques que je posai sur cette image.

Je sortis de la Chambre noire de M. Newton, & je fis l'expérience dans la mienne, où le prisme qui donnoit l'image étoit en plein Soleil, de plus je fis descendre sur la muraille l'image blanche de réflexion que donne le prisme, à quelques pieds de distance de l'image colorée, & je regardai ces deux images avec un autre prisme; l'image qui venoit de la réfraction, étoit produite par un angle réfringent de 48 degrés, & le second prisme avoit un pareil angle réfringent, & les rayons passoient par les mêmes faces. Alors l'image blanche de réflexion étoit colorée de rouge sur sa partie supérieure, & de bleu sur sa partie inferieure: & l'image colorée par la premiere réfraction étoit blanche & sans aucune couleur. Que devenoient donc les couleurs de l'une, & d'où venoient les couleurs de l'autre? Si ce n'est qu'elles paroissoient & disparoissoient

par les differentes aſcenſions ou deſcenſions, lorſque l'image eſt reçue dans la rétine, ou qu'elle ſe porte ſimplement ſur la muraille. Et quoique les images ne fuſſent pas renverſées, quand on regardoit avec le ſecond priſme, elles étoient cependant changées dans l'ordre de leurs couleurs. Les rayons de l'image blanche faiſant l'oppoſition d'une ſuperficie claire ſur un fond obſcur, lorſqu'elle étoit en deſcenſion, l'ombre ſupérieure tomboit ſur la lumiere inferieure, & la lumiere ſupérieure ſur l'ombre inferieure, ce qui occaſionnoit le rouge, l'orangé & le jaune en haut ; & le bleu en bas de l'image. Il n'y avoit point de verd, parce que le blanc occupoit le milieu de cette image. Enſuite les rayons du *ſpectre* coloré, au lieu d'être aſcendans, comme ils étoient auparavant, étoient en deſcenſion. Cette deſcenſion qu'occaſionnoit le ſecond priſme, remettoit les rayons dans leur état naturel, & alors plus de couleurs.

Mais ayant regardé avec un priſme, dont l'angle réfringent étoit de plus de 60 degrés, alors les images étoient toutes les deux colorées, car la deſcenſion occaſionnée par le ſecond priſme, étant plus forte que l'aſcenſion produite par le premier, il falloit bien, que non-ſeulement les rayons

fussent mis dans leur état naturel, mais de plus emportés par le surcroit de la descension plus bas les uns sur les autres.

Je crois que cette expérience est fort claire, & j'en laisse la décision au Lecteur.

Critique de la quatriéme Expérience Newtonienne.

J'abandonne les expériences de l'Optique de M. Newton, qui ne valent pas la peine d'être critiquées.

D'où vient que M. Newton ne parle point ici de la place qu'occupoit le rouge? Cette couleur contre son sentiment se trouve alors au-dessus du bleu : il se contente de dire :

Regardant le trou du volet à travers du prisme, j'observai que la longueur de son image rompue surpassoit de beaucoup la largeur, & que la partie de cette image qui étoit la plus rompue paroissoit violette, que la moins rompue paroissoit rouge, & les parties d'entre-deux bleues, vertes & jaunes, &c.

Qu'entend-il par *la partie la moins rompue?* Si ce n'est que cette partie occupoit moins de place. Moins rompue ne prouve pas qu'elle étoit moins réfrangible. Un faisceau de rayons peut être moins étendu, mais plus réfracté qu'un autre; ici il sem-

ble au contraire que le rouge paroiſſant plus élevé que le bleu, cette premiere couleur forme avec le point viſuel un plus grand angle que le bleu, & par conſéquent eſt plus réfractée. La concluſion de cette expérience n'eſt pas déciſive, cependant M. Newton dit : *Si la réfraction ſe faiſoit régulierement, ſuivant une certaine proportion entre le ſinus d'incidence & de réfraction, comme on le ſuppoſe communément, l'image rompue devroit paroître plus ronde.*

Pourquoi faudroit il que l'image parût plus ronde ? Peut-on ignorer que les rayons à travers un priſme, dont les faces ſont planes & droites, ne peuvent ſe dilater & s'agrandir que de bas en haut, & ſe dilatent très-peu latéralement ? Ce Philoſophe dit enſuite, *d'où vient cette inégalité ? Si ce n'eſt de ce que quelques-uns des rayons incidens ſont plus rompus, & d'autres moins, & cela conſtamment ou par hazard, ou de ce qu'un ſeul & même rayon eſt confondu, diſſipé, & pour ainſi dire fendu, éparpillé en pluſieurs rayons divergens, &c. c'eſt ce qui ne paroît pas encore par ces expériences, mais qui paroîtra par celles qui ſuivent.*

La divergence & l'éparpillement des rayons, ſoit par hazard ou autrement, ne prouvent rien ſur la differente réfrangibilité, & M. Newton a raiſon de dire, *que*

c'est ce qui ne paroît pas encore. Voyons si celà sera prouvé par la suite.

Je ne suis pas content de l'expétience qui vient après, dans le Livre de M. Newton, elle ne dit rien sinon qu'un second prisme croisé avec celui qui porte l'image, la rend oblique sans l'élargir. Il observe seulement que *les rayons qui sont également réfrangibles, tombent tous sur un cercle qui répond au disque du Soleil, &c.* A l'égard du troisiéme prisme, auquel il fait croiser deux prismes paralleles, qui portent ensemble le bleu & le rouge, c'est toujours la même observation*. *Si l'extrémité M. de l'image M N, est par une plus grande réfraction transportée plus loin de la premiere place M T, que l'extrêmité rouge, de l'autre image P T, ne l'étoit de la même place* M T. *C'est,* dit ensuite M. Newton, *ce qui met la proposition à couvert de toute dispute.* Je lui réponds, que dans la même observation, l'extrêmité bleue N, de l'image M N, est aussi transportée par une moindre réfraction de sa premiere place N, que l'exrrê-mité rouge P, de l'autte image P T, de sa premiere place P. Il ne faut pas beaucoup de réflexion pour s'en appercevoir.

* Voyez la Traduction de M. Coste, à Amsterdam, page 53, Liv. 1. Partie I. ou si vous voulez, *Newton dans Newton même*, seconde édition 1719.

Il y a une autre expérience après celle-ci, faite avec deux planches percées & deux prismes. M. Newton est surpris, que lorsqu'il tournoit le premier prisme, qui étoit tout contre l'ouverture du volet, ensorte qu'il augmentoit la réfraction de ce prisme sans s'en appercevoir, en voulant faire porter le bleu sur le trou de la premiere planche. Il étoit étonné, dis-je, que le bleu qui passoit par le second prisme derriere cette planche, (& qui dérivoit alors des rayons plus réfractés, sans avoir égard à la couleur, par la plus grande obliquité des surfaces du prisme) fût alors plus élevé que le rouge, qui étoit produit par une moindre obliquité de rayons. Le prisme étant plus droit dans l'instant que le rouge paroissoit moins oblique. L'ouverture fixe des trous qui étoit aux planches, n'empêchoit point que les rayons qui passoient par le bord inferieur du premier trou, ne répondissent au bord supérieur du second, dans un cas, & qu'il n'arrivât le contraire dans l'autre.

La septiéme expérience qui suit dans son Livre, est combattue par la Critique de la premiere ; c'est la même faute.

La huitiéme de l'Optique de M. Newton est combattue par la seconde de cette Critique.

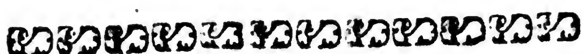
Celle qui ſuit parle de réflexion, mais cette réflexion en repaſſant à travers le priſme devient réfraction, c'eſt ce que M. Newton n'obſerve point. Il parle enſuite de l'accroiſſement du violet ſur le rouge. Voyez la Critique ci deſſus de la troiſiéme expérience.

La dixiéme du Livre eſt à peu près la même, à l'exception que les rayons que l'on croit diſparoître, ſont ſeulement interrompus par le plan même des ſurfaces jointes du priſme qui les coupe, & reçoit une partie de chaque image en particulier.

Je remets la Critique de la ſeconde partie du premier Livre pour une autre fois. Je vais maintenant étudier la Geométrie & la Phyſique, car mes ennemis prétendent que j'ai la ſcience adamique, & que je n'ai jamais rien appris; ils veulent prouver par la qualité que je porte de Graveur & de Peintre, que je ne ſuis pas Philoſophe ſuivant les régles.

Je fais actuellement la diſtribution de l'anatomie de la femme, de grandeur & de couleur naturelle, & je ferai celle de l'homme dans trois mois.

Les diſtributions ſe font toujours chez moi, rue de la Harpe, entre la rue Poupée, & la rue Percée.



VERS

Sur la Revûe faite par Sa Majesté de ses Régimens des Gardes Françoises & des Gardes Suisses, le 30 Mai 1750.

SUr les bords que la Seine arrose de son onde,
Et non loin de ce vaste bois *,
Consacré par Diane aux plaisirs de nos Rois,
Se perd dans le lointain une plaine féconde **.
Là de vaillans Guerriers, fiers éleves de Mars,
Assemblés sous leurs Chefs, près de leurs Etendars,
Héros que depuis peu dans les champs de la Gloire
Couronna tant de fois la main de la Victoire,
Attendoient de Louis & l'ordre & les regards.
Ils n'avoient pas ce front, tel que dans le carnage
Le Rhin ensanglanté le vit avec effroi,
Quand le fer à la main, sous les yeux de leur Roi,
De morts & de mourans ils couvroient son rivage.
Une douce fierté brille sur leur visage.
Mille Coursiers fougueux superbement parés,
Des spectateurs les flots serrés,

* *Le Bois de Boulogne, où les Rois de France vont quelquefois prendre le noble plaisir de la Chasse.*

** *La Plaine des Sablons.*

Formoient autour du camp une épaisse barriere.
Tout ce que dans son sein enferme de beautés
La plus galante des Cités,
Tout ce qui dans Paris sçait aimer, & peut plaire,
Y brilloit dans tout son éclat.
A ce concours nombreux du peuple & du soldat,
On diroit que la Terre entiere
Accourt pour voir Louis, & recevoir ses loix.
Mais Ciel! Qu'est ce que j'apperçois?
Dans vos fables enchanteresses,
Poëtes, ne me vantez plus
Et vos Junons & vos Venus:
Votre Olympe a ses Dieux, Paris a ses Déesses,
Et mes regards surpris trouvent ici les Cieux.
Dans un superbe Char trois aimables Princesses *,
Dignes du sang de nos Rois, leurs ayeux,
Marchoient à cette fête, & la rendoient plus belle;
Des amours, des ris & des jeux
La troupe empressée & fidelle
Voloit autour du Char, & leur portoit nos vœux;
Un essain de beautés accompagnoit leurs traces.
Telle on vit sur les flots amers,
Parmi ses Nymphes & les Graces,
La Fille & la Reine des mers,
Lorsque pour le bonheur & la gloire du monde

* *Madame Anne-Henriette de France, Madame Marie-Adelaïde de France, & Madame Marie-Louise-Thérese-Victoire de France.*

Elle ſortit du ſein de l'onde,
Et du feu de ſes yeux embraſa l'univers.
Mais le moment s'approche où Louis va paroître :
Peuple, viens rendre ici ton hommage à ton Maître.
Je vois déja ſon magnanime fils,
L'amour des Nations, & le ſoutien des Lys,
Ce fils.... mais un léger nuage
Semble avoir obſcurci l'éclat de ſon viſage.
Ah ! je perce le voile, & du jeune Louis
J'entrevois l'ame toute entiere ;
Louis cherche une épouſe * & ſon auguſte Mere.
Ciel, rends-lui ces objets, & ſes vœux ſont remplis.
Un bruit ſoudain frappe la nue ;
De reſpect & d'amour je ſens mon ame émue.
Sa Majeſté l'annonce : oui, c'eſt lui, je le voi ;
C'eſt Louis qui s'offre à ma vûe !
Guerriers, Chars & Drapeaux, Plaine, Forêt touffue,
Tout diſparoît ; je ne vois que mon Roi.

Par M. Guis, de Marſeille.

* *La Reine & Madame la Dauphine ne ſe trouverent point à cette Revûë.*



LA FELICITÉ.

HISTOIRE.

LA Félicité est un être qui fait mouvoir tout l'Univers ; les Poëtes la chantent, les Philosophes la définissent, les Grands l'envient aux petits, les petits la cherchent bassement chez les Grands ; les jeunes gens la défigurent ; les vieillards en parlent souvent sans l'avoir connue ; les hommes pour l'obtenir croyent devoir la brusquer ; les femmes, qui ordinairement ont le cœur bon, esperent se l'assûrer en tâchant de la procurer ; l'homme timide la rebute, le téméraire la révolte, les prudes la voyent sans pouvoir la joindre, les coquettes la laissent sans la voir ; tout le monde la nomme, la désire, la cherche, presque personne ne la trouve, presque personne n'en jouit ; elle existe pourtant. Chacun la porte dans son cœur, & ne l'apperçoit que dans les objets étrangers ; plus on s'écarte de soi-même, plus on s'écarte du bonheur ; c'est ce que je vais prouver par l'histoire d'un pere & d'une mere, qui revenus de leurs erreurs, en firent le récit à leurs enfans, & sacri-

fierent leur amour propre au désir de les instruire.

Zemidore & Zelamire étoient de vieux époux qui s'étoient mariés par convenance, s'étoient estimés sans s'aimer, & en avoient aimé d'autres sans les estimer : ils avoient eu des enfans par bienséance, s'étoient ensuite négligés par dissipation, & s'étoient fait des infidélités réciproques, le mari, par air & par mode; la femme, par vanité & par vengeance.

L'âge les rassembla ; ils reconnurent leurs erreurs en cessant de les faire aimer aux autres ; l'amour propre leur avoit donné des foiblesses, l'amour propre les en avoit corrigés. Ils avoient cherché le monde pour y trouver des louanges ; ils l'avoient quitté pour éviter des ridicules ; ils s'étoient désunis par ennui, & s'étoient réunis par ressource.

Ils formerent tous deux le même projet sans se le communiquer, c'étoit de faire tourner leurs fautes au profit de leurs enfans. Zemidore voulut raconter ses avantures à son fils Alcipe, pour lui faire connoître les écueils du monde. Zelamire voulut faire part des siennes à sa fille Aldine, pour lui en faire éviter les dangers.

C'est, je crois, la meilleure façon d'instruire des enfans. Il y a apparence

qu'elle devient à la mode, car les jeunes gens font tant de sottises, qu'il pourroit sembler qu'ils ont en vûe la perfection de leurs descend ans.

Voici le récit de Zemidore à son fils.

HISTOIRE DE ZEMIDORE.

Depuis long-tems, Alcipe, je desire vous ouvrir mon cœur & vous marquer ma confiance, bien moins en vous donnant des conseils, qu'en vous découvrant mes fautes; vous oublieriez les uns, vous retiendrez les autres; des préceptes sont plus difficiles à suivre, que des défauts à éviter; un modéle de vertu fait souvent moins d'impression, qu'un modéle d'imprudence.

J'ai été jeune: mon pere, qui étoit plus rigide qu'éclairé, me donna une éducation dure & me dégoûta de la raison, en me l'offrant avec trop de sévérité. Il intimida mon esprit au lieu de l'éclairer, & dessecha mon cœur à force de réprimandes, au lieu de le nourrir & de le former par la douceur. Les premieres leçons qu'on donne aux enfans doivent toujours porter le caractére du sentiment; l'intelligence du cœur est plus prématurée que celle de l'esprit; on aime avant que de raisonner; c'est la confiance qu'on inspire, qui fait le fruit

des instructions qu'on donne. Mon pere n'en usa pas ainsi ; le titre de pere me donna plutôt une idée de crainte que de tendresse ; la contrainte où j'étois me fit prendre un air gauche qui ne me réussit pas, quand je débutai dans le monde ; mes raisonnemens étoient assez justes, mais dépouillés de graces, & bien souvent la bonne compagnie ne juge de la solidité de l'esprit que par son agrément. Mon pere m'avoit présenté dans quelques maisons, & m'avoit repeté bien des fois que le point essentiel pour réussir étoit d'être complaisant, mais il faut dans celui qui a de la complaisance deux choses pour l'être sans passer pour un sot : il lui faut de l'usage du monde & du discernement sur ceux qui sont les objets de sa complaisance ; il faut qu'on sçache gré à quelqu'un de se prêter aux goûts differens des sociétés, & l'on ne peut lui en sçavoir gré, qu'on ne lui en suppose de contraires qu'il sacrifie. Vous êtes assez payé de vous plier à la volonté d'autrui, lorsqu'on est persuadé que vous pouvez en avoir une à vous.

Mon esprit étoit trop intimidé pour me faire sentir cette distinction; les gens chez qui j'étois reçû, étoient trop bornés pour l'appercevoir. J'y allois tous les jours faire des révérences en homme emprunté,

des complimens en homme ſot, & des parties d'ombre en homme dupe; en un mot je leur procurois avec toute la complaiſance poſſible un ennui qu'ils me rendoient avec toute la reconnoiſſance imaginable.

Ce genre de vie me déplaiſoit fort, lorſqu'un jour de grande aſſemblée je crus au milieu de trente viſages hétéroclites découvrir une femme, qui ſans tirer à conſéquence pour le lieu où elle étoit, avoit une figure humaine; je la regardai, elle le remarqua; je rougis, elle s'approcha, je n'ai jamais été ſi embarraſſé. Elle avoit bien cinquante ans, mais je n'en avois que vingt, ainſi elle étoit jeune. La converſation s'anima, c'eſt-à-dire elle parla beaucoup & je répondis fort peu, mais comme toutes mes monoſyllabes ſervoient de liaiſon à ſes phraſes, cela pouvoit s'appeller une converſation.

Je lui trouvai bien de la raiſon, elle en fut flattée, parce qu'elle en manquoit; j'eus le ſecret en peu de mots de dire pluſieurs ſottiſes; elle loua mon eſprit, j'en fus enchanté, parce que perſonne ne m'en trouvoit. L'amour propre noüa nos chaînes, il en forme bien plus que la ſympathie, & voila pourquoi elles durent ſi peu, c'eſt qu'on ceſſe de ſe flatter, à meſure

qu'on ſe connoît, & les liens ſe relâchent, à meſure qu'on néglige le principe qui les a ſerrés.

J'eus la hardieſſe le troiſiéme jour de lui offrir la main pour la remener chez elle, elle l'accepta & je fus ſaiſi de crainte dès l'antichambre, c'étoit mon premier tête-à-tête, cela me paroiſſoit une affaire déciſive pour ma réputation ; je n'avois jamais rien à dire, & je voulois toujours parler, je cherchois au loin des ſujets de converſation, & je ne prenois point le ſtyle de la choſe ; j'étois fort reſpectueux, parce que je ne connoiſſois pas ſon caractére; elle étoit fort prévenante, parce qu'elle connoiſſoit le mien.

Enfin après pluſieurs propos vagues & forcés, qui marquent plus la diſette d'eſprit que le ſilence, nous arrivâmes à ſa porte ; je prenois déja congé d'elle, lorſqu'elle me dit que l'uſage du monde exigeoit que je la conduiſiſſe juſqu'à ſon appartement. Madame, lui répondis-je très-ſpirituellement ; je n'oſois pas prendre cette liberté-là. Oh vous le pouvez, Monſieur, pourſuit-elle, je ne crains point les jeunes gens. Madame, repartis-je, un peu décontenancé, vous êtes bien polie. Vous n'avez que vingt ans, répliqua-t'elle, en vérité vous êtes bien avancé pour votre âge. Oh,

Madame, lui répondis-je, vous avez la bonté de me dire cela, parce qu'il y a long tems que vous êtes amie de ma mere. Mais voila précisément ce qui n'est point, s'écria-t'elle avec aigreur ; nos âges sont si differens, je ne l'en estime pas moins cependant, & dites-moi, je vous prie, êtes-vous fort répandu, avez-vous bien des connoissances ? Madame, je vais tous les jours dans la maison où j'ai eu le bonheur de vous rencontrer : c'est bien fait, dit-elle, ce sont de si bonnes gens, il est vrai qu'ils ne sont pas excessivement amusans, mais en vérité leur commerce est sûr, je m'en accommode assez, car je hais fort la jeunesse, j'entends par la jeunesse tous ces petits Messieurs que les femmes gâtent si bien, & je ne sçais pas ce qui leur en revient, car ils sont la plûpart si sots dans le tête-à-tête, & si avantageux en compagnie ; je vous distingue beaucoup au moins en vous recevant seul. Madame, assûrément, lui dis-je, je n'en abuserai pas. Je le vois bien, reprit-elle ; je suis assûrée qu'il n'y a pas un jeune homme qui à votre place n'eût déja été impertinent. Je serois bien fâché, repris-je, que cela m'arrivât ; je ne suis pas bégueule, continua-t'elle, & je n'exige pas qu'on soit toujours avec moi prosterné dans le respect; & dites-moi, mon

cher ami, n'avez-vous jamais été amoureux ? Non, Madame, lui répondis-je, car mon pere ne veut me marier que dans deux ans ; assûrément, dit-elle, il doit être bien content d'avoir un fils aussi formé que vous l'êtes ; cependant, poursuivit-elle, je ne verrois pas un inconvénient extrême que vous vous prissiez d'inclination pour quelque femme, pourvu que ce ne fût point pour quelque tête évaporée, qui au lieu de vous former le cœur, vous prouvât que l'on peut s'en passer. Ah ! je m'en garderai bien, lui dis-je, cela nuiroit à mon établissement, & ces choses-là sont contre l'honnête homme. Mon cher enfant, répondit-elle, j'ai une grande admiration pour votre probité, mais il est tard ; soupez avec moi. Je ne le puis pas, Madame, repris-je ; mon cher pere & ma chere mere seroient trop inquiets ; eh bien, allez-vous-en donc, dit-elle avec un air impatienté ; je lui obéis & je sortis fort content de ma personne. J'aurois crû m'en être très-bien tiré, si quelque tems après on ne m'avoit pas dit qu'elle me faisoit passer pour un sot ; j'en fus confondu.

A force d'aller dans le monde, j'en pris insensiblement les usages ; à force d'entendre des sottises, je me deshabituai d'en dire, mais à force d'aller avec des gens

qui en faiſoient, je ne pus gueres me diſpenſer d'en faire. De l'extrême ſimplicité, je paſſai à l'extrême étourderie ; ces deux excès oppoſés ſe touchent ; c'eſt le défaut de réflexion qui les produit tous deux ; on ne s'en garantit qu'en s'accoûtumant à penſer, mais c'eſt un parti que tout le monde ne peut pas prendre aiſément. Je remarquai que chacun vantoit le bonheur, & ſe plaignoit du malheur ; je ne concevois pas pourquoi on avoit la maladreſſe de trouver l'un plutôt que l'autre, & je n'avois pas encore aſſez de raiſon pour ſentir que les routes qu'on prend pour arriver au bonheur, ſont preſque toujours celles qui vous en éloignent. Je crus en ſçavoir plus que les autres, & j'imaginai, comme font les gens de mon âge, que la ſuprême félicité étoit d'être homme à bonnes fortunes. Ainſi avec de l'étude & une ſérieuſe attention ſur moi-même, j'acquis en peu de tems tous les ridicules néceſſaires pour mériter ce titre. J'eus beaucoup de reſpect pour moi, & beaucoup de mépris pour les femmes ; voilà le premier pas qu'un homme fait dans la route de la galanterie. Je fis des agaceries avec une impertinence qui faiſoit voir combien je me croyois de graces ; je me louai avec une confiance qui perſuadoit preſque les ſots de mon

mérite, & j'eus des prétentions avec une effronterie qui fit croire que j'avois des droits. En un mot je me donnai un maintien capable de deshonorer vingt femmes; c'étoit beaucoup pour un homme qui avoit été aussi neuf que moi, aussi m'admirois-je perpétuellement; car un sot est bien plus content de devenir un fat, qu'un homme d'esprit de devenir un homme de bon sens. Je manquai de respect à beaucoup de femmes, plusieurs s'en offenserent sans que je les regrettasse, plusieurs m'accuserent sans que je m'en souciasse; je fus très-souvent téméraire & quelquefois heureux. Je reduisis des prudes en louant leur vertu, des coquettes en vantant leurs charmes, & des bigottes en déchirant tout l'Univers, mais je gardai toutes ces conquêtes aussi peu de tems qu'elles m'en avoient coûté; le caprice me dégouta des premieres, la legereté m'enleva les secondes, la fausseté me révolta contre les troisiémes, ainsi ce bonheur prétendu que j'envisageois s'évanouissoit toutes les fois que je croyois le posseder; j'ai remarqué souvent que tous les faux bonheurs ont un point-de-vûe, comme certains tableaux, dont les beautés diminuent & disparoissent à mesure qu'on en approche.

Je m'étois cependant fait une réputation qui

qui contribua à mon établissement, car qu'un jeune homme soit à la mode, il passe pour être aimable, & pour lors on ne s'informe pas s'il est raisonnable. On proposa à mon pere un parti convenable, c'est-à-dire une fille riche. J'acceptai la proposition; l'entrevûe se fit; la personne avoit passé sa vie en Convent, elle me trouva admirable; on me fit jouer une partie avec elle, à peine ouvrit-elle la bouche pour nommer les couleurs; je lui trouvai beaucoup d'esprit, & je me crus certain de son bon caractére.

Après avoir pris des précautions aussi sages pour le bonheur de l'un & de l'autre, on nous maria.

Nous vêcumes assez bien ensemble pendant un an, & même elle devint grosse.

Elle parloit peu; je lui répondois encore moins; je croyois que la taciturnité faisoit partie de la dignité d'un mari. Plusieurs de mes amis me dirent que ma femme avoit de l'esprit; je leur dis pour leur marquer ma reconnoissance, que les leurs avoient le cœur tendre.

Enfin après avoir éprouvé l'erreur de la dissipation & l'abus des bonnes fortunes, pour parvenir à la félicité, je crus l'envisager dans les honneurs, & je devins ambitieux. Vous voyez, mon fils, que je ne

me fais pas grace d'un ſeul de mes défauts, pour vous les faire éviter tous.

Je ne ſçavois pas quels chagrins je me ménageois ; la montagne des honneurs eſt bien eſcarpée, il faut bien du mérite & ſouvent bien de mauvaiſes qualités pour y arriver, mais on eſt aveugle ſur ſoi-même, & parce que j'avois eu aſſez de talens pour faire le malheur de quelques femmes, je m'en croyois aſſez pour faire le bonheur d'un état. Je formai des brigues, j'intéreſſai pour moi pluſieurs perſonnes que je mépriſois & qui ne m'eſtimoient pas ; je les éblouis à force de promeſſes, je leur fis entrevoir une protection chimérique, pour en obtenir une réelle. Enfin j'eus la place d'un homme eſtimé, mais je ne la poſſedai, qu'autant de tems qu'il m'en fallut pour faire voir mon incapacité & mon ingratitude. L'injuſtice m'avoit élevé, l'équité me déplaça. Je me retirai avec votre mere, rempli de haine pour les grandeurs & pour les femmes, mais déſeperé de ſentir que je n'en pouvois pas être regretté. Rien n'eſt ſi humiliant que de ne pouvoir pas être eſtimé de ceux qu'on a droit de mépriſer ; on ſouffre bien plus des ſentimens qu'on inſpire, que de ceux qu'on reçoit ; un ambitieux permet le mépris, pourvû qu'il ſoit élevé ; un homme déplacé ſou-

tient le malheur, pourvu qu'il ne ſoit pas mépriſé. J'allois mourir de chagrin d'avoir perdu un poſte qui m'auroit fait mourir d'ennui, lorſque je rencontrai un ſage qui diſſipa mes ténebres, & qui me montra le bonheur, en me prouvant que juſqu'alors je n'avois fait que changer de malheurs.

Mon fils, me dit-il, j'ai payé comme vous le tribut aux fauſſes opinions, j'ai cherché la félicité parmi toutes les erreurs, je ne l'ai trouvée qu'après en avoir abandonné la recherche; laſſé du monde que j'habitois, je voulus aller ſous un autre Ciel; le hazard me fit aborder dans une Iſle, je fus accueilli par une grande femme.... Je jurerois, lui dis-je en l'interrompant, que cette femme-là étoit habillée de blanc. Mon fils, reprit-il froidement, vous êtes bien vif pour un homme malheureux, & ſur quoi jugez-vous qu'elle étoit habillée de blanc? Oh, lui répondis-je, c'eſt que dans tous les Romans c'eſt l'uniforme de la vertu, je vous avoue que je n'y aurois point trop de confiance, car j'y ai ſouvent été trompé dans le monde. Vous le méritiez bien, répliqua le Sage. Revenons, lui dis-je, à votre grande femme, quelle étoit elle? C'étoit la Félicité, reprit-il. Ah! m'écriai-je avec ardeur, je

brûle du desir de la connoître, conduisez-moi dans son Isle merveilleuse. Pour y aborder, dit-il, il faut être Philosophe. Philosophe, m'écriai-je? Cela me paroît bien ennuyeux. Je vois bien, reprit-il, que vous ignorez ce que c'est qu'un Philosophe; la route de la Philosophie, quoique tortueuse, conduit toujours au parfait bonheur, lorsqu'on se garantit de l'amour propre. Cette Philosophie n'est pas une vertu âpre, telle qu'on la représente, qui prend la causticité pour la justesse, l'humeur pour la raison, & le dédain pour un sentiment noble. La Philosophie qui conduit dans l'Isle & qui inspire ceux qui l'habitent, est une vertu douce, qui craint les vices & qui plaint les vicieux, qui pratique le bien plus qu'elle ne le prêche, qui sçait distinguer une foiblesse d'avec le sentiment, qui chérit, qui respecte tout ce qui serre les nœuds de la société, qui établit une parfaite égalité dans le monde, qui n'admet de prééminence que celle que donnent les qualités de l'ame, qui loin de haïr les hommes, les prévient, les soulage, leur fait connoître les charmes de l'amitié par le plaisir de l'exercer, & qui tâche d'enchaîner tous les cœurs par les liens des bienfaits, de l'amour & de la reconnoissance.

Ah! lui dis-je avec transport, c'est vous seul que je prends pour guide, je sens que je serois heureux, si je ressemblois au portrait que vous venez de faire, je ne m'étonne pas qu'il y ait si peu de vrais sages; il est plus facile de mépriser les hommes que de les soulager. Vous méritez le bonheur, reprit le sage, venez, suivez-moi. Je montai sur son Vaisseau, nous fendîmes les mers avec la plus grande rapidité, il sembloit que nous fussions portés sur les aîles des vents. Nous découvrîmes l'Isle; alors le sage me dit, nous voici à la rade, tous les gens que vous y voyez sont ceux qui, comme vous, aspirent à entrer dans le Sanctuaire de la Félicité, mais on les laisse pendant quelque tems réflechir sur les naufrages qu'ils ont faits dans le monde; quand leur cœur est assez changé pour en connoître l'abus & pour s'en repentir, on les fait entrer dans le Port; ce second degré doit leur donner un avant goût de la félicité; ils y restent quelques jours, & c'est de-là qu'on les introduit dans l'Isle du parfait bonheur. Après ces mots, il me quitta en me laissant pénétré de vénération pour lui.

Il y avoit vingt à trente postulans à la rade, je n'en reconnus d'abord aucun, quoique j'eusse vêcu avec eux dans le mon-

de comme avec mes intimes amis, mais le changement qui s'étoit fait dans leur ame, en avoit operé un aussi sensible sur leur visage. C'est une douceur, un calme, une sérenité qui efface les minauderies & le fard des petits-maîtres & des coquettes; la conversation est liante sans être fade; on y soutient des opinions pour instruire, & jamais pour se contredire; si l'on commet des fautes, on les reconnoît & l'on baise la main qui vous punit, on jure de s'aimer, c'est un serment qu'on accomplit d'avance par l'impatience qu'on a de le former.

J'étois depuis huit jours dans cette situation, lorsque je vis une femme qui me parut fort aimable. Nous nous étions déja abordés avec cette joye intérieure que la fraternité procure, lorsqu'on vint nous chercher pour nous faire entrer dans le Port; nos sentimens semblerent encore s'épurer par le voisinage de l'Isle, notre confiance devint plus intime, nos cœurs s'approcherent de plus en plus, je remarquai que ses yeux étoient humides de larmes, je lui en demandai la cause. Hélas! me dit-elle, je sens que je vais entrer dans l'Isle de la félicité sans en goûter les douceurs, elles seront altérées par le souvenir d'un époux que je plains; il m'a toujours négligée, mais ma froideur pour lui a

peut-être causé son éloignement, & je me le reproche; si j'avois voulu lui plaire, j'aurois empêché ses égaremens; sans doute il est malheureux, il va d'écueils en écueils; son infortune doit être au comble par l'humiliation de s'être toujours trompé : eh quel est le nom de cet époux, lui dis-je? C'est Zemidore, reprit-elle; ah! vous vous nommez donc Zelamire, m'écriai-je aussi-tôt en l'embrassant; revoyez Zemidore rempli de respect & d'amour pour vous; le voile de l'erreur qui nous déroboit à nos yeux & qui endurcissoit notre ame, est enfin déchiré, nous touchons à la vieillesse, mais nous nous aimons, c'est être jeune encore. La raison répare en nous les outrages du tems; s'il a changé nos traits, la vérité a rajeuni nos ames, la vertu va les confondre; deux époux qui s'estiment à notre âge, sont plus heureux que ceux qui ne sont unis que par le feu de la jeunesse & le caprice des passions. Oui, mon cher Zemidore, me dit Zelamire, je pense comme vous, rien ne pourra nous séparer, n'oublions pas cependant nos foiblesses, rapellons-nous-les, moins pour nous en punir que pour en garantir nos enfans. Notre jeunesse leur a donné le jour, que notre vieillesse leur vaille un bien plus précieux, qui est la vertu & le vrai bonheur.

Après une reconnoiſſance ſi tendre, le Sage vint nous prendre, & nous conduiſit dans le ſein de la Félicité. Il ne tient qu'à vous, mon fils, de m'en faire jouir ; connoiſſez-là, ſoyez-en digne, & je ſerai toujours heureux.

Telle fut l'inſtruction de Zemidore à ſon fils ; je ne ſçais pas s'il en eſt devenu plus raiſonnable, on en peut douter, car M. de Fontenelle a dit que les ſottiſes des peres ſont perdues pour les enfans, & je vois tous les jours qu'il a dit vrai.



DISCOURS

Prononcé le jour de la Pentecôte par M. l'Abbé de Pomponne, *à la Reception de M. le Comte de la Marche à la qualité de Chevalier des Ordres du Roi.*

SIRE,

» C'eſt un jour bien glorieux & très-ho-
» norable pour l'Ordre du Saint Eſprit,
» lorſque Votre Majeſté y aſſocie un Prin-
» ce de ſon ſang. Ce deſcendu de tant de
» Rois & de tant de Héros, Monſieur le
» Comte de la Marche, eſt fils d'un Prince
» qui a mérité la tendre amitié de V. M.

» par son attachement pour Elle, par son
» zéle & par sa fidélité, & qui s'est ac-
» quis beaucoup de gloire par sa valeur, &
» par ses grands talens militaires dans la
» guerre de Bohëme, d'Allemagne, de
» Flandre & d'Italie. Nous avons les
» preuves des vertus Chrétiennes de Mon-
» sieur le Comte de la Marche, par les in-
» formations de vie & mœurs faites par
» M. l'Archevêque de Paris, & de sa Ca-
» tholicité par la profession de foi qu'il a
» prononcée devant le même Prélat.

» Monsieur le Comte de la Marche at-
» tend les ordres de V. M. pour sa recep-
» tion.

Ce 24 Mai 1750.

VERS

Présentés à M. le Maréchal de Saxe, le 6 Juin 1750.

JAdis on admira trois célébres Vainqueurs :
Dans l'Art des Campemens Pyrrhus mettoit sa gloire,
Fabius s'illustroit par des sages lenteurs,
Marcellus, plein de feu, voloit à la victoire;

D v

Maurice, nous montrant qu'on peut les surpasser,
Sçait camper, s'arrêter, marcher & triompher.

Par M. Tinois.

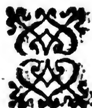


VERS

Aux deux fils de M. le Duc de Duras, qui ont M. de la Bussiere pour Gouverneur.

CRoissez, jeunesse aimable, hâtez votre raison,
Volez à la vertu, courez à la lumiere;
Pour bien former le cœur il n'est qu'une saison;
Ecoutez les avis du sage la Bussiere.
Quand vous aurez acquis par l'âge & les travaux
La noble liberté de voler de vos aîles,
Vous suivrez aisément la trace des Héros,
Et vous n'irez pas loin pour trouver vos modéles.

De Bonneval.





LETTRE

De M. le Commissaire D.

DAns le Mercure du mois de Mai 1750, on demande ce que signifie le mot *Mercurien*, employé dans l'article 18 d'une Ordonnance du 3 Février 1472, imprimée dans le Traité de la Police, tome 3. page 385.

Celui qui a proposé cette question, auroit pû s'en dispenser, s'il avoit apporté quelque attention à la lecture de ce Réglement; il y a en cet endroit une faute d'impression, il faut lire *Merrien* *, au lieu de *Mercurien*; ce mot *Merrien* est employé plus de cent fois dans cette Ordonnance & dans la précédente, ainsi la correction n'est pas difficile à imaginer.

Après avoir répondu à la question proposée dans le Mercure, je vous prie, Monsieur, de me permettre d'en proposer une à mon tour.

Un Magistrat, célébre par son esprit & son érudition, & que je ne me dispense de nommer que par la crainte que j'ai de

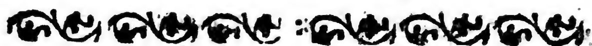
* *Merrien*, est un vieux mot, qui signifie *Bois*, matiere de Bâtiment.

blesser sa modestie, m'a fait présent d'un manuscrit, où l'on trouve fol. 84, une Ordonnance de Police, du 22 Août 1527, qui défend le jeu de frelin ; si quelqu'un sçait ce que c'est, & veut bien en communiquer l'explication au Public par votre canal, on n'aura pas lieu de se plaindre que l'on ait proposé dans le Mercure au sujet du mot *Mercurien*, une question dont l'objet étoit imaginaire, puisque cette question aura donné lieu d'en proposer une dont l'objet est réel.

Vous me permettrez, Monsieur, de me servir de la même voie du Mercure, pour prier M. l'Abbé Goujet, que je ne connois que de réputation, d'indiquer la source & l'ouvrage où il a pris la Liste des Rois de Norvege, qu'il a inserée dans son second Supplément au Dictionnaire historique de Moreri ; s'il vouloit avoir la complaisance d'y joindre les époques des Regnes, il obligeroit infiniment une personne qui s'adonne à l'Histoire.

A Paris, ce 2 Juin 1750.

Les mots des Enigmes & des Logogryphes du premier volume de Juin, sont *cheminée*, *apostrophe*, *tapisserie*, *gâteau*, *camion* & *pantoufle*. On trouve dans le premier Logogryphe *patisserie*, *Iris*, *Issé*, *Atis*, (le) *Tasse*, *tasse*, *astre*, *âtre*, *Astrée*, *Apis*, *Satyre*, *Perse*, *Istrie*, *Pise*, *Paris*, *Pâris*, *Pie*, *pie*, *air*, *ariete*, *rapt*, *rat*, *Pirate*, *Serpe*, *étape*, *pere*, *pater*, *Pair*, *Sire*, *pite*, *ris*, *riz*, *apprêt*, *tapis*, *presse*, *re*, *si*, *ire*, *paresse*, *parti*, *piste*, *trape*. On trouve dans le second *ut*, *guet*, *eau*, *Tage*, *âge*, *auge*, *Aga*. On trouve dans le troisiéme *Mai*, *Ino*, *Io*, *Coni*, *amo*, *nom*, *an*, *Caën*, *Cam*, *mi*, *ami*, *main*, *coin*. On trouve dans le quatriéme les mots qu'il contient.



ENIGME.

FIlle de la folie, & mere des talens,
Je suis utile au peuple, & des Grands adoptée ;
Mon regne est passager, quoi qu'il dure long-tems ;
Je renais de ma chûte, & semblable à Prothée,
De forme, de couleur, je change à tous momens.
Par ma diversité je rejouis, j'amuse,
A la Ville, à la Cour, le Noble, le Bourgeois ;
Et cependant d'inconstance on m'accuse ;

Le ſage tôt ou tard ſe ſoumet à mes loix,
Si l'on en rit, mon nom lui ſert d'excuſe.

N. G.... de Rouen.

AUTRE.

NOus ſommes deux enfans, à ſçavoir ſœur & frere ;
Notre pere eſt un fou pour l'ordinaire,
On ne peut mieux le définir ;
En nous créant il cherche à plaire,
Mais admirez le beau plaiſir ;
Nous ſommes dès notre naiſſance
Condamnés à l'obſcurité ?
Veut-on nous en tirer ? Autre difficulté.
Ce qui fait de nous deux la ſeule difference,
C'eſt que dans mon entretien
Je ſuis moi, quoique femelle,
Plus ſimple & plus naturelle,
Et que toujours mon frere embrouillé dans le ſien,
Fait ſi bien quelquefois que l'on n'y comprend rien.

J. F. Guichard.

LOGOGRYPHE.

Je suis un mouvement de l'âme ;
J'accrois par le desir :
Lui seul me nourrit & m'enflâme ;
Source de mille maux, je la suis du plaisir.
Examine Lecteur ce que mon nom présente :
1, 2 & 3, on me forme en marchant ;
1, 2, 6, 7, Je suis un oiseau, dont le chant
Ne plaît guéres assurément,
Mais dont la beauté ravissante
Offre toujours aux yeux un nouvel agrément.
4, 6, 7, l'ordinaire pâture
Dont usent Messieurs les Baudets ;
1, 2 & 7, j'habite les forêts ;
1, 2, 5, 7, je fais de l'humaine nature
La plus solide nourriture ;
Mais on va deviner, c'est assez, je me tais.

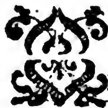
Par M. le Tenneur, Lieutenant Général de Melun.

AUTRE.

Je suis une prison, dont l'aspect au-dehors,
Sous un masque caché présente mille charmes ;
Mais mon sein fort souvent n'est que source de larmes,

Où l'amant pour toujours voit noyer ses transports.
De sept lettres, Lecteurs, prends les quatre premieres,
J'exprime un des deux noms d'un grand engagement;
Mets ces lettres à part, & prends les trois dernieres,
Je suis un appui foible, & qui trompe souvent
Par 1, 2, 3, 6, 7, je suis le blanc d'un Livre;
Un être indivisible, & né pour toujours vivre;
La mere du Sauveur; l'instrument d'un forçat;
L'esclave d'Abraham; un talent diabolique;
Le tendre cœur d'un pain; un ton de la musique;
Un Juge préposé pour les loix de l'Etat.
Je suis pressé, Lecteur, ainsi je me retire;
Déja d'une foule d'amans
Les soupirs & les cris perçans
M'annonçent qu'il est tems d'appaiser leur martyre.

De la Roche le jeune, de Langres.





NOUVELLES LITTERAIRES.

CLEOPATRE, d'après l'Histoire, par M. *Marmontel*, *in*-12.

On trouve par tout la vie de Cleopâtre, mais elle n'est nulle part comme dans cet ouvrage, tournée du côté de la morale & de la politique. Les réflexions profondes & les raisonnemens solides de l'Auteur répandent un grand jour sur cette brillante partie de l'Histoire, mais le style se ressent quelquefois de ces discussions; il nous a paru de tems en tems un peu sec. Ce leger défaut n'empêche pas que la brochure que nous annonçons, ne porte l'empreinte d'un génie lumineux & hardi. On en jugera parle portrait de Cleopatre.

Portrait du Cleopatre.

Cleopatre étoit belle, mais l'éclat de cette beauté, qui lui avoit suffi pour subjuguer le cœur de César, & suivant quelques-uns celui de Cneïus, fils du grand Pompée, étoit devenu le plus foible de ses charmes. L'amour de César l'avoit remplie d'une noble ambition. Elle se sentoit digne du Trône du monde, & pour y parvenir elle n'avoit que la route des cœurs.

Il étoit pour elle de la derniere importance d'étudier l'art de plaire, & personne, je crois, ne s'y appliqua avec autant de succès. Avec une ame forte, élevée, audacieuse, elle avoit reçu de la nature un esprit vif, brillant & enjoué. Elle avoit tous les goûts, elle prenoit tous les tons, elle aimoit tous les plaisirs, & les varioit sans cesse. Moins occupée à satisfaire ses desirs qu'à en inspirer de nouveaux, la certitude de plaire ne lui fit jamais négliger les moyens de paroître plus aimable, & quoiqu'elle aimât de bonne foi, il n'est point d'artifice qu'elle ne mît en usage pour être aimée.

Habile à observer tous les mouvemens du cœur qu'elle vouloit, ou gagner ou retenir, elle sçavoit y jetter à propos la crainte, le desir, l'esperance, la confiance & la jalousie, le ravissement & la douleur, employant tour à tour avec un art inconcevable la tendresse & le caprice, l'ingénuité & la dissimulation, la froideur & l'emportement. Dans le tems où elle sembloit le plus se livrer à ses penchans, elle les régloit sur ses vûes, & son yvresse même étoit politique. On ne sçait ce qui l'emportoit en elle, des graces de la nature ou des rafinemens de l'art. Mais elle portoit si loin l'un & l'autre de ces avantages,

que réduite au plus foible des deux, elle n'eût pas laissé appercevoir la perte de l'autre. Cleopatre réunissoit enfin tout ce qui peut enflammer les passions d'un homme, & flatter l'orgueil d'un Héros.

Le Manuel des Dames de Charité, ou Formules de médicamens faciles à préparer, dressées en faveur des personnes charitables, qui distribuent des remédes aux pauvres dans les villes & dans les campagnes; & un Traité abregé sur l'usage des differentes saignées. Nouvelle édition. *A Paris*, chez *Debure*, l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image Saint Paul, 1750. Un volume *in*-12.

Cet ouvrage, que d'habiles gens regardent comme le plus simple & le plus sûr de tous ceux qui ont paru en ce genre, ne peut manquer d'être bien accueilli dans un siécle, où malgré les invectives des moralistes, il y a beaucoup d'humanité. Ce sentiment deviendra tous les jours plus vif. Il n'est pas possible que la Philosophie & la politique fassent des progrès, sans nous éclairer sur le prix des hommes. Les sages Médecins qui ont composé ce précieux ouvrage, aident les pauvres malades de leurs lumieres, c'est aux gens riches à les secourir de leurs biens.

Histoire des révolutions de l'Empire

de Constantinople, depuis la fondation de cette Ville, jusqu'à l'an 1453, que les Turcs s'en rendirent maîtres. Par M. *de Burigny*. *A Paris*, chez *Debure*, l'aîné, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul, 1750. Trois volumes *in*-12.

Il falloit la sagacité, l'érudition & la patience de M. *de Burigny* pour écrire l'Histoire que nous annonçons. On sçavoit en gros ce qui concernoit l'Empire de Constantinople, mais les détails en étoient peu connus, & il a fallu des recherches infinies pour s'en instruire. Quoique l'Auteur ait jetté beaucoup de lumiere sur les évenemens profanes, il nous a paru que ce qui concerne la Religion, est encore mieux développé. Ceux qui sont portés à mal penser de l'humanité, ne seront point détrompés par la lecture de ce Livre, dans lequel on trouve, je crois, plus de crimes bas & horribles que dans les fastes du reste de l'Univers. Les Sçavans, & ceux qui cherchent à le devenir, ont applaudi à un ouvrage, rempli d'une érudition exacte, & écrit avec beaucoup d'ordre & de clarté : les Lecteurs qui ne cherchent qu'à s'amuser, auroient desiré un peu plus d'art dans les transitions, un peu plus de couleur dans les portraits, un peu plus d'ornement dans le style.

Lettres Turques. Nouvelle édition, revûe corrigée & augmentée. *A Cologne*, chez Pierre *Mortier*, 1750. Deux volumes *in*-12.

Ces Lettres connues par plusieurs éditions inférieures à tous égards, à celle qu'on vient de nous donner, ont surtout réussi par le naturel & par l'élegance. Ce qui nous a paru le plus distinguer cet ouvrage de M. *de Sainte Foy*, des autres de cette nature, c'est que nos ridicules y sont peints sans malignité & sans mysantropie. On y trouvera plusieurs traits semblables à ceux qu'on va lire.

Il n'est pas aisé de démêler, si les François aiment véritablement les Etrangers, ou s'ils n'ont que la vanité, l'espéce de coquetterie de s'en faire aimer. Croiroient-ils que par toutes sortes de bonnes façons, ils doivent tâcher d'adoucir le malheur d'une personne, envers qui la nature a été assez marâtre pour ne l'avoir pas fait naître Françoise ?

Tu me demanderas sans doute, si les Françoises sont belles : on peut croire que non, mais il est impossible de sentir qu'elles ne le sont pas : sans les avoir vûes, on peindra la beauté, jamais les graces.

La Comédie est un lieu où les François s'assemblent à une certaine heure, pour y

pleurer sur la triste destinée de quelques Héros qu'ils n'ont jamais vûs ni connus, & pour y rire des défauts, des foiblesses, des vices & des ridicules de leurs parens, de leurs amis, & des personnes avec qui ils vivent tous les jours.

S'il étoit permis à Paris d'avoir plusieurs femmes, elles y seroient peut-être aussi captives qu'en Turquie, mais comme un François ne peut en avoir qu'une, il ne la cache pas, de peur que son voisin ne cachât aussi la sienne.

LES AMUSEMENS du cœur & de l'esprit, pour les années 1748 & 1749. *A Paris*, chez *Cailleau*, *Briasson*, *David*, le jeune, & *Quillau*. Quatre volumes *in*-12.

Ce Recueil que nous devons aux soins d'un excellent Humaniste, M. Philippe, est extrêmément varié, & il renferme de bonnes choses dans chaque genre : des Poësies vives & legeres, des morceaux de morale lumineux & approfondis, des historiettes heureusement imaginées & écrites avec élégance, quelques voyages curieux, quelques critiques judicieuses. Il en est pourtant de cette collection, comme de toutes les autres ; elle gagneroit beaucoup à être plus courte.

RE'PONSE de M. Daran, à la brochure portant pour titre : *Pour la défense & la*

conservation des parties les plus essentielles à l'homme & à l'Etat, &c. *A Paris*, de l'Imprimerie de *Gissey*, 1750, pp. 76.

Les Adversaires de M. Daran contribuent, sans le sçavoir, & sans le vouloir, à étendre & à affermir sa réputation, en le mettant dans la nécessité de reproduire souvent des Certificats qui attestent la bonté de la méthode qu'il employe dans le traitement des maladies de l'uréthre. Le témoignage des plus grands Médecins, des plus habiles Chirurgiens, & des personnes qui doivent leur guérison aux bougies, est un de ces argumens qu'il ne paroît pas facile de réfuter. Cette espéce de démonstration est maniée avec adresse dans la brochure que nous annonçons.

Anecdotes Litteraires, ou Histoire de ce qui est arrivé de plus singulier & de plus intéressant aux Ecrivains François, depuis le renouvellement des Lettres sous François I. jusqu'à nos jours. *A Paris*, chez *Durand* & *Pissot*, 1750. Deux volumes *in*-12.

Cet ouvrage attribué par quelques personnes à un de nos Ecrivains qui n'y a point de part, pouvoit être très-amusant. Il auroit fallu pour cela en retrancher les Auteurs déja oubliés, ne rapporter des plus connus que des avantures bien pi-

quantes, & mettre plus d'élégance & de correction dans le ſtyle. Ce Livre, tel qu'il eſt, eſt pourtant le plus agréable de tous ceux de ce genre par la quantité, le choix & l'ordre des Anecdotes qu'il renferme. Un article pris au hazard fera mieux connoître cette collection que tout ce que nous en pourrions dire.

Jean Palaprat, né à Toulouſe l'an 1650, *mort en* 1721.

I. Palaprat étoit Sécretaire des Commandemens de M. de Vendôme, Grand Prieur de France, avec lequel il vivoit dans une fort grande liberté. M. de Catinat, qui l'aimoit fort, lui dit un jour en l'embraſſant : les vérités que vous lâchez au Grand Prieur, me font trembler pour vous. Raſſûrez-vous, Monſieur, dit plaiſamment Palaprat, ce ſont mes gages.

II. Palaprat logeoit au Temple, chez M. le Grand Prieur, où quelquefois il n'y avoit point de dîner, & d'autres fois il y avoit des repas énormes. Palaprat diſoit ſur cela. Dans cette maiſon on ne peut mourir que d'indigeſtion ou d'inanition.

III. On prétend que Palaprat avoit fait le Grondeur en un Acte, & que Brueys, à qui il l'envoya, le mit en trois. Sur quoi Palaprat dit : Jarnidious j'avois envoyé à

ce

ce coquin-là une jolie petite montre d'Angleterre, il m'en a fait un tourne-broche.

L'Abbé Brueys contoit la chose autrement. Etant un jour dans une compagnie avec Palaprat, quelqu'un vint à parler du Grondeur, & en fit l'éloge : Le Grondeur ! reprit vivement Brueys, c'est une bonne piéce. Le premier Acte est excellent, il est tout de moi. Le second, cousi cousi, Palaprat y a travaillé. Pour le troisiéme il ne vaut pas le diable : je l'avois abandonné à ce barbouilleur. Ce coquin ! dit alors Palaprat : il me pouille ainsi tout le jour de cette façon, & mon chien de tendre pour lui m'empêche de me fâcher.

IV. M. le Grand Prieur trouva un jour Palaprat qui battoit son domestique. Il lui en fit des reproches assez vifs. Comment, Monsieur, vous me blâmez, dit le Poëte : Sçavez-vous bien que quoi que je n'aye qu'un laquais, je suis aussi mal servi que vous qui en avez trente ?

V. Dès que le Livre de Labruyere eut parû, on employoit à tout propos le mot de *caractére*. J'en avois les oreilles si rebattues, dit Palaprat, qu'un jour que je dînois avec un beau parleur qui s'en servit un million de fois, je m'avisai pour me moquer de lui, de dire d'un ton précieux, que je trouvois des saucisses qu'il y avoit

à ce repas, d'un caractére transcendant.

VI. Dans le tems qu'on sçut que Catinat méditoit la bataille de la Marsaille, je fus envoyé chez lui par M. le Grand Prieur, dit Palaprat. Après que je me fus acquité de ma commission, je me retirai. Le Maréchal me rappella, & me dit froidement : *Vous ne croiriez pas une chose, cependant je suis homme vrai.* J'étois en peine où aboutiroit ce préambule, & je fus fort surpris, lorsque j'entendis cette grande vérité. Il y a plus de huit jours, me dit-il, en me serrant le bras, que je n'ai pas songé à faire un vers, & il rentra tranquillement dans son cabinet sans me laisser le tems de lui répondre.

VII. Un jour, dit Palaprat, que j'étois dans la tente de M. de Catinat, on parla des differentes qualités des Généraux, je dis en jettant un coup d'œil sur le Maréchal, que j'en connoissois un si simple, qu'en sortant de gagner une bataille, il joueroit tranquillement aux quilles. A peine eus-je achevé, que M. de Catinat me répondit froidement : Je ne l'en estimerois pas moins, si c'étoit en venant de la perdre.

VIII. J'ai voulu prévenir, dit Palaprat, le ridicule que tant de gens se donnent, quand ils ont fait fortune, & profiter de mon bon sens, pendant qu'aucune méta-

morphose ne l'avoit encore alteré. Je fis donc un Manifeste de précaution, comme un désaveu anticipé de tournement de tête. Voici quelques articles. Quand je serai devenu riche, si je me fais descendre des Comtes de Toulouse, *je mentirai.* Si je fais des magnifiques descriptions des charges & des terres qui ont été dans ma maison, *autant de faussetés.* Si je fais tomber la conversation sur la noble éducation que mes parens m'ont donnée, sur mon Gouverneur, sur la somme destinée à mes menus plaisirs : *pas un mot de vrai.* Si je soutiens que j'ai dépensé de grandes sommes à servir à mes crochets M. de Vendôme : *Cela est si faux, que je n'avois que cinquante pistoles quand je l'ai suivi.* Mon manifeste n'a pas eu lieu ; la fortune n'est pas venue, & le bon sens m'est demeuré.

CONSIDERATIONS sur le Commerce & la Navigation de la Grande Bretagne, ouvrage traduit de l'Anglois, de M. Joshua-gie sur la quatriéme édition. *A Londres*, 1749. Un volume *in-12.*

Cet ouvrage rare, quoiqu'important, peut passer pour un Traité agréable, & presque complet de la matiere qui en est l'objet. On y voit d'abord les révolutions arrivées dans le Commerce de l'Angleterre, depuis Guillaume le Conquerant

jusqu'à nos jours. De cette espéce de préliminaire, on passe à un détail extrêmement circonstancié & fort instructif : c'est le rapport du Commerce Anglois avec le Commerce de toutes les Nations connues. Des conjectures sur ce qui pourroit rendre ce Commerce plus lucratif & plus étendu, terminent ce Livre qui nous paroît mériter une très-grande attention. La premiere partie qui est historique, est un peu étranglée ; la seconde qui est une suite de calculs, est à peu près exacte ; la troisiéme qui est politique, est profonde & lumineuse. On trouvera dans cet Ouvrage un peu de désordre & beaucoup de vivacité, quelques répétitions & de grandes vûës, de legeres erreurs & des vérités importantes. Nous devons cette Traduction à M. *de Secondat de Montesquieu*, qui soutient, comme Citoyen & comme homme de Lettres, la célébrité du nom qu'il porte.

Recueil de differens Traités de Physique & d'Histoire naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. *Deslandes*, tome 2. *A Paris*, chez *Quillau*, fils, Libraire, rue Saint Jacques, 1750.

Les Sciences abstraites, qui ne servoient guéres autrefois qu'à faire la réputation des hommes illustres qui les cultivoient, commençent depuis quelques années à

tourner au profit de la Société. M. *Deslandes* est un de ceux qui ont contribué à la révolution. Ses nouveaux Traités réunissent trois avantages : ils roulent sur des objets importans ; on leur a donné un tour agréable, & ils sont débarrassés de tous ces calculs effrayans, qui au jugement de bien des personnes, défigurent la Physique depuis trop long-tems. Les Dissertations qui roulent sur la construction des Vaisseaux, sur le nombre d'hommes qui est actuellement sur la terre, sur les progrès de l'Artillerie & du génie, nous ont paru les plus instructives. L'Auteur sent mieux que nous ce qui manque à son travail, pour avoir le degré de perfection dont il est susceptible.

LETTRES DE NINON DE LENCLOS, au Marquis de Sevigné. *A Amsterdam*, chez *François Joli*, 1750. Deux volumes *in*-8°.

Le Public a jugé que l'Auteur de cet ouvrage étoit homme d'esprit, & qu'il sçavoit écrire, mais on y a trouvé plus de métaphysique & moins de volupté qu'on n'en attendoit. Une certaine monotonie dans le style, & peut-être aussi dans les pensées, empêche qu'on ne sente jusqu'à un certain point les choses fines & ingénieuses, dont ces Lettres sont remplies. Le systême qui sert de base à ce Livre, ne s'est

pas trouvé du goût de beaucoup de personnes, & en particulier de l'homme d'esprit qui nous a adressé les vers qu'on va lire.

DENONCIATION au Tribunal de l'Amour, des Lettres de Ninon de Lenclos.

PRends ton carquois, Dieu de Cythére,
Contre l'Auteur d'un ouvrage nouveau ;
Il déchire ton voile, il leve ton bandeau ;
Il veut t'enlever le mystére,
Et te réduire à ton flambeau :
Sur les mortels soumis au pouvoir de tes armes
On ne peut ouvrir le rideau,
Sans ôter à tes feux la moitié de leurs charmes.

POESIES de M. *Cottereau*, Curé de la Ville de Donnemarie. *A Paris*, chez André *Cailleau*, rue Saint Jacques, & la veuve *Pissot*, Quai de Conti, 1750. Un volume *in*-8°. pp. 100.

M. *Cottereau* a enrichi si long-tems le Mercure, que nous serions impardonnables, si nous ne saisissions avec empressement l'occasion qui se présente de rendre justice à son travail & à ses talens. Sa versification nous a paru facile & naturelle ; sa morale pure, sans être outrée ; son Recueil, quoique très-court, extrêmement varié.

Les bornes de ce Journal ne nous permettant pas de justifier notre jugement par de longues piéces, nous nous bornerons à rapporter quelques Epigrammes.

Epigramme sur un Curé d'un pauvre Village du Diocése de Sens.

PRelat, qui m'as placé pour la premiere fois
Dans un pays sauvage, aride & plein de bois,
Ma misere est extrême & ma peine accablante.
Suivant ta promesse obligeante,
Et par l'ordre établi dont tu t'es fait la loi,
J'attends que ta main bienfaisante
Me confere un meilleur emploi.
Mais pour preuve évidente
Que la misere me tourmente,
Et que mes Paroissiens sont tous de pauvres gens,
(Pour un Curé, chose étonnante !)
Je suis triste, & ma peine augmente,
Quand je fais des enterremens.

Seconde Epigramme.

Dans une Paroisse d'Auxerre,
Un Maître Bohemien mourut subitement ;
Pour contenter sa femme on eut soin de lui faire
Un magnifique enterrement ;
Trois jours après, le Curé poliment,
Accompagné de deux Vicaires,
Vint demander ses honoraires.

La veuve, à ce discours pressant,
Dit à sa fille ingénument :
Babet, ces bons Messieurs ont chanté pour ton pere,
Et tu sçais que chacun s'aide de son métier.
Eh bien ! sonnons du tambourin, ma mere,
Et dansons pour les remercier.

Troisiéme Epigramme.

Au fort d'une bataille un Général de France
Apprit la mort d'un fils qu'il aimoit tendrement,
D'un fils doux, généreux, docile & complaisant,
Sur qui seul il fondoit sa plus douce esperance,
Mais loin de s'affliger de cet évenement,
Ce pere infortuné sçut si bien se contraindre,
Qu'il étonna tous les esprits.
Il dit à ses soldats : braves gens, mes amis,
Aujourd'hui ne songeons qu'à vaincre;
Demain je pleurerai mon fils.

Manuel lexique, ou Dictionnaire portatif des mots François, dont la signification n'est pas familiere à tout le monde. *A Paris*, chez *Didot*, Quai des Augustins, à la Bible d'or, 1750. Deux volume *in*-8°.

Cet ouvrage ne peut manquer de réussir ; parce que c'est un Dictionnaire traduit de l'Anglois, & parce que c'est un Dictionnaire présenté au Public par M. l'Abbé Prevost.

Il eſt impoſſible qu'il ne ſe ſoit gliſſé dans ce Récueil quelques articles que tout le monde ſçait, & quelques autres que perſonne ne ſe ſoucie de ſçavoir, mais nous l'avons aſſez examiné, pour oſer aſſûrer que la plûpart des choſes qui y ſont contenues ſont utiles ; quelques-unes même agréables. Trois ou quatre traits, pris au hazard, feront connoître la matiere & la forme de ce Dictionnaire.

MINE.

S. F. En termes d'Hiſtoire naturelle, c'eſt un lieu où ſe forme quelque métal, ou quelque minéral, tel que le vitriol, l'antimoine, la litharge, le cinabre, &c. *Mine* ſe dit auſſi des lieux d'où l'on tire des diamans. La plus fameuſe Mine d'or eſt celle du *Potoſi*, au Perou ; c'eſt une montagne qui n'a pas plus d'une lieue de circuit, & d'où les Eſpagnols ont tiré des millions ſans nombre. Les plus fameuſes Mines de diamans, ſont celles de Golkonde & du Bréſil. On remarque que toutes les veines des Mines d'or & d'argent ſont du côté du Soleil levant ; quelques Naturaliſtes prétendent que les Mines des métaux croiſſent comme de véritables végétaux, qu'elles ont un tronc, des rameaux, & des veines proprement dites,

qui servent à leur nourriture & à leur accroissement : on en cite plusieurs, telles que les Mines de fer, de l'Isle d'*Elbe*, qui ayant été long-tems abandonnées comme vuides, sont redevenues ensuite plus abondantes que jamais.

En terme de Fortification, *Mine* signifie une ouverture souterraine, où l'on place des barils de poudre, pour y mettre le feu avec une mêche, & faire sauter tout ce qui se trouve au-dessus : On appelle *Mineurs* ceux qui travaillent aux Mines. En termes de peinture, on appelle *Mine-de-Plomb*, une couleur composée de céruse brûlée, qui donne un rouge orangé fort vif. En termes de mesure, *Mine* se dit communément de deux minots. En termes de Monnoye, *Mine*, est le nom d'une ancienne Monnoye Grecque, du poids de cent drachmes ou d'une livre ; la petite *Mine* n'étoit que de 65 drachmes. Les Hébreux avoient aussi leurs *Mines* ; la grande de six vingt drachmes, ou soixante-dix secles, & la petite de 50 secles, qui s'appelloit *Mine Attique*.

PHILTRE.

Philtre. S. M. mot Grec, formé du verbe, qui signifie *Aimer*. On a donné ce nom à certaines drogues qu'on fait prendre

pour inspirer de l'amour. Quoique l'imposture abuse quelquefois de la crédulité des esprits simples, l'expérience ne permet pas de douter qu'il n'y ait des influences d'un corps sur un autre qui peuvent produire ce qu'on appelle des penchans & des aversions; mais il est certain, 1°. que ces sentimens, quoique indélibérés, n'ont jamais la force de nous faire agir malgré nous. 2°. Que ce ne peut pas être l'interposition d'un corps étranger qui les produise. 3°. Que quand cet effet pourroit être produit par un corps étranger, il ne pourroit l'être constamment, c'est-à-dire, qu'il ne dureroit pas plus long-tems que sa cause, qui se détruiroit nécessairement par son action même, & par conséquent, que s'il y avoit des Philtres, ils demanderoient d'être continuellement renouvellés, sans quoi leur impression s'évanouiroit aussi-tôt. Concluons que les seuls Philtres qu'on puisse reconnoître, sont les influences immédiates d'un sexe sur l'autre, soit par le seul instinct de la nature, qui les porte l'un vers l'autre, & qui peut être fortifié par des rapports mutuels d'esprits & d'humeurs, soit par les charmes de la beauté, de l'esprit, & des autres qualités naturelles ou acquises, qui agissent tout à la fois sur les sens & sur

l'imagination, ſoit encore plus par la force de ces deux cauſes réunies. Ainſi pour être aimé des perſonnes d'un ſexe different du nôtre, rendons-nous aimables, & laiſſons faire le reſte à la nature, qui eſt d'elle-même un aſſez bon Philtre.

RHINOCEROS.

Rhinoceros. S. M. Nom Grec d'un fort gros animal, qui a la tête d'un cochon, avec une corne pointue ſur le nés, ce que ſignifie ſon nom, la peau ſans poil & diſpoſée en forme d'écailles très-dures, la queue courte, & qu'on prétend fort ennemi de l'élephant. Il eſt aſſez commun en Aſie, & dans les déſerts de l'Afrique, où l'on ne le chaſſe que pour avoir ſa peau, dont les habitans ſe font des boucliers. Malgré la groſſeur de ſa maſſe, il eſt fort leger à la courſe, & n'eſt redoutable que lorſqu'on l'attaque, & qu'on le met en furie par quelque bleſſure. Un Capitaine de Vaiſſeau Hollandois en a tranſporté un en France, qui a été vû de tout Paris en 1748. On trouve vers le Cap de Bonne-Eſperance une autre eſpéce de Rhinocéros, qui a deux cornes ſur le nez, & du poil gris-cendré au lieu d'écailles.

EXPOSITION des découvertes philoſophiques de M. le Chevalier Newton, par

M. *Maclaurin*, de la Société Royale de Londres, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois par M. *Lavirotte*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. *A Paris*, chez *Durand*, rue Saint Jacques, au Griffon, 1749. Un volume *in*-4°.

Newton ce génie sublime, à qui il appartenoit de changer la face de la Philosophie, s'est acquis tant de célébrité, qu'il est devenu comme de mode d'adopter, de connoître au moins ses principes. La difficulté de les étudier dans l'original a donné naissance à plusieurs Commentaires. M. Maclaurin n'est pas le premier qui en ait entrepris, mais, de l'aveu des Anglois, il est celui qui y a mieux réussi. Pour préparer les Lecteurs à l'admiration qu'il croit dûe aux découvertes de son Maître, le Disciple commence son ouvrage par une Histoire agréable & très-adroite des erreurs qui les ont précédées. Il les prend dès leur origine, il en expose la cause & les progrès, & s'attache avec raison à faire sentir combien l'esprit humain est sujet à s'égarer, lorsqu'il préfere le brillant des hypothéses à la sagesse des expériences. Ce premier Livre est suivi de celui qui traite de la théorie du mouvement & de la méchanique. On donne par la voie de l'Analyse dans le troisiéme, la démonstration

de la pesanteur, cette force par laquelle tous les corps tendent au centre du monde. Les effets de la gravitation développés par la synthése font le sujet du quatriéme Livre.

L'exécution de cette belle entreprise nous a paru pleine de lumiere ; nous y aurions desiré plus de précision, souhait singulier & nouveau à l'égard d'un ouvrage Anglois. Le Traducteur qui écrit bien, & qui est Physicien, a eu le courage de défendre notre Descartes, & l'adresse de le bien défendre. Nous regrettons bien sincérement, que des occupations d'une autre espéce empêchent M. Lavirotte de nous faire dans la suite de semblables présens.

L'Académie de la Crusca, si célébre par les grands Hommes qu'elle a formés, & par ceux qu'elle a adoptés, vient de recevoir M. *de la Bruere*, un des Auteurs du Mercure. Ce choix prouve que les talens aimables sont recherchés en Italie comme en France.



BEAUX-ARTS.

*LETTRE à M.***.*

J'Ai vû, Monſieur, la belle Statue de l'Amour, que M. Bouchardon vient d'exécuter en marbre pour le Roi. L'idée avantageuſe que je m'en étois faite ſur des rapports confus, loin de diminuer à la vûe de l'ouvrage, comme il arrive bien ſouvent, s'eſt trouvée tout d'un coup portée à un point d'admiration & de plaiſir que je ſuis tenté de partager avec vous, puiſque vous deſeſperez d'en pouvoir jamais jouir en entier, c'eſt à-dire par vos propres yeux.

L'objet de ce grand Sculpteur a été de nous repréſenter l'Amour, qui déja vainqueur des Dieux, entre autres de Mars & d'Hercule, s'eſt emparé de leurs armes & prétend changer la Maſſue de ce dernier en un Arc formidable qui ne trouve plus de cœur à l'épreuve. Voilà, dira-t'on, bien des choſes exprimées à la fois, & on ſçait que la Sculpture a peut-être encore moins d'avantage que la Peinture, pour nous faire imaginer plus d'un moment dans les actions qu'elles nous expoſent, mais vous allez juger de l'art & du génie avec lequel l'Auteur a vaincu cet obſtacle.

La figure de l'Amour, qui n'eſt plus un enfant jouant dans les bras de ſa mere, eſt de cinq pieds de proportion, & par conſéquent de la force & de l'âge qu'on donne à l'amant de Pſyché; avec l'épée de Mars qui eſt à ſes pieds, entremêlée de copeaux, il a non-ſeulement dégroſſi l'ouvrage, mais formé plus des deux tiers de ſon Arc, dont il commence à eſſayer le reſſort & l'élaſticité. Pour s'aſſûrer d'un plein ſuccès, il ne lui reſte que le bout & le gros nœud de la Maſſue à rabattre. Il étoit abſolument néceſſaire que cette derniere partie de l'opération ne fût pas achevée, pour ne laiſſer aucun doute, tant ſur la matiere qu'il employe, que ſur l'uſage qu'il en veut faire. Vous concevez, Monſieur, que pour commencer à faire plier un Arc de cette grandeur & dont la partie inférieure eſt encore une maſſe informe, il faut employer bien de la force, & comme c'eſt un Dieu qui travaille, il eſt indiſpenſable de lui conſerver de la nobleſſe; il allonge ſa main gauche autant qu'il eſt poſſible à une figure debout, en force, & qui n'eſt par conſéquent que médiocrement inclinée, & il appuye l'extrémité de ce même Arc contre ſa poitrine avec ſa main droite pour le faire courber; ce mouvement produit un balancement de figure des plus

nobles, & d'autant plus heureux qu'il ne paroît point recherché. Le soutien nécessaire au plus grand nombre des figures représentées debout, & dont l'art est ordinairement très-mal caché, se voit ici également heureux & bien trouvé; c'est un trone de laurier qui repousse quelques branches chargeés de feuilles, & sur lequel la peau du Lion de Nemée paroît jettée au hazard; elle groupe à merveilles avec le casque & le bouclier de Mars, appuyés contre ce même tronc. Les plumes de ce casque, qui sont légeres & flotantes, font un contraste admirable avec le poil rude & la criniere du Lion. Enfin les aîles de l'Amour, qui sont grandes & fortes & d'un goût different, ont exigé une autre sorte de travail; il est si simple & si naturel, qu'on se plaît à jouir de ces differentes oppositions; elles ne font aucun tort, quelque riches qu'elles puissent être, à la figure même, & ces accessoires ne sont plus qu'une belle épisode heureusement placée dans un beau Poëme. On voit sur le terrain semé de fleurs, la corde destinée à tendre l'Arc d'abord qu'il sera fini. Ainsi, comme je vous l'ai déja observé, Monsieur, nul doute sur le genre de l'opération, sur la nature du travail, sur les motifs de l'entreprise, sur la maniere dont elle est exé-

cutée & sur l'effet que l'on doit s'en promettre. Examinons à présent la figure elle-même.

L'Amour est nud, comme on le représente ordinairement; l'air de tête est noble sans affectation, le sourire est délicat sans le moindre soupçon de grimace, & la malignité de son regard n'est point chargée, elle annonce le plein succès de son opération, & fait penser aux suites qu'elle doit avoir; ses cheveux naturellement annelés & renoués à l'antique par un simple ruban, ont leurs masses distinctes & sont facilement travaillés; le col est parfaitement uni à la tête & aux épaules, le carquois est noblement placé sur le dos, & le cordon qui le tient suspendu, ne cache ni n'interrompt le jeu d'aucune des parties qu'il recouvre; les oreilles, les pieds, les mains & les genouils sont enfin d'un goût exquis. Voilà, Monsieur, quelle est la composition de cette belle Statue. A l'égard du travail, c'est la chair même touchée sans aucune maniere, laissant voir toute l'expression de la peau & toute la justesse des muscles & des attachemens.

La nécessité d'exprimer la jeunesse n'a pas été sans doute une des moindres difficultés que l'Auteur ait rencontrées dans cet ouvrage; obligé de rendre cet âge où la

Nature n'ayant pas encore pris toute sa croissance, s'établit sur des parties qu'elle augmente & fortifie les premieres, & qui doivent se trouver proportionnées dans l'âge viril, il devoit encore conserver l'idée de la beauté au milieu d'une maigreur ou pluôt d'un défaut d'embonpoint nécessaire pour exprimer l'adolescence; il ne falloit pas cependant oublier que l'on représentoit un Dieu, & quel Dieu encore! Les proportions de cet âge étoient difficiles à trouver, il falloit les saisir sur differens modéles, qui dans ces circonstances présentent plus la charge qu'on doit éviter, que l'exemple à suivre; l'Auteur se trouvoit privé de la ressource ordinaire des belles proportions que l'antique nous fournit dans l'Hercule, dans l'Apollon, dans la Venus, dans l'Antinous, &c. Toutes ces figures sont d'un âge formé, & par-là elles ne lui offroient aucun secours pour les détails de celle dont je vous entretiens. Il se trouveroit donc des cas, me direz-vous, Monsieur, où la connoissance & l'étude de l'antique deviendroient inutiles, ce qui démentiroit ce que je vous ai dit si souvent de leur utilité; non, Monsieur, je ne me contredis point, cette étude servira toujours & dans tous les cas, aux Artistes qui voudront exceller; non-seulement elle

apprend à lire, à ſaiſir la Nature & à la rendre dans ce qu'elle a de plus grand, mais elle met ſeule en état d'exécuter tous les ſujets. L'ouvrage qui fait le ſujet de cette Lettre en eſt une bonne preuve, & ſans m'engager dans une plus grande diſcuſſion ſur les chef-d'œuvres de l'antiquité, je me contenterai de vous obſerver que Puget, le Bernin, Michel-Ange même, & quelques autres modernes illuſtres nous ont laiſſé de grands exemples pour l'expreſſion de la chair & de la peau, & que M. Bouchardon, attentif à recueillir le fruit de ces exellens modéles, ne s'eſt jamais écarté de la route que nous ont tracée les illuſtres modernes & les anciens Sculpteurs Grecs, qui ont conſulté principalement la Nature; elle ſera toujours la maîtreſſe commune de tous les grands Artiſtes paſſés, préſens & à venir. C'eſt auſſi par cette raiſon que l'Auteur ne s'eſt point aſſujetti aux proportions du jeune Olympe que l'antique nous préſente, & qui ſont les mêmes de ſon Amour; il a exécuté ce qu'il a vû, & nous fait ſentir en même-tems les méditations qu'il a faites ſur le grand Art de la Sculpture.

Je ſuis, Monſieur, &c.

A Paris, le 31 Mai 1750.

Duflos, Graveur, Place Dauphine, vient de mettre au jour deux Estampes, *le Bain* & *la Fète Italienne*. Elles sont gravées d'après les tableaux originaux de Pater, joli Peintre, mais inférieur à Vatteau, dont il est imitateur.

MEMOIRES sur le Louvre. Nouvelle édition, revûe & corrigée, brochure *in*-12. qui se trouve chez *Prault*, fils, & la veuve *Pissot*.

Ces deux Mémoires ont été lûs avec tant d'empressement & si hautement loués dans tous les Journaux, qu'il paroît inutile d'en donner l'extrait. Nous nous contenterons de dire que nous avons été sur les lieux le livre à la main, & que les idées qu'on y propose, nous ont paru claires, simples, nobles & d'une facile exécution. Qu'il nous soit permis d'ajoûter que le second Mémoire est fort supérieur au premier.





COLIN ET COLETTE.

DUO.

JE t'adore, Colin.
Qu'une crainte ſecrette
Ne trouble plus notre deſtin.
Aimons-nous d'une ardeur parfaite ;
Que nos ſoupirs
Annoncent nos déſirs,
Irritent nos plaiſirs.
Que la délicateſſe
Regle nos tranſports ;
Que la ſageſſe
Banniſſe nos remords.
De nos idées,
De nos penſées,
Faiſons un tout charmant ;
Que la Nature les anime,
Que la volupté les exprime,
Et que le cœur en ſoit garant.
Attentifs à nous plaire,
Au fidéle berger,
A la tendre bergere
Enſeignons l'art d'aimer.



SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique, en quittant Tancrede, dont elle a donné 21 représentations avec beaucoup de succès, représenta pour la premiere fois le 5 Mai dernier *Leandre & Héro*, Tragédie, précédée d'un Prologue.

Le Poëme de cet Opera est un ouvrage échappé à la premiere jeunesse d'un Magistrat illustre dans la République des Lettres, respectable par ses talens, ses vertus & ses emplois.

Il a été mis en musique par un Militaire, distingué par sa naissance, revêtu de titres acquis par des actions & des services honorables, & connu depuis long-tems par son goût & son amour pour les Beaux-Arts.

La paix donnée à l'Europe par le vainqueur le plus généreux a fourni l'idée du Prologue. C'est la clôture du Temple de Janus.

L'histoire de Léandre & Héro, si agréablement écrite par Ovide, est le fond de la Tragédie.

Leandre & Héro, en faisant l'exposition de leur amour, font celle de la Tra-

gédie. Héro s'est consacrée à Vénus, & la Déesse l'a choisie pour sa grande Prêtresse; à l'ombre des Autels elle cache ses amours. La rage, la fureur, la jalousie d'Athamas, Roi de Sestos, sont désormais inutiles. Je puis, dit Héro,

Dans ces demeures tranquilles
Vous attendre, vous voir, ne vivre que pour vous.

Leandre plein de son amour ne peut dissimuler ses craintes. Athamas est son rival, il est Roi, &c. mais la protection de Vénus lui redonne de l'esperance. Un Duo dont la musique a paru aussi aimable que les paroles, termine cette premiere Scéne, & les hommages que les bergers viennent rendre à la nouvelle Prêtresse, amenent & forment une fête Pastorale, qui est suivie de l'arrivée de Thermilis.

C'est la Reine des Isles Eoliennes. Elle est fille d'Eole & magicienne. Elle vient consulter Vénus sur la situation de son ame. La Prêtresse lui demande le nom de son amant; c'est Léandre qu'elle nomme. Héro la renvoye à la fête d'Adonis, qui en effet est celle du troisiéme Acte, & un bruit de guerre qui annonce l'arrivée d'Athamas, finit celui-ci.

Athamas agité de ses douleurs, vient dans un bois consacré à l'Amour. Il y chante

chante un très beau Monologue. Héro paroît; le reproche, la tendresse, la violence même, caractérisent la passion extrême de ce malheureux Roi. Rien ne l'arrête; il veut arracher à Vénus, à ses Autels, à l'Amour même, la jeune Prêtresse qu'un nuage dérobe à ses transports.

L'Amour vengeur se montre dans un nuage enflammé & dans son Temple. Athamas est assailli de toutes les passions malheureuses. La jalousie, la vengeance, le désespoir lui donnent le conseil affreux d'être cruel comme elles. Eh bien! dit Athamas.

Je vole à la vengeance;
Quel en sera le fruit?
Un remords éternel.
Va, fais des malheureux, ne cesse point de l'être,

Lui répondent tous ces monstres en l'environnant, & en finissant cet Acte.

On revoit au troisiéme Léandre & Héro. Le jeune Prince d'Abidos au désespoir des périls que l'amour d'Athamas & celui de Thermilis font courir à sa chere Héro, ne respire que vengeance. Il part pour s'armer & pour renverser la puissance du Roi de Sestos, & la fête de Vénus & d'Adonis, dont on entend le prélude, & à laquelle Athamas préside, force la Prêtresse de s'é-

loigner. Athamas & Thermilis viennent avec la fête dans laquelle on a entendu une belle chaconne.

Un coup de tonnerre cependant répond aux ſoins & aux vœux d'Athamas. Le peuple effrayé ſe diſperſe. Ce malheureux Roi engage Thermilis à recourir à ſon art pour connoître quel ſera le ſort que lui prépare l'Amour. L'art fatal de Thermilis lui découvre & le ſort du Roi & le ſien même. Le déſeſpoir s'empare de leur ame, & ils finiſſent la Scéne & l'Acte par un Duo de fureur d'une grande & forte exécution.

C'eſt ſur le Port d'Abidos que ſe paſſe le quatriéme ; la flotte de Léandre eſt préparée ; il va enlever l'objet de ſon amour, & renverſer la puiſſance du Roi de Seſtos. Thermilis qui paroît, retarde pour quelques momens ce projet. Elle porte dans cette Scéne l'amour, la jalouſie, les fureurs qu'on devoit en attendre.

Les Matelots prêts à s'embarquer, forment un divertiſſement agréable. Léandre chante une Ariete charmante qui a été embellie encore par l'art de l'Acteur *. On s'embarque ; ce mouvement & ce ſpectacle terminent fort agréablement cet Acte.

La tendre Héro vient pendant la nuit ſur la terraſſe de ſon Palais, qui donne ſur

* M. Jeliote.

la mer; ce terrible Elément, l'obſcurité des ombres, les dangers que court pour venir la joindre un amant qu'elle adore, font le ſujet du Monologue qu'elle chante Il eſt ſuivi d'un divertiſſement formé par les Prêtreſſes de Vénus, confidentes de ſon amour. Athamas l'interrompt; Thermilis portée dans les airs, vient elle-même pour annoncer le deſſein de Léandre, mais elle ne s'en remet point au ſort douteux des armes pour aſſûrer ſa vengeance; elle déchaîne les vents & ſouleve les flots; on voit & on entend une tempête horrible; une flotte diſperſée périt, & le vaiſſeau de Léandre frappé de la foudre eſt englouti; Héro qui en eſt témoin, ne balance pas, elle ſe précipite dans la mer, & va s'unir pour jamais à l'objet de toute ſa tendreſſe.

Telle eſt la marche théatrale de cet Opéra; elle eſt auſſi ſimple que naturelle. L'idée du Temple de l'Amour vengeur eſt neuve & forte; il y a encore beaucoup d'adreſſe à avoir fait à la fois Thermilis, fille d'Eole & magicienne; en cherchant à découvrir le ſort du Roi de Seſtos, elle voit le ſien qu'elle ne cherchoit pas.

Ce moyen a fourni un beau morceau de déclamation au Muſicien, au Poëte une ſituation très-théatrale, & à l'Actrice * une

* La Demoiſelle Chevalier.

occasion de montrer le talent particulier qu'elle a pour les rôles de ce grand genre.

Il y a dans chaque Acte des beautés particuliéres. La fête du premier étoit d'autant plus difficile à bien remplir, qu'elle est dans un genre mille fois rebattu. On y a pourtant entendu avec autant de surprise que de plaisir des bergeries nouvelles. Les coupures de danse & de chants, qui amenent le divertissement, prouvent le goût de l'Auteur de la musique, & l'air que danse ensuite une bergere prouve son invention; tout ce divertissement a paru varié & agréable.

Le Monologue du second Acte, sa ritournelle, ses accompagnemens sont fort beaux, ils l'auroient paru même dans la bouche d'un Acteur moins estimable.* On a trouvé beaucoup de force dans toute la fête cruelle qui le suit. La Chaconne du troisiéme Acte a été unanimement applaudie. La fête des Matelots du quatriéme, & celle des Prêtresses du cinquiéme, se sont disputées long-tems le prix. On a été incertain jusqu'à ce que l'Acteur chéri, qui représente Léandre, a quitté le rôle; alors on n'a plus vû que Héro,** & le cinquiéme

* M. de Chassé a joué le rôle d'Athamas avec la noblesse & l'expression qui lui sont propres.

** Mlle Fel.

acte a pris le dessus ; Leandre a reparu, mais la préférence étoit décidée.

Le peu de choses qu'on rapporte n'est point une exclusion pour ce qu'on ne cite pas ; à peine a-t'on parlé ici du Prologue. Tout le monde cependant a loué & chanté un bel air de violon, & la Parodie qui en a été faite, mais les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de tout dire.

Ce motif nous force à passer rapidement sur les détails du Poëme, où le Public a trouvé quelques défauts, & beaucoup de choses très-agréables.

Avertissement de M. Morand.

La répugnance & l'attention que j'ai toujours eues à ne pas travailler sur des sujets déja traités avec succès avant moi, m'engagent à prendre aujourd'hui une précaution qui puisse m'empêcher d'être regardé comme copiste ou plagiaire.

Il y a plus de quinze ans que j'ai fait un Ballet Lyrique en trois Actes, un desquels est *Léandre & Héro.* Cet Acte étoit surement composé, & avoit même été répeté avant qu'il fût question de l'Opéra de *Léandre & Héro*, que deux Auteurs aussi distingués par leurs talens que par leur naissance vont donner au Public. Des raisons inuti

les à dire ici ont éloigné jusqu'à présent la représentation de ce Ballet, mais comme il se pourroit qu'étant quelque jour mis sur la Scéne, on rendît, surtout à la Musique, la justice qui lui est due, je serois fâché qu'on pût m'accuser alors d'avoir voulu me prévaloir de l'Ouvrage d'autrui.

Ainsi j'ai crû devoir détacher ce petit Poëme de son tout, pour conserver seulement ma datte d'ancienneté, & pour n'être exposé à aucun reproche, lorsqu'il paroîtra, soit au Théatre, soit dans le recueil de mes essais en divers genres, qui est actuellement sous presse.

Nous ajoûterons à ce que M. Morand vient de dire, qu'il a fait sauver Léandre par Vénus, ce qui amene naturellement à la fin de son Poëme un divertissement très-agréable.

Les Comédiens François ont donné le 12 du mois de Janvier, *Oreste*, Tragédie de M. *de Voltaire*, qui vient d'être imprimée chez *le Mercier* & *Lambert*. Voici l'ordonnance de ce Poëme.

Pammene, vieillard, qui a été témoin du meurtre d'Agamemnon, déplore avec Iphise cette funeste révolution dont ce jour-là même on célebre la fête par ordre

d'Egiſte ; il partage avec elle la douleur qu'elle a de voir Electre dans les fers.

Ma ſœur eſclave, ô ciel ! ô ſang d'Agamemnon !
Un barbare à ce point outrage encor ton nom !

Electre.

C'eſt-là, c'eſt en ces lieux . . . . . .

. . . .

Que j'ai vû votre pere attiré dans le piége,
Se débattre & tomber ſous leur main ſacrilége.
Pammene aux derniers cris, aux ſanglots de ton Roi,
Je crois te voir encor accourir avec moi.
J'arrive, quel objet ! Une femme en furie
Recherchoit dans ſon flanc les reſtes de ſa vie.
Tu vis mon cher Oreſte enlevé dans mes bras,
Entouré des dangers qu'il ne connoiſſoit pas.
Près du corps tout ſanglant de ſon malheureux pere.
A ſon ſecours encor il appelloit ſa mere.

. . . .

. . . .

Es-tu vivant encor ? As-tu ſuivi ton pere ?
Je pleure Agamemnon, je tremble pour un frere.

Pammene.

Avez-vous donc des Dieux oublié les promeſſes ?
Avez-vous oublié que leurs mains vengereſſes

Doivent conduire Oreste en cet affreux séjour,
Qu'il doit punir Egiste au lieu même où vous êtes,
Sur ce même tombeau, dans ces mêmes retraites?

Clitemnestre cherche à calmer la douleur d'Electre, & à modérer son esprit de vengeance.

Vous pensez que je viens heureuse & triomphante
Conduire dans la joye une pompe éclatante.
Electre, cette fête est un jour de douleur;
Vous pleurez dans les fers, & moi dans ma grandeur.

Elle est agitée de remords & de cruels pressentimens sur la vengeance d'Oreste.

Je chassai de mon cœur la Nature outragée;
Je tremble au nom d'un fils, la Nature est vengée.

Son agitation continue dans la Scéne suivante avec Egiste. Il a envoyé son fils Plistene à Epidaure, pour le défaire d'Oreste, qu'il a appris s'y être retiré. Clitemnestre abhorre ce projet & veut consulter l'Oracle.

L'amour brava les Dieux, la crainte les consulte.

Dans la premiere Scéne du second Acte Oreste & Pilade nous apprennent que Plistene, fils d'Egiste, a péri en attaquant Oreste dans Epidaure. Ils apportent sa

cendre dans une urne, qui doit être présentée à Egiſte, comme contenant les cendres d'Oreſte. Clitemneſtre intimidée par la réponſe de l'Oracle, qui confirme ſes craintes ſur le retour d'Oreſte, propoſe à Electre l'hymen de Pliſtene, dont elle ignore la mort & dont on attend le retour. Electre rejette cet hymen avec horreur. Dans ce moment Iphiſe vient lui apprendre qu'elle ſoupçonne qu'Oreſte eſt de retour; ella a vû les offrandes que deux inconnus ont dépoſées ſur le tombeau d'Agamemnon. Elle a crû y reconnoître l'épée & l'anneau de ſon pere. Electre ne ſçauroit ajoûter foi à cette nouvelle. Clitemneſtre lui a fait entendre qu'Oreſte n'eſt plus.

J'ai crû voir, & j'ai vû dans ſes yeux interdits
Le barbare plaiſir d'avoir perdu ſon fils.

Dans la premiere Scéne du troiſiéme Acte, un eſclave porte une urne & une épée. Oreſte & Pilade, armés ſeuls pour punir Egiſte dans ſon propre Palais, font trembler Pammene, qui croit que c'eſt tenter le Ciel.

Ils vont, *répond Pilade*, en ſignalant ſon pouvoir oublié,
N'armer que la Nature & la ſeule amitié.

Pammene court encourager les amis ſe-

crets du fils d'Agamemnon, & répandre le bruit de la mort d'Oreſte, pour tromper Egiſte & Clitemneſtre.

Electre qui voit l'urne & les Etrangers interdits, ne doute plus de la mort d'Oreſte, & croit qu'ils ont été ſes aſſaſſins. Elle le déclare à Oreſte, qu'elle ne reconnoît point depuis ſeize ans d'abſence & de malheurs, & ſe ſaiſit de cette urne, qu'elle croit contenir ſes cendres, & qu'Egiſte ſurprend entre ſes mains. La douleur où il voit Electre le confirme dans l'opinion de la mort d'Oreſte. L'avidité qu'Egiſte lui-même montre pour ces triſtes reſtes d'un infortuné, perſuade Electre que ce ſont en effet les cendres de ſon frere.

Egiſte lui fait arracher cette urne qu'elle tient entre ſes bras, & il donne Electre elle-même comme eſclave pour récompenſe à Oreſte, qu'il prend pour ſon vengeur. Le bruit qui commence à ſe répandre dans Argos de la mort du fils d'Egiſte, met Oreſte & Pilade en danger. Pour prévenir l'effet de ce ſoupçon, ils prennent la réſolution d'éclater & d'attaquer le Tyran à force ouverte, appuyés de Pammene & des autres amis d'Agamemnon.

Oreſte témoigne quelque regret à Pilade de ce qu'ils préparent ſa vengeance ſur Egiſte ſans en informer Electre, qui y

prend tant d'intérêt, & qui ne vit que pour en jouir, & sans se découvrir à elle :

Quoi ! j'abandonne Electre à sa douleur mortelle

Pilade.

Renfermez cette amour & si sainte & si pure.

Doit-on craindre en ces lieux de dompter la Nature?

Electre voyant fuir Oreste.

Le perfide ! il échappe à ma vûe indignée.

. . . .

Pour moi, pour ma vengeance il ne reste que moi.

. . . .

Ah ! le barbare approche, il vient. . . . .

Oreste.

O ma Patrie, ô terre à tous les miens fatale;

Redoutable berceau des enfans de Tantale !

. . . .

De quoi suis-je puni, de quoi suis-je coupable ?

Au sort de mes ayeux ne pourrai-je échapper ?

Electre avançant du fond du Théatre.

Qui m'arrête, & d'où vient que je crains de frapper ?

Avançons.

Oreste.

Quelle voix ici s'est fait entendre !

Pere, époux malheureux, chere & terrible cendre,

Est-ce toi qui gémis, ombre d'Agamemnon ?

Electre.

Juste ciel ! est-ce à lui de prononcer son nom ?

D'où vient qu'il s'attendrit ? Je l'entends qui soupire.
Les remords en ces lieux ont-ils donc quelque empire ?

. . . .

Le voila seul, frappons . . . . meurs . . . . traitre . . . je ne puis . . . . .

Oreste.

Ciel ! Electre est-ce vous ? Furieuse, tremblante ?

Electre.

Assassin de mon frere, oüi, j'ai voulu ta mort ;
J'ai fait pour te frapper un impuissant effort ;
Ce fer m'est échapé ; tu braves ma colere,
Je céde à ton génie, & je trahis mon frere.

Oreste.

Ah ! loin de le trahir. . . . Où me suis-je engagé ?

Electre.

Sitôt que je vous vois, tout mon cœur est changé.
Quoi ! C'est vous qui tantôt me remplissiez d'allarmes ?

Oreste.

C'est moi qui de mon sang voudrois payer vos larmes.

Electre.

. . . .

Ah ! ne me trompez plus, parlez. Il faut m'apprendre
L'excès du crime affreux que j'allois entreprendre.

Oreste.

O sœur du tendre Oreste ! évitez-moi, tremblez.

. . . .

Si vous aimez un frere.

Electre.

Oui, je l'aime, oui, je crois
Voir les traits de mon pere, entendre encor sa voix.
La Nature nous parle & perce ce mystére :
Ne lui résistez pas, oui, vous êtes mon frere ;
Vous l'êtes, je vous vois, je vous embrasse, hélas !
Cher Oreste, & ta sœur a voulu ton trépas.

Oreste, en l'embrassant.

Le Ciel menace en vain, la Nature l'emporte.
Un Dieu me retenoit, mais Electre est plus forte.

Electre.

. . . .

A quoi m'exposois-tu, cruel, à t'immoler ?

Oreste.

J'ai trahi mon serment.

Electre.

Tu l'as dû violer.

Oreste.

C'est le secret des Dieux.

Electre.

C'est moi qui te l'arrache ;

Moi qu'un ferment plus faint à leur vengeance attache.
Que crains-tu ?

Oreste.

Les horreurs où je fuis destiné,
Les oracles, ces lieux, ce fang dont je fuis né.

Electre.

Ce fang va s'épurer, viens punir le coupable.
Les oracles, les Dieux, tout nous est favorable.
Ils ont paré mes coups, ils vont guider les tiens.

Electre à Pilade & à Pammene.

Ah! venez, & joignez tous vos tranfports aux miens.
Unissez-vous à moi, chers amis de mon frere.

Pilade à Oreste.

Quoi, vous avez trahi ce dangereux mystére ?
Pouvez-vous..........

Oreste.

Si le Ciel veut fe faire obéir,
Qu'il me donne des loix que je puisse accomplir.

Nous n'avons pû réfifter à la tentation de reproduire aux yeux des Lecteurs une partie de deux belles Scénes qui ont dû, comme on le jugera fans doute, exciter une violente agitation dans l'ame des Spectateurs.

Egiste fait arrêter Oreste & Pilade. Electre implore pour eux l'appui de Cli-

temnestre, qui sur l'intérêt vif que sa fille y prend, soupçonne que l'un des deux est Oreste : malgré ses craintes elle céde aux instances de sa fille.

Electre.

. . . .

Ciel ! enfin tes faveurs égalent ton courroux ;
Tu veux changer les cœurs, tu veux sauver mon frere,
Et pour comble de biens tu m'as rendu ma mere.

Egiste fait arrêter Pammene, comme complice d'Oreste & de Pilade.

Oreste vit encore, & j'ai perdu mon fils !
Le détestable Oreste en mes mains est remis ;
Et quel qu'il soit des deux, juste dans ma colére ;
Je l'immole à mon fils, je l'immole à sa mere.

Clitemnestre.

Eh bien, ce sacrifice est horrible à mes yeux.
. . . . . . Assez de sang a coulé dans ces lieux ;
Je prétends mettre un terme aux cours des homicides,
A la fatalité du sang des Pelopides.

Electre à Iphise.

Où me conduisez-vous ?
Quel affront pour Oreste, & quel excès de honte !
Elle me fait horreur... Eh bien, je la surmonte ;
J'ai donc connu sa bassesse & l'effroi !

Je fais ce que jamais je n'aurois fait pour moi.

A Egiste.

Cruel, si ton courroux peut épargner mon frere ;
(Je ne peux oublier le meurtre de mon pere)
Mais je pourrois, du moins muette à ton aspect,
Me forcer au silence & peut-être au respect,
Que je demeure esclave, & que mon frere vive.

Egiste.

Je vais frapper ton frere, & tu vivras captive ;
Ma vengeance est entiere ; au bord de son cercueil
Je te vois sans effet abaisser ton orgueil.

Clitemnestre.

Egiste, c'en est trop, c'est trop braver, *peut-être* ;
Et la veuve & le sang du Roi qui fut ton Maître

. . . .

Je t'aimai, tu le sçais, c'est un de mes forfaits.
Et le crime subsiste, ainsi que mes bienfaits.
Mais enfin de mon sang mes mains seront avares ;
Je l'ai trop prodigué pour des époux barbares ;
J'arrêterai ton bras levé pour le verser !
Tremble, tu me connois.... tremble de m'offenser.

Dimas vient annoncer à Egiste qu'Oreste est reconnu, & que le nom du fils d'Agamemnon réchauffe le cœur des soldats, & cause de l'agitation dans l'armée ; Egiste le suit pour aller consommer sa vengeance. Clitemnestre est résolue à sauver

en même tems son fils & son époux. Electre est désolée de voir, que malgré l'humiliation où elle s'est abbaissée en présence d'Egiste, son cher Oreste soit encore exposé aux mêmes dangers.

Que font tous ces amis dont se vantoit Pammene;
Ces peuples dont Egiste a soulevé la haine,
Ces Dieux qui de mon frere armoient le bras vengeur,
Et qui lui défendoient de consoler sa sœur?

Pilade vient annoncer à Electre qu'elle est libre, qu'Oreste regne, & que le Ciel est obéi.

Electre.

Quel miracle a produit un destin si prospére?

Pilade.

Son courage, son nom, le nom de votre pere;
Le vôtre, vos vertus, l'excès de vos malheurs,
La pitié, la justice, un Dieu qui parle aux cœurs.

. . . .

Oreste, se tournant vers ses fiers Satellites,
Immolez, a-t'il dit, le dernier de vos Rois,
L'osez-vous? A ces mots, au son de cette voix,
A ce front où brilloit la majesté suprême,
Nous avons tous crû voir Agamemnon lui-même,
Qui perçant du tombeau les gouffres éternels
Revenoit en ces lieux commander aux mortels.

. . . .

Dans les bras de ce peuple Oreste étoit porté;

Egiste avec les siens d'un pas précipité
Vole, croit le punir, arrive & voit son maître.

. . . .

O jour d'un grand exemple ! Ô justice suprême !
Des fers que nous portions il est chargé lui-même.

. . . .

Oreste parle au peuple, il respecte sa mere,
Il remplit les devoirs & de fils & de frere :
A peine délivré du fer de l'ennemi,
C'est un Roi triomphant sur son Trône affermi.

Electre.

Ah ! Pammene, où trouver mon frere, mon vengeur ?
Pourquoi ne vient-il pas ?

. . . .

Pammene.

Cette tombe est l'Autel
Où sa main doit verser le sang du criminel ;
Daignez l'attendre ici, tandis qu'il venge un pere.

. . . .

Mais ce spectacle horrible auroit souillé vos yeux.

Electre.

. . . .

Mais que fait Clitemnestre en ce comble d'horreur ?

Pammene.

Clitemnestre en proye à sa fureur,
De son indigne époux défend encor la vie.

. . . .

Pour ce grand criminel qui touche à ſon trépas
Elle demande grace & ne l'obtiendra pas.

Iphiſe.

Ah ma ſœur! ah Pilade! Entendez-vous ces cris?

Electre.

C'eſt ma mere.

Pammene.

Elle-même.

Clitemneſtre derriere la Scene.

Arrête!

Iphiſe.

Ciel!

Clitemneſtre.

Mon fils!

Electre.

Il frappe Egiſte: acheve, & ſois inexorable;
Venge-nous, venge-la; tranche un nœud ſi coupable,
Immole entre ſes bras cet infâme aſſaſſin;
Frappe, dis-je.

Clitemneſtre.

Mon fils.... j'expire de ta main!

Pilade.

O deſtinée!

Iphiſe.

O crime!

Electre.

Ah trop malheureux frere!

Quel forfait a puni les forfaits de ma mere !
Jour à jamais affreux !

Oreste.

O terre entr'ouvre-toi ;
Clitemnestre, Tantale, Astrée, attendez-moi,
Je vous suis aux Enfers, éternelles victimes ;
Je dispute avec vous de tourmens & de crimes.

Electre.

Qu'avez-vous fait, cruel ?

Oreste.

Elle a voulu sauver . . . . . .
Et les frappant tous deux.... je ne puis achever...

Electre.

Quoi ! de la main d'un fils ! quoi par ce coup funeste,
Vous ? . . . . . .

Oreste.

Non, ce n'est pas moi ; non ce n'est point Oreste,
Un pouvoir effroyable a seul conduit mes coups.
Exécrable instrument d'un éternel courroux,
Banni de mon pays par le meurtre d'un pere,
Banni du monde entier par celui de ma mere,
Patrie, Etats, parens que je remplis d'effroi,
Innocence, amitié, tout est perdu pour moi.
Soleil, qu'épouventa cette affreuse contrée,
Soleil, qui reculas pour le festin d'Atrée,
Tu luis encor pour moi, tu luis pour ces climats !

Dans l'éternelle nuit tu ne nous plonges pas !
Eh bien, Dieux de l'Enfer, puiſſance impitoyable,
Dieux qui me puniſſez, qui m'avez fait coupable,
Eh bien, quel eſt l'exil que vous me deſtinez ?
Quel eſt le nouveau crime où vous me condamnez ?
Parlez... vous prononcez le nom de la Tauride ;
J'y cours, j'y vais trouver la Prêtreſſe homicide,
Qui n'offre que du ſang à des Dieux de courroux,
A des Dieux moins cruels, moins barbares que vous.

C'eſt ainſi que M. de V. d'après Sophocle, a conſervé dans ſa cataſtrophe tout ce que ce terrible ſujet a de tragique & de théatral. La diſpoſition mal entendue de notre Scéne, & l'affluence importune & tumultueuſe des jeunes gens qui s'y entretiennent ſouvent ſans aucun égard de toute autre choſe que de ce qui y fixe l'attention des Spectateurs, lui font regretter qu'on n'ait pas pû exécuter ſur le Théatre de Paris, comme ſur celui de Verſailles, cette cataſtrophe telle qu'il l'avoit donnée & que nous venons de la tranſcrire. Les cris de Clitemneſtre, qui faiſoient frémir les Athéniens, & qui feroient la même impreſſion ſur les François, qui ont une ame ſenſible & le goût du grand pathétique, ces cris qui ſeroient ſi touchans, ſi pénetrans dans le ſilence, pourroient-ils ſurmonter

les bruyans éclats d'une jeunesse brillante & inattentive, qui daigne à peine laisser couler les Acteurs jusqu'à une petite partie du Théatre qu'elle semble leur laisser à regret, & où cependant ils devroient être seuls ? En faisant la comparaison de la maniere que M. de V. souhaiteroit qu'on préférât pour terminer sa Tragédie d'Oreste, avec celle qu'on a prise, on ne peut s'empêcher d'être de l'avis de cet illustre Auteur, & de partager ses plaintes sur l'irrégularité & l'indécence de la représentation de nos Tragédies.

Ces inconvéniens, qui seroient peut-être un peu moins choquans dans la représentation des Comédies, par des considérations que nous ne pouvons rapporter ici, sont d'autant plus affligeans pour les amateurs du Théatre, que nous avons des Acteurs excellens dans tous les genres, & qui méritent toute l'attention du Public.

Dans la représentation d'Oreste, les Demoiselles Dumesnil & Clairon ont montré, l'une dans le rôle de Clitemnestre, & l'autre dans celui d'Electre, tout ce que l'impression la plus vive & la plus énergique d'une juste douleur peut prendre d'ascendant sur les cœurs. Mrs Grandval & Rozelli ont joué avec l'intelligence que

tout le monde leur connoît, les rôles d'Oreste & de Pilade.

Nous n'ajoûterons rien au compte que nous venons de rendre de la Tragédie d'Oreste. Le Public qui y a trouvé la simplicité qui étoit particuliere aux Grecs, le sentiment qui est commun à toutes les Nations & le pinceau de l'Auteur de Zaïre, Mérope, &c. a paru souhaiter que les Auteurs du Mercure se bornassent aux fonctions de simples Historiens. Nous entrons volontiers dans des vûes si sages, nous esperons que personne ne réclamera contre un usage qui aura commencé par M. de Voltaire.

Le Jeudi 30 Avril dernier, Mlle Soulé débuta sur le Théatre François par les rôles de Mélite dans le Philosophe Marié, & d'Isabelle dans l'Ecole des Maris; elle a joué les jours suivans Celie dans le Jaloux désabusé; Agathe dans les Folies amoureuses, & elle a fini par le rôle de Rodogune dans la Tragédie de ce nom. Dans tous ces differens personnages on a reconnu dans l'Actrice, qui les représentoit, beaucoup d'intelligence & de vérité; elle n'a dû qu'à ses propres talens les applaudissemens dont elle a été honorée, n'y ayant à Paris personne qui la connût, lorsqu'elle y est venue débuter.

Les Comédiens Italiens ont repréſenté le 4 Mai dernier avec beaucoup de ſuccès, *le Provincial à Paris*, Comédie nouvelle en trois Actes. M. *Moiſſy*, Garde du Corps, en eſt l'Auteur, & elle eſt imprimée chez *Cailleau*, rue Saint Jacques, à Saint André.

Cette Piéce eſt en vers; elle avoit d'abord été faite en cinq Actes, & on devoit la jouer après Pâques à la Comédie Françoiſe. Un Acteur, qui étoit chargé du rôle principal, eut beſoin de repos, & la Piéce fut renvoyée à un autre tems. L'Auteur, piqué, la mit en trois Actes, & la coupa pour le Théatre Italien, où elle a eu 15 repréſentations. En voici l'idée.

Un homme de Robe de Provence envoye à Paris ſon neveu pour s'y former, & il l'adreſſe à un ancien ami fort gai, très-honnête homme & aſſez Philoſophe. Cet ami a deux nieces. Cidaliſe eſt une jeune coquette, légere, badine, un papillon, telle que ſont nos jolies femmes. Lucile eſt aimable, timide, & telle en un mot que les femmes eſtimables doivent être.

Le jeune Provincial n'a que 20 ans; il trouve Cidaliſe charmante, prend ſes goûts, ſon ton, ſes airs, & ne s'apperçoit pas ſeulement de Lucile.

Celle-ci a pris de l'inclination pour lui, elle la combat en vain, elle eſt plus forte

que

que sa raison ; tout ce qu'elle peut gagner sur elle-même, c'est de cacher sa foiblesse.

Les choses sont dans cet état, lorsque l'oncle de Province arrive, & vient s'éclaircir par lui-même des progrès de son jeune neveu ; il l'examine, il ne trouve qu'un fat.

Cependant son vieux ami enchanté du jeune Provincial, a conclu son mariage avec Cidalise, qui aux yeux de l'oncle de Province, ne vaut pas mieux que son étourdi de neveu.

Par bonheur Cidalise se met dans la tête de se moquer de la triste, de la timide Lucile, & elle imagine, pour connoître mieux son caractére, & comme une chose fort plaisante, que le jeune Provincial fasse semblant de l'aimer.

Son projet tourne contre elle-même. Le jeune homme trouve dans Lucile un caractére qui l'enchante. L'Amour lui ouvre les yeux sur les ridicules de Cidalise & sur ses propres travers. Il estime, il adore Lucile, il se corrige. L'Amour fait ce miracle, & d'un jeune fat il fait un amant fort tendre, & un très-galant homme.

Pour donner une idée du style de l'Auteur de cette Piéce, nous transcrirons une partie de la Scéne neuviéme du second Acte, elle roule sur les ridicules à la mode, sur les inconséquences du grand monde, sur

les mœurs, les façons de penser differentes des divers quartiers de Paris.

Lisimon.

Je partirai, vous dis-je.

Oronte.

Oh ! je veux, mon cher Maître,

Lisimon.

Vous me pressez en vain . . . . .
L'ennuyeuse Province a pour moi plus d'appas
Que ce brillant Paris à qui je ne plais pas.

. . . .

Au fauxbourg Saint Germain j'ai risqué ma visite ;
J'ai crû que le même art qui dans ce quartier-ci
Dans plus d'un fameux cercle avoit tant réussi,
Dans l'autre me rendroit un semblable service,
Mais c'est un autre monde où j'ai paru novice,
Au point qu'il doute encor si j'ai le sens commun.

Oronte.

Sa franchise sans doute aura choqué quelqu'un.

Lisimon.

Non, Monsieur, *sans vouloir vous faire un vain phantôme*,
J'ai trouvé qu'on parloit tout un autre idiôme,
Que cet autre quartier est un autre Univers,
Qu'ici passer un Pont, c'est traverser les mers,
Que tous vos habitans d'*humeur douce & facile*,
Sont hors de leurs foyers, étrangers dans leur Ville,
Et que pour se flatter de plaire dans Paris,

Il faudroit qu'un homme eût mille sortes d'esprits.

Oronte.

Un homme raisonnable a de l'esprit par tout ;
A Paris plus qu'ailleurs il contente son goût.
La raison que tu fais habiter en Province,
Entre nous, m'a paru d'un mérite si mince,
Que je n'ai jamais pû *dans ses plus beaux séjours*
Y tenir, tu le sçais, plus de cinq ou six jours.
Qu'y trouve-t'on, dis-moi ? faux sçavans qui dissertent,
Ou médisans cruels & *qui vous déconcertent* ;
Froids railleurs, *qui riant* tous seuls de leurs propos,
Courent après l'esprit & ne sont que des sots ;
Eternels raconteurs, & de la même histoire,
Dont il faut, malgré soi, se charger la mémoire ;
Ou discoureurs plus gais, glissant d'un ton précis
Des impromptus qu'ils ont appris de pere en fils ;
Tristes complimenteurs que leurs lourdes caresses
Rendent fort impolis par trop de politesses, &c.

M. de Moissy montre tant de talent, qu'on peut, sans craindre de lui déplaire, relever quelques fautes légeres qui lui sont échappées.

Il y a dans sa Comédie des expressions impropres & des constructions forcées, comme dans ces quatre vers.

De Comtes, de Marquis, j'ai *formé mes amis*....

Dans quelque affreux desert *gémir notre infortune*. . .

Mon amour lui déplaît, *& mon propos l'offusque*. . .

Qui nous volent ainsi notre *oncle précieux*.

On trouve des négligences dans la fabrique des vers, & des fautes contre les premieres régles de la versification, comme dans les hémistiches des deux suivans, dont l'un est terminé par une syllabe féminine sans élision, l'autre par une syllabe masculine, qui forme un *hiatus*.

. . . . . . Cet entretien secret

Avoit, *supposons-le*, pour principal objet. . .

Oronte, viens ici, allons adroitement. . . .

Il y en a, & c'est sans doute la faute de l'Imprimeur, où il manque le nombre nécessaire de syllabes. Cléodon dit, Scéne cinquiéme, Acte troisiéme.

Lucile ? ô ciel ! Lui.

Arlequin répond.

Quoi ! sans nous avertir . . . ?

Toutes ces taches légeres que nous rapportons avec franchise, n'empêchent pas que la Piéce en général ne soit écrite du bon ton de la Comédie.

Les Comédiens ont joint à la représentation de cette Piéce un Ballet nouveau, ce sont *les Ages en récréation*, il est nom-

breux & varié. Le Public a donné dans cette occasion de nouveaux éloges à M. *Debere*, qui en est le Compositeur.



NOUVELLES ETRANGERES.

DE CONSTANTINOPLE, *le 5 Mai.*

LA santé du Grand-Seigneur a été pendant quelque tems en assez mauvais état, & l'on n'étoit point sans crainte de perdre ce Prince, qui s'est fait aimer par son caractere doux & pacifique. Le 2 de ce mois, après avoir été pendant quelques semaines renfermé dans le serrail, il sortit pour aller à la Mosquée & se montrer au peuple, qui se plaignoit d'avoir été si long-tems sans le voir, & qui témoigna d'une maniere éclatante, la joye que la présence de S. H. lui causoit.

Depuis, il y a eu dans cette Ville un grand incendie, par lequel neuf à dix mille maisons ont été consumées. Le Grand-Seigneur, quoique son usage soit dans ces sortes d'occasions d'aller accompagné des principaux Officiers de l'Empire, contribuer par sa présence à remédier au désordre, ne s'est point montré dans celle-ci, parce qu'il étoit retombé malade. Il s'est, au sujet de cet incendie, répandu des bruits désavantageux aux Janissaires. Ces bruits ont causé la déposition de leur Aga, qu'on a dès le lendemain embarqué sur une Galere, qui doit le porter au lieu de son éxil. On a mis en sa place le *Kioul-Kiaïa*, ou Lieutenant Général des Janissaires.

Plusieurs Couriers, venus consécutivement des frontieres de la Perse, ont apporté depuis peu la nouvelle d'une révolution arrivée dans ce Royau-

me. Ali Kouli-Kan, qui régnoit sous le nom d'Ibrahim-Schach, se flattant qu'à l'aide des Aguans & des mesures qu'il avoit prises, il réduiroit facilement les factions, qui s'étoient armées contre lui, étoit parti d'Ispaham avec une nombreuse armée, commandée sous ses ordres par les principaux Kans du Royaume. Il attaqua dans les environs de Casbin l'armée des Rebelles, qu'il ne sçavoit pas être presque aussi forte que la sienne, perdit la bataille, & resta prisonnier. Le Chef des Rebelles s'étant aussi-tôt fait proclamer Schach, ou Roi de Perse, s'est mis en marche pour aller faire reconnoître son autorité dans Ispaham, où les têtes des Kans tués les armes à la main, ou faits prisonniers, ont précedé son arrivée, pour être exposées dans les rues de cette grande Ville, comme un trophée de sa victoire. A l'égard d'Ibrahim-Schach, il lui a fait crever les yeux, & l'a renfermé dans une Forteresse, en attendant qu'il ait décidé s'il lui laissera la vie.

De Petersbourg, *le 2 Mai.*

La Flotte Impériale doit être prête à mettre en mer, le 15 ou le 18 du mois prochain, pour aller croiser dans la Mer Baltique, à dessein seulement d'exercer les équipages. Les Officiers de Marine de Revel & des Ports voisins, ont eu ordre de ne pas quitter leurs départemens

Les avis de Wybourg, Capitale de la Carélie en Finlande, portent que tout est tranquille de part & d'autre sur les frontieres de cette Province, & l'on ne parle plus d'y faire marcher de nouvelles Troupes. L'Artillerie, que l'on y conduisoit, a eu ordre de s'arrêter sur la route.

Le 5, une nombreuse députation, composée des principaux Chefs des Cosaques de l'Ukraine, eut une Audience particuliere de l'Impératrice. Ces

Députés étoient arrivés ici quelques jours auparavant, pour remettre au Comte de Rasoumofski, Président de l'Académie des Sciences, le Diplôme d'*Atteman*, ou Grand Général de leur Nation. Leur Audiance n'eut pour objet, que de demander à S. M. Impériale qu'elle approuvât le choix qu'ils avoient fait. Non-seulement l'Impératrice a confirmé l'élection du Comte Rasoumofski; elle a de plus reglé, qu'au lieu que jusqu'ici les *Attemans* des Cosaques n'avoient eu que le rang de Lieutenans Généraux, ce Comte auroit le même rang que les plus anciens Généraux en chef; qu'il seroit qualifié de *Grand Général* & de *Haut & Puissant Seigneur*, & qu'en cette qualité, lorsqu'il seroit à la Cour, il auroit une garde composée de 50 Grenadiers & commandée par un Lieutenant.

DE STOCKHOLM, *le 22 Mai.*

La Flotte du Roi, consistant en 12 Vaisseaux de Ligne, 8 Frégates, 6 grands Prames, 50 Galeres & quelques autres Bâtimens armés, n'attend que ses derniers ordres pour mettre en mer.

Le Chevalier d'Aldecoa, chargé des affaires d'Espagne en cette Cour, depuis le départ du Marquis del Puerto, jusqu'à l'arrivée du Marquis Grimaldi, est parti ce matin pour retourner en Espagne y prendre possession d'une place de Premier Commis dans la Secretairerie d'Etat Le Roi lui a fait présent d'une tabatiere d'or & d'une bague de grand prix, & lorsqu'il prit, il y a quelques jours, ses Audiances de congé, S. M. & le Prince Successeur, ainsi que la Princesse son épouse, lui témoignerent de la maniere la plus gracieuse, combien ils étoient satisfaits de la conduite qu'il avoit tenue en cette Cour.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 9 *Mai.*

L'Impératrice-Reine vient d'établir une Commission composée du Comte de Choteck, en qualité de Président, & de Mrs Kranigstett, de Morck & de Koller, Conseillers de Cour, & de M. Sadtler, Conseiller de Guerre, en qualité d'Assesseurs. Cette Commission est chargée de l'exécution des nouveaux arrangemens pris au sujet des Invalides. Deux mille seront entretenus ici dans la maison qui leur est destinée, deux mille à Prague, mille à Pettau en Stirie, & mille en Moravie & dans la partie de la Silésie, qui dépend de l'Impératrice.

On a rendu public le Réglement fait par l'Impératrice-Reine, pour l'entretien des Invalides dans ses Etats héréditaires. On y distingue ceux qui ne sont plus en état de servir d'avec ceux qui sont encore en état de remplir quelques fonctions militaires. Parmi ceux qui seront dans le premier cas, les Colonels auront 800 florins de pension; les Lieutenans Colonels, 500; les Majors, 400; les Capitaines, 300; les Capitaines Lieutenans, 150; les Lieutenans, les Quartiers Maîtres, les Enseignes, les Cornetes & les Aides de Camp, 100; & le reste à proportion des Grades, & selon les pays où les Invalides seront distribués. Pour ceux qui seront dans le second cas, les Colonels faisant du service, joüiront de mille florins dans l'Hôtel des Invalides, & de 12 cens hors de l'Hôtel; les Lieutenans Colonels & les Majors, de 600 ou de 700; les Capitaines, de 400; les Capitaines Lieutenans & les Lieutenans, de 150; les Quar-

tiers Maîtres, de 100 ou de 200; les Enseignes, les Cornetes & les Aides de Camp, de 150; & le reste à proportion des Grades, &c.

DE DRESDE, *le 12 Mai.*

Le Comte de Wratislau, Grand-Maître de la Maison de la Reine, Premier Ministre des Conférences du Roi, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, est mort depuis peu dans ses Terres en Bohême. Il étoit âgé de 71 ans.

On a appris par un Exprès venu de Warsovie, que l'ouverture du *Senatus Concilium*, s'étoit faite le 4 au Château en présence du Roi; que les Séances avoient été continuées les trois jours suivans; que le Conseil s'étoit séparé, après avoir résolu que l'on tiendroit une Diete extraordinaire à Warsovie; & que la Noblesse de Lithuanie avoit paru peu satisfaite de ce qu'au lieu de cette Assemblée, on n'avoit pas pris le parti de tenir une Diete ordinaire à Grodno.

DE BERLIN, *le 30 Mai.*

Par une Ordonnance publiée depuis peu, S. M. exempte de tous droits les marchandises du cru de la Pologne, qui seront voiturées par terre aux Port de la Poméranie-Prussiene.

Le Roi considérant que les Monnoies ne méritoient pas moins son attention que l'administration de la Justice, donna ses ordres & communiqua ses vûes, il y a quelque tems à ce sujet, à M. de Grauman, Directeur des Monnoies. En conséquence du plan dressé par ce Directeur, M. Elmke, Sous-Directeur, est allé depuis quelques jours à Breslau, pour passer ensuite à Konisberg, & de-là

à Cleves, afin de faire exécuter dans toutes les Monnoies des Etats du Roi la réforme projettée par S. M.

L'Assemblée publique, que l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse tint le 21, fut terminée par la lecture que M. d'Arnaud fit d'une Epître en Vers François, *Sur les Beaux-Arts & lès differens succès qu'ils ont eus en differens Pays.* On distribua dans la même Assemblée le *Programme* du Prix proposé pour l'année 1752. Il a pour sujet un point d'histoire essentiel à l'Histoire de Brandebourg. Dans le tems de la grande migration des peuples, qui se fit vers le commencement du cinquiéme siécle depuis Jesus Christ, les Suéves & les Vandales quitterent le Nord de l'Allemagne, pour s'établir dans les Provinces de l'Empire Romain ; & les Provinces qu'ils abandonnerent furent occupées par des Vénedes, peuples de l'Esclavonie, qui s'y maintinrent pendant plusieurs siécles. Il s'agit de sçavoir dans quel tems les Peuples, originaires d'Allemagne, revinrent habiter les mêmes Contrées. C'est pour éclaircir ce point d'histoire, jusqu'ici très-obscur, & sur lequel on ne trouve rien de satisfaisant dans les Historiens de Brandebourg, que la classe des Belles Lettres demande : I. *Dans quel tems les Peuples Allemands sont rentrés dans la possession des Marches, qui sont entre l'Elbe & l'Oder, aussi-bien que de la Nouvelle-Marche & de la Poméranie ?* II. *D'où l'on tira les Colonies Allemandes, que l'on établit dans ces Contrées ; & en même tems comment & sous quelles conditions elles y furent établies ?* III. *Quelles furent les mesures & les précautions, que les Allemands prirent pour se maintenir & pour affoiblir les Vénedes, qu'ils trouverent dans le Pays ?* IV. *Il est constant que les Peuples Allemands, qui s'établirent dans les Gaules, en*

Espagne & en Italie, adopterent insensiblement la Langue des Peuples qu'ils avoient soumis, au lieu que la Langue des Vénedes s'est entiérement perdue dans les Marches. Quelle est la raison de cette difference, & dans quel tems la Langue des Vénedes a-t'elle cessé d'être en usage dans ces Contrées? Les Sçavans de tous les pays, à l'exception des Membres ordinaires de l'Académie, sont invités à travailler sur cette Question. Le prix, comme l'on sçait, consiste en une Médaille d'or du poids de 50 ducats. Les piéces écrites d'un caractere lisible, doivent être adressées au Professeur Formey, Secretaire perpétuel de l'Académie, & remises avant le premier de Janvier 1752, terme après lequel aucune ne sera reçue, quelque raison de retardement que l'on puisse alléguer en sa faveur. Les Auteurs ne se nommeront point, se contenteront de mettre à leurs Dissertations une dévise, avec un billet cacheté, contenant leur nom & leur demeure. Par le sujet du prix proposé en 1748, pour cette année 1750, lequel rouloit sur une Question tirée de la Méchanique, on avoit demandé *la théorie de la résistance que souffrent les corps solides dans leur mouvement en passant par un fluide, tant par rapport à la figure & aux divers dégrés de vitesse des corps, qu'à la densité & aux divers dégrés de compression du fluide.* L'Académie n'ayant pas eu lieu d'être satisfaite des Piéces qu'elle a reçues, déclare dans son Programme, *Qu'elle souhaite que ceux qui ont travaillé sur cette Question, aussi-bien que ceux qui s'y appliqueront de nouveau, apportent plus de soin à accorder leur théorie avec l'expérience, en prouvant que la quantité de résistance qu'ils auront trouvée, tant par rapport à la figure, que par rapport à la vitesse du corps qui se meut dans un fluide, est précisément la même qu'on observe.* Elle recevra jusqu'au

premier de Janvier 1752, de nouvelles Piéces sur ce sujet, ou des Supplémens aux Piéces envoyées ci-devant. Le Programme finit par rappeller le sujet du prix de 1751, pour lequel on ne recevra les Piéces que jusqu'au premier de Janvier prochain. Il concerne la Question suivante, tirée de la Morale : *Les événemens de la bonne & de la mauvaise fortune dépendant incontestablement de la Volonté, ou du moins de la Permission de Dieu, à l'égard duquel ce que nous appellons fortune, n'est qu'un vain nom destitué de réalité.* On demande : *Si ces événemens obligent les hommes à la pratique de certains devoirs, & quelle est la nature & l'étendue de ces devoirs ?*

De Francfort, *le 17 Mai.*

Les Réformés ayant, comme on le sçait, obtenu la permission d'avoir une Eglise dans cette Ville, la Régence a jusqu'ici différé de prendre les mesures nécessaires à ce sujet. Les représentations que les Réformés ont faites à l'Empereur, ont produit un nouveau Rescrit, que M. de Barkhauss, Conseiller Aulique de S. M. I. reçut il y a quelques jours, avec ordre de le communiquer à la Régence. Sur l'invitation de ce Ministre, la Régence nomma deux Députés pour aller s'instruire des intentions de l'Empereur. Ces Députés s'étant rendus chez M. de Barkhauss, il leur fit la lecture du Rescrit Impérial, qui porte en substance ; *Que l'Empereur n'a pu voir sans mécontentement les délais, dont on a successivement usé, pour différer d'accorder en cette Ville une Eglise aux Réformés ; qu'il ordonne de nouveau & absolument que cette Eglise leur soit accordée sans aucun retardement ; qu'après cette dernière déclaration si formelle de ses intentions à cet égard,*

si la Régence n'y satisfait pas au plutôt, S. M. I. l'y contraindra par voye d'exécution, en envoyant en cette Ville une Commission chargée de ses ordres, conformément au droit que lui donne sa qualité de Juge Suprême dans l'Empire. Les Députés ayant fait le rapport de ce Rescrit aux differens Colléges de la Magistrature, ces Colléges ont reçu de la maniere la plus respectueuse la communication des ordres de l'Empereur, & ces jours passés, ils se sont assemblés plusieurs fois pour délibérer sur les moyens de s'y conformer, de maniere que les anciens Priviléges de cette Ville n'en reçoivent aucune atteinte.

Les Députés de la Régence de cette Ville se rendirent ces jours passés chez M. de Barckauff, Conseiller Aulique de l'Empereur, & lui déclarerent en réponse au Rescrit Impérial, qu'il leur avoit communiqué quelque tems auparavant: *Que, quoique la Régence fût pénétrée du plus profond respect pour l'Empereur, & qu'elle fût parfaitement disposée à se conformer aux intentions de S. M. I. la plûpart des Membres dont les Colléges de la Magistrature étoient composés, persistoient, pour les raisons qu'ils avoient ci-devant exposées, à s'opposer à ce que les Réformés eussent publiquement une Eglise en cette Ville, & que la Régence ne voyoit aucun autre moyen de remédier à cet inconvénient, que de laisser les choses sur le pied qu'elles étoient.* M. de Barckauff, en se conformant à la teneur du dernier Rescrit Impérial, se servit des termes les plus forts, pour représenter aux Députés de la Régence, combien il étoit à craindre que ce refus obstiné n'irritât l'Empereur, qui jusqu'alors avoit bien voulu ne se servir que de la voye de persuasion, au lieu des moyens que sa dignité de Chef Suprême de l'Empire le mettoit en droit d'employer d'abord. Il

ajoûta : *Qu'il ne restoit donc plus à S. M. I. qu'à faire usage de toute son autorité ; que la Magistrature de Francfort s'exposoit aux voies d'exécution, & qu'elle ne pourroit accuser qu'elle même de ce que ces sortes de voies auroient de désagréable pour elle.*

PORTUGAL.

DE LISBONNE, *le 28 Avril.*

LE 5 de ce mois, le P. Maître Joam Bautista Carbone, de la Compagnie de Jesus, Recteur du Collége de S. Antam de cette Ville, y mourut après 11 jours de maladie, & 41 ans de Profession Religieuse, à l'âge de 55 ans & 6 mois. Il étoit d'Orsa dans le Royaume de Naples ; & le désir de s'employer aux Missions de Maranham, l'avoit fait venir en Portugal. Le Roi, qui fut informé de ses talens, & qui voulut qu'il se fixât à son service, l'a pendant 18 ans employé dans les affaires les plus importantes du Gouvernement. Le P. Carbone s'y conduisit toujours avec autant de vigilance, de fidélité, de zéle pour le bien public, que de charité pour les pauvres. Les affaires publiques ne lui firent jamais négliger les devoirs de son état. Il s'étoit réservé du tems pour vaquer à la priere, disoit tous les jours la Messe, & se chargeoit volontiers des fonctions les plus pénibles de son Institut. Il fut enterré le même jour au soir dans l'Eglise du Collége, avec un concours extraordinaire de la Noblesse de la Cour, des Religieux de tous les Ordres, & du peuple, qui le regrettoit comme son pere. Les Religieux Augustins, par estime pour le Défunt & par attachement pour sa Compagnie, célébrerent les Obseques avec la plus grande solemnité.

ESPAGNE.

De Madrid, *le* 12 *Mai.*

PAr les nouvelles que l'on a reçues à Aranjuez du voyage de la Ducheſſe de Savoye, on apprend que dans les differens lieux de ſon paſſage, elle reçoit des peuples toutes ſortes de témoignages de leur affection pour elle. Elle arriva le 3 ſur le midi, à Barcelone. Le Marquis de la Mina, Capitaine Général de la Principauté de Catalogne, à la tête des Troupes qu'il commande, tous les Officiers Militaires du premier rang & les Officiers du Tribunal, s'étoient avancés juſqu'à Martorell au-devant de cette Princeſſe, & s'étant joints à ſon cortége, ils lui rendirent à l'entrée de la Ville les honneurs qu'on devoit lui rendre, & la conduiſirent au Palais, où ils furent admis à lui baiſer la main. L'après-midi, la Comteſſe de Aranda, la Marquiſe de la Mina, les autres Dames & les Seigneurs de la premiere diſtinction eurent le même honneur. Le ſoir, la Place qui eſt au-devant du Palais fut illuminée. Des barricades peintes formoient une enceinte au milieu de cette Place, & la Ducheſſe paſſa la nuit juſqu'au jour à voir pluſieurs Quadrilles de Maſques, vêtus avec autant de goût que de magnificence, paſſer ſucceſſivement ſous ſon balcon, & former enſuite des danſes au milieu de cette enceinte. Le 4 au matin, les Tribunaux, la Ville & les perſonnes de diſtinction eurent l'honneur de baiſer la main de S. A. ce qui remplit toute la matinée. Sur le ſoir, elle alla voir un Combat naval, que l'on avoit préparé pour ſon amuſement. Elle en fut d'autant plus contente, qu'il fut exécuté parfaitement bien, & que

c'étoit un ſpectacle nouveau pour elle. La nuit fut employée à voir premiérement un Feu d'Artifice, enſuite un Opéra, qui fut repréſenté dans un des Salons du Palais. Le 5, elle ſe remit en chemin pour aller à San-Celoni.

Elle arriva le 7 à Figuieres, & le 8 au matin, elle y reçut les reſpects du Chevalier Oſorio, ſon Premier Maître d'Hôtel, de la Dame d'honneur, des Dames & de tout le reſte de la Maiſon, envoyée par le Roi de Sardaigne pour la recevoir, & pour la ſervir & la conduire à Turin. Elle leur fit voir à tous une bonté, qui les combla de joye. Ils furent préſens à ſon dîner, dînerent avec le Marquis de Los Balbaſes, & retournerent enſuite à la Jonquiere. Le même jour à trois heures & demie après-midi, la Ducheſſe partit de Figuieres, pour aller à la maiſon où ſe devoit faire la Remiſe. Elle s'y rendit avec tous les équipages qui l'avoient accompagnée durant la route, & quelques autres d'une grande magnificence que le Roi avoit fait préparer pour cette cérémonie. Ceux du Marquis de Los Balbaſes, de la Ducheſſe de Medina-Cœli, du Duc de Medina-Sydonia & des autres principaux Officiers, ſuivoient, & tous étoient fort riches & fort brillans. La Ducheſſe de Savoye fit ſon entrée dans cette maiſon, au milieu d'une double haïe des Troupes, qui l'avoient conduite. Elles étoient compoſées de deux bataillons des Gardes Eſpagnoles, du Régiment de Cavalerie de Calatrava & des Dragons de Numance. La maiſon étoit très-ornée en dedans & en dehors, & les appartemens étoient meublés avec autant de magnificence que de goût. Le Marquis de la Mina en avoit pris ſoin par ordre du Roi. Toute la Maiſon Piedmontoiſe de la Ducheſſe s'y trouva en habits de *Gala* d'une extrême richeſſe. On commença

sur les cinq heures à dresser l'Acte solemnel de la Remise, où l'on observa toutes les formalités de stile. Cela tint un peu plus d'une demi-heure. Après quoi la Duchesse se sépara de son cortége Espagnol, en le remerciant avec les expressions les plus gracieuses & les marques de la plus vive reconnoissance des services qu'elle en avoit reçus. Les Espagnols se retirerent avec chagrin ; & ce chagrin eut été bien plus vif, s'ils avoient prévu qu'ils seroient privés de l'honneur d'aller le lendemain à la Jonquiere, comme ils l'avoient projetté, lui baiser la main, & recevoir les derniers témoignages de sa bonté. Ils le voulurent en vain, parce qu'en arrivant au bord d'un ruisseau qu'il falloit traverser, ils trouverent que la fonte des neiges en avoit si fort grossi les eaux pendant la nuit, qu'il n'étoit guéable en aucun endroit. Il y eut le 8 & le 9 à Figuieres, un grand concours de personnes de qualité, d'Officiers des troupes, & de gens de distinction de differens états. Ils furent tous admis aux tables, que tenoient le Marquis de la Mina & les principales personnes du cortége Espagnol. D. Joseph de Cordoua, Gouverneur de Girone, étoit allé, par ordre du Marquis de la Mina, à la Jonquiere, pour y prendre soin de la table de la Duchesse, & de celles de toute sa Maison Piedmontoise. Le Comte de Mailly, Commandant du Roussillon, se rendit à la maison où se fit la Remise, & présenta à la Duchesse de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne, une magnifique Aigrette de brillans. S. A. lui témoigna l'estime qu'elle avoit pour sa personne, en lui faisant présent d'une Boëte d'or garnie de diamans. Le cortége Espagnol reçut du Chevalier Osorio, au nom de Sa Majesté Sard. de riches présens, proportionnés à la qualité de chaque personne, & consistans en Portraits.

enrichis de diamans, en Bagues, en Tabatieres & autres choses de prix. Le 10 au matin, le Chevalier Osorio fit remettre au Marquis de Los Balbases, pour faire passer à la Cour, des lettres de la Duchesse de Savoye à L. M. par lesquelles elle leur faisoit part du bon état de sa santé. Par les Couriers venus depuis, on a sçu que le 11, elle étoit partie de bonne heure de la Jonquiere, pour continuer sa route en traversant une partie de la France.

ITALIE.

DE NAPLES, *le* 12 *Mai.*

SUr les représentations qui furent faites au Roi dans les derniers jours du mois dernier, au sujet du luxe qui s'est introduit dans les deuils, dans les Enterremens & dans les Professions Religieuses, surtout dans celles des filles, S. M. après en avoir déliberé dans son Conseil, a nommé une Commission pour dresser un Réglement sur ces differens articles & sur le luxe en général.

Le Gouvernement fait observer avec beaucoup d'exactitude, les défenses faites aux Officiers de se marier sans la permission du Roi, & aux Evêques, de souffrir qu'il se fasse de pareils mariages dans leurs Diocèses. Le Brigadier Colonne, frere du Prince de Stigliano, ayant épousé, sans en avoir eu le consentement de la Cour, la veuve du Chevalier de Palma, le Roi l'a fait conduire aux arrêts dans le Château de Bayes, & a ordonné que la Dame fût renfermée dans un Convent. La Chambre Royale a cité devant elle l'Evêque de Nola, pour le censurer de ce qu'il a donné son consentement à ce mariage.

DE ROME, *le 2 Mai.*

Le Gouverneur de Rome fit publier le 19 Avril un Edit, dont l'objet est de hâter l'exécution de la nouvelle Constitution du Pape, laquelle commence par ces mots *Officii nostri*, & régle les cas où les personnes coupables d'homicide, pourront jouir du privilége des asiles, dans lesquels ils se seront réfugiés. Cet Edit ordonne entr'autres choses, sous des peines qu'il énonce, à tous Médecins, Chirurgiens, & autres personnes qui se mêlent de la cure des playes, de ne pas se contenter de faire en général le rapport de la qualité des playes, mais de déclarer expressément, si elles mettent la vie des blessés en danger, & de quelle nature est le danger

Hier premier de ce mois, le Bailli de Solaro, Ambassadeur de Malthe, partit d'ici pour aller à Turin sa Patrie.

Le concours de Pélerins que l'Année Sainte attire en cette Ville, est si grand, que l'Hôpital de la Sainte Trinité, durant le mois d'Avril, a donné 43 mille 485 repas, dont 32 mille 161 à des hommes; 5 mille 562 à des femmes; 547 à des Confrairies étrangeres, associées à l'Archiconfrairie, qui prend soin de cet Hôpital; 441 à des pauvres; 2 mille 842 à des Convalescens, & 3 mille 932 aux Prêtres & aux gens employés au service de l'Hôpital. Il y a pour ces derniers, ainsi que pour les convalescens, deux repas par jour. Cet Hôpital, établi pour les Convalescens & les Pélerins, est chargé par sa fondation de recevoir à souper & de loger plusieurs jours de suite les Pélerins, les Convalescens, les Compagnies associées à l'Archiconfrairie de la Sainte Trinité, & tous les pauvres de l'un & de l'autre sexe qui se présentent.

De Livourne, *le 1 Juin.*

On mande de Génes, que la République paroît fort satisfaite de la maniere dont l'Empereur s'est expliqué avec le Comte Durazzo, son Envoyé Extraordinaire, au sujet des Bâtimens & Matelots Génois, arrêtés dans ce Port au mois de Septembre dernier. S. M. I. n'a laissé rien à désirer là-dessus, ayant ordonné qu'on assûrât, même par écrit, ce Ministre de ses sentimens à cet égard. Les mêmes Lettres ajoûtent, que la République par déférence pour S. M. I. ordonnera que la Tartane Tunisiene & les quinze Turcs, pris l'année derniere par une Barque de la Compagnie de Notre-Dame du Secours, soient renvoyés ici.

De Genes, *le 11 Mai.*

On travaille sérieusement au Réglement projetté pour le rétablissement de la Banque de Saint-George.

On continue de travailler avec ardeur à l'affaire du Fief de Canipo, qui cause ici beaucoup d'inquiétude, & dont on se flatte de se tirer plus heureusement que l'on ne l'avoit cru. Ce qui vient de se passer fait espérer que la Cour de Vienne se rendra moins difficile pour l'accommodement de cette affaire. L'Empereur avoit fait solliciter ici la restitution d'un Pinque Corsaire de Tunis, qu'une Barque Génoise de la Compagnie de Notre-Dame du Secours avoit prise l'année passée. La République a fait remettre ce Bâtiment à l'Empereur.

La tranquillité se maintient toujours dans toute la Corse.

De tems immémorial, les Envoyés du Roi de France sont en possession ici de ne point permettre

que les Sbirres passent devant leur maison, qui se reconnoît aux Armes de Sa Majesté Trés-Chrétienne, lesquelles sont au-dessus de la porte. Le Chevalier Chauvelin, Envoyé-Extraordinaire de France, informé que malgré cet usage, quelques Sbirres avoient eu la témérité de passer devant sa maison, chargea ses gens d'y veiller & de l'empêcher. Le 19 du mois dernier, il s'y présenta un homme que l'on prit pour un Sbirre, & qui, quoiqu'averti de retourner en arriere, voulut absolument continuer son chemin. Les gens du Chevalier Chauvelin se jetterent sur lui & le maltraiterent. On sçut ensuite que ce n'étoit point un Sbirre, mais le Gardien d'une des portes de la Ville, & que les Domestiques qui l'avoient empêché de passer, l'avoient poursuivi jusqu'à un Corps-de-gardes, qui n'est pas loin de la maison de leur Maître. Le Gouvernement en fit porter des plaintes au Chevalier Chauvelin, & ce Ministre reconnoissant que ses gens l'avoient trompé, envoya tous ceux qui avoient eu part à cette affaire, en prison, & les remit à la disposition de la République, qui fit sur le champ prier le Chevalier Chauvelin de leur rendre la liberté.

DE TURIN, *le* 16 *Mai*.

Le 9, le Marquis de Saint-Marsan partit d'ici pour se rendre en Espagne, où il va résider en qualité d'Ambassadeur du Roi ; & le Chevalier de Saint-Thomas, second Ecuyer du Duc de Savoye, pour aller sur les terres de France complimenter la Duchesse de Savoye, au nom de S. A. R.

Dans la maison du Duc de Savoye, le Roi a nommé le Marquis d'Aigueblanche & le Baron de Valesa, Premiers Ecuyers ; le Chevalier de Saint-

Thomas, le Comte de Villa, le Marquis de Cordonne & le Comte de Lagnasco, seconds Ecuyers; le Comte de Vianzino, Premier-Ecuyer de la Duchesse de Savoye; le Chevalier de Marmora & le Comte de Borgero, seconds Ecuyers de cette Princesse.

Il arriva le 21 un Courier de Narbonne, par lequel on apprit que la Duchesse de Savoye étoit arrivée le 11 à Perpignan, où le Comte de Mailly, Commandant du Roussillon, lui avoit donné de grandes fêtes; qu'elle avoit couché le 13 à Narbonne, d'où elle avoit dû partir le 14, pour aller à Bésiers; le 15, à Pésenas; le 16, à Montpellier, où elle séjourneroit à cause de la Fête de la Pentecôte; le 18, à Lunel; le 19, à Nîmes; le 20, à Tarascon; le 21, à Ærgon; le 22, à Cadenaz; le 23, à la Tour d'Aigues; le 24, à Manosque, où elle séjourneroit; le 26, à Sisteron; le 27, à Gap, où elle resteroit le jour suivant; le 29, à Embrun; le 30, à Briançon; le 31, à Oulx, où se fera la ratification & la consommation du mariage; le premier de Juin, à Suze; & le 2, à Rivoli, où toute la Famille Royale se réunira, pour y rester jusqu'au 4, jour destiné pour l'entrée solemnelle en cette Ville de Turin.

Le 28, le Roi & le Duc de Savoye partirent en poste pour aller coucher à Suze, où les Gardes-du-Corps & quelques Compagnies de Cavalerie s'étoient rendues dès la veille. Le lendemain, ils allerent à Oulx.



GRANDE BRETAGNE.

De Londres, *le* 18 *Mai*.

Le Chevalier Hambury William partit le 13 pour se rendre à Berlin, en qualité d'Envoyé Extraordinaire, & Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de Sa Majesté Prussienne.

On est ici très-content d'avoir appris que le Grand-Seigneur a écrit au Dey d'Alger, pour lui enjoindre expressément d'empêcher au plutôt que les Corsaires de son Etat ne continuent de saisir les Vaisseaux des sujets de la Grande-Bretagne, & pour l'exhorter en même tems de s'accommoder promptement avec S. M. B. sous peine d'encourir l'indignation de Sa Hautesse. Le Grand Seigneur ajoûte qu'il se trouveroit très-offensé, si le Ministre Britannique résidant à la Porte, y portoit encore des plaintes au sujet de quelque Navire Anglois pris par des Corsaires Algériens.

Le 27, à une heure après-midi, la Princesse de Galles accoucha heureusement d'un Prince, à l'Hôtel de Leicester. Une décharge du canon de la Tour & du Parc annonça sur le champ cette nouvelle au peuple; & le Prince de Galles durant le cours de la journée, reçut les complimens de la Noblesse. Le soir, il y eut des réjouissances publiques.

Le même jour, le Marquis de Mirepoix, Ambassadeur de France & la Marquise son épouse, partirent d'ici pour aller s'embarquer à Douvres, & passer en France.

En conséquence de l'Acte de la derniere Séance du Parlement, pour étendre & pour améliorer le Commerce d'Afrique; on vient d'ordonner aux

Créanciers de la Compagnie Royale d'Afrique, de remettre les Etats de leurs créances aux Commissaires nommés pour les examiner & les acquitter. Ceux qui sont dans cette Ville & dans les Provinces voisines doivent les remettre au plutôt ; ceux qui sont en Irlande, ou dans quelque partie de la Grande-Bretagne éloignée d'ici, les remettront avant le 30 Août ; & ceux qui sont en Afrique, ou dans quelque autre pays au-delà de la mer, ont jusqu'au 30 Novembre, pour satisfaire à cet ordre. C'est la disposition de l'Acte du Parlement.

Le Gouvernement a fait faire des plaintes à l'Ambassadeur du Dey d'Alger, au sujet du Navire Anglois, *la Providence*, pris dans la Méditerranée par des Corsaires de cette Nation, comme il revenoit d'Aléxandrie à Livourne. On a fait partir aussi des ordres pour MM Staniford, Consul à Alger, & Keppel, qui commande l'Escadre du Roi dans la Méditerranée, afin qu'ils insistent sur la restitution de ce Navire, de son Equipage & de sa Cargaison. Ils sont chargés de déclarer en même tems au Dey, que s'il ne remédie pas promptement à ces sortes d'irrégularités, la Cour Britannique sera forcée de recourir aux voyes les plus propres à procurer la réparation des dommages causés à ses Sujets.

L'Amirauté reçut le 2 Juin de la part de M. Keppel, Commandant de l'Escadre du Roi dans la Méditerranée, la copie d'une Lettre du Dey d'Alger, en réponse à celle de ce Chef d'Escadre, du 22 Janvier dernier. Cette Lettre porte : *Qu'une des Frégates du Dey étant en course, avoit rencontré cinq Navires Anglois, & que le Capitaine doutant de la validité de leurs Passe-ports, avoit mis sur chacun de ces Bâtimens trois ou quatre Maures, pour*

pour les conduire à Alger, afin que leurs Passe-ports y fussent examinés, & qu'il avoit pris sur son bord un pareil nombre d'Anglois de l'équipage de chacun de ces Navires; qu'à leur arrivée à Alger, le Dey avoit reconnu qu'on avoit commis une très-grande faute, capable de le brouiller avec ses meilleurs & ses plus chers amis; qu'il avoit sur le champ renvoyé les Anglois au Consul Britannique, & qu'il avoit fait arrêter le Capitaine, qu'il auroit même fait étrangler, sans les intercessions du Muphti & des principales personnes de la Cour; qu'il avoit cependant puni ce Capitaine, en le déclarant incapable de servir sur mer & sur terre, & d'être jamais employé dans la Marine; qu'il espéroit qu'en considération de l'ancienneté de leur amitié, le Roi de la Grande-Bretagne regarderoit l'action de ce Capitaine comme celle d'un fou; qu'enfin pour qu'ils soient meilleurs amis que jamais, il apporteroit tous ses soins, afin d'empêcher qu'il n'arrivât à l'avenir de pareils incidens. La publication de cette Lettre a fait plaisir aux Négocians, mais on n'a pas eu lieu d'être aussi satisfait d'une autre Lettre du Dey adressée au Roi, que l'on a reçue quelques jours après. Il est dit dans cette derniere: *Que l'affaire du Paquebot*, le Prince Frédéric, *avoit été examinée par l'Armée, qui l'avoit déclaré de bonne prise, parce que la Commission qu'il avoit à bord, ne pouvoit pas être regardée comme devant le mettre à couvert de toutes recherches, & que le huitiéme de cette prise avoit été adjugé au Dey.* Cette Lettre est cause que le Gouvernement persiste dans la résolution de se procurer, de gré ou de force, satisfaction de toutes les insultes faites à la Nation par les Corsaires d'Alger.

Il arriva le 11 Juin dans cette Ville un Ministre de l'Empereur de Maroc, chargé de traiter de la

rançon des Captifs Anglois qui ſont dans ſon Empire, & de renouveller l'alliance entre cet Empereur & Sa Majeſté Britannique.

Le commerce des étoffes de laine & de ſoye, fabriquées dans ce Royaume, eſt ſi fort diminué depuis quelque tems, que l'on commence à craindre qu'après avoir été ci devant très conſidérable, il ne ſe trouve réduit à preſque rien. On attribue ce malheur à la grande quantité d'Ouvriers, qui ſont ſortis de la Grande-Bretagne, pour aller travailler à de pareilles Manufactures en Eſpagne & dans d'autres Pays.

La Société qui s'eſt formée dans cette Ville pour rendre la pêche du harang auſſi floriſſante qu'il ſera poſſible, a ſouſcrit des ſommes conſidérables, & nommé ſix Commiſſaires, auſquels elle a donné pouvoir de faire tout ce qui ſeroit néceſſaire pour parvenir au but que l'on ſe propoſe. Ces Commiſſaires ſont l'Amiral Vernon, le Général Oglethorpe, l'Alderman Janſſen, & MM. Dayles, Crayeſtein & Edwards. Malgré les précautions priſes en Hollande pour empêcher la ſortie des Bâtimens & des hommes employés à la pêche du harang, on a trouvé le moyen d'avoir un de ces Bâtimens & 32 hommes. On a fait conſtruire deux Bâtimens pareils, & de ces 32 perſonnes, qui ſont parfaitement verſées dans tout ce qui concerne la pêche & la préparation du harang, on en a fait aller 18 à Southampton, pour être employées ſur deux Bâtimens, qu'une Compagnie, differente de la Société de cette Ville, doit envoyer à la même pêche. Ces quatre Bâtimens ſe rendront au rendez-vous à Campbell-Town avant la fin d'Août, afin de pêcher ſur la Côte Nord-Oueſt de la Grande Bretagne.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 28 du mois dernier, Fête du Saint-Sacrement, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, se rendirent à l'Eglise de Notre-Dame, Paroisse du Château, & leurs Majestés assisterent à la Procession, laquelle alla, selon l'usage, à la Chapelle du Château; elles reconduisirent ensuite la Procession à la Paroisse, où elles entendirent la grande Messe.

Le 29, les Peres de la Doctrine Chrétienne, dans leur Assemblée générale tenue à Paris, élurent le Pere Antoine Soret, pour Supérieur Général de leur Congrégation.

On a reçû avis par un Courier dépêché de Perpignan, que la Duchesse de Savoye étoit arrivée sur le territoire de France, afin de traverser le Languedoc & la Provence, pour se rendre à Turin.

On a appris d'Amberg dans le Haut Palatinat, qu'il y avoit eu le 17 & le 24 Avril dernier dans la petite Ville de Hirschau deux incendies, dont le premier

avoit consumé 25 maisons, & le second 36. Il ne reste sur pied qu'environ le tiers de cette Ville.

On écrit de Berlin du 16 du mois dernier, que le Roi de Prusse a nommé Lieutenant Général, le Prince Ferdinand de Brunswick, Commandant des Gardes à pied; & Colonel, M. d'Oelnsnitz, Commandant des Cadets Nobles.

On mande de Francfort du 17, que le Prince de Waldeck avoit écrit aux Etats de l'Empire une Lettre circulaire, par laquelle il demandoit d'être admis à la Diette générale de l'Empire à Ratisbonne, pour y prendre séance, & donner sa voix dans le College des Princes.

On est informé que la Princesse héréditaire de Modéne est relevée de ses couches, & qu'elle jouit d'une parfaite santé, de même que la Princesse nouvellement née.

Le 27, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens cinq; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à sept cens vingt-sept, & ceux de la seconde, à six cens soixante-deux.

Le 25 Mai, M. l'Abbé de Mangin eut l'honneur de présenter à la Reine le premier Exemplaire d'un Livre de sa composition, annoncé dès le mois de Février de

cette année dans le Mercure de France, & dont le titre est : *Introduction au Saint Ministere, ou la Maniere de s'acquitter dignement de toutes les fonctions de l'Etat Ecclésiastique, tant pour le spirituel que pour le temporel.* Sa Majesté le reçut avec bonté.

Le 30, le Roi partit pour Choisy, & en revint le 3 de ce mois. Monseigneur le Dauphin y alla le premier, & en revint le lendemain. Mesdames y allerent le 2, & en revinrent avec le Roi.

Le 31, le Roi entendit le Salut dans la Paroisse de Choisy.

Le premier de ce mois, jour de la Fête de Saint Jean-Népomucène, la Reine entendit la Messe aux Récollets, & communia par les mains de l'Archevêque de Roüen, son Grand Aumônier. L'après-midi, Sa Majesté assista dans la même Eglise au Sermon du P. de Lâtre, Jésuite, & au Salut.

Le 3, pendant la Messe de la Reine, l'Evêque de Bayeux, Premier Aumônier de Madame la Dauphine, maria le Marquis de Talaru & Mlle de Sassenage, dans la Chapelle du Roi, en présence de la Reine & de Monseigneur le Dauphin. Le Curé de Notre-Dame étoit présent.

Tous les jours de l'Octave du Saint-Sacrement, la Reine a entendu dans la

Chapelle du Château le Salut chanté par la Musique. Monseigneur le Dauphin & Mesdames y ont assisté les jours qu'ils n'ont point été à Choisy.

Le 4 de ce mois, le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames se rendirent à l'Eglise de Notre-Dame, Paroisse du Château, & y entendirent la Messe célébrée par M. Jomart, Curé de cette Paroisse. Le mauvais tems ne permit pas de faire la Procession. L'après-midi, le Roi fit dans la Cour de Marbre du Château, la revûe des deux Compagnies de ses Mousquetaires.

Le 25 du mois passé, les Archevêques & Députés du second Ordre, composant l'Assemblée générale du Clergé de France, qui se tient actuellement aux Grands Augustins, firent la premiere ouverture de cette Assemblée chez le Cardinal de la Rochefoucauld, pour remettre leurs Procurations. Le lendemain, ils tinrent une autre Assemblée aux Grands Augustins, dans laquelle les Procurations furent admises, & l'on fit l'élection des Présidens, qui furent le Cardinal de la Rochefoucauld, Archevêque de Bourges, & l'Archevêque de Sens.

Le lundi premier de ce mois, ils firent l'ouverture publique de leur Assemblée

par la Messe du Saint-Esprit, qui fut célébrée avec les cérémonies accoûtumées dans l'Eglise des Grands Augustins. Tous les Députés y communierent de la main du Cardinal de la Rochefoucauld, qui officioit pontificalement, & le Sermon fut prononcé par l'Evêque d'Autun.

Les Députés qui composent l'Assemblée sont, pour la Provinee de Bourges, le Cardinal de la Rochefoucauld, Archevêque de Bourges, & l'Abbé de Radonvilliers; pour la Province de Sens, l'Archevêque de Sens, Conseiller d'Etat ordinaire, second Président, & l'Abbé Barrin de la Galissonniere; pour la Province de Roüen, l'Archevêque de Roüen, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & l'Abbé de Ris; pour la Province de Bordeaux, l'Archevêque de Bordeaux, & l'Abbé le Berthon, Vicaire Général de Bordeaux; pour la Province de Vienne, l'Archevêque de Vienne, & l'Abbé de Bellaffaire; pour la Province d'Alby, l'Archevêque d'Alby, & l'Abbé de Cassand; pour la Province de Narbonne, l'Evêque d'Alais, & l'Abbé d'Esponchés; pour la Province de Tours, l'Evêque de Rennes, & l'Abbé de Menou; pour la Province de Rheims, l'Evêque de Châlons, & l'Abbé de Chanterac; pour la Province de Paris,

l'Evêque de Blois, & l'Abbé de la Prunarede ; pour la Province d'Arles, l'Evêque de Toulon, & l'Abbé de l'Enfant ; pour la Province d'Aix, l'Evêque de Gap, & l'Abbé de Pierrefeu ; pour la Province d'Auch, l'Evêque de Bayonne, & l'Abbé Damou ; pour la Province d'Embrun, l'Evêque de Glandève, & l'Abbé de Beaurecueil ; pour la Province de Toulouse, l'Evêque de Rieux, & l'Abbé Dulau ; pour la Province de Lyon, l'Evêque d'Autun, & l'Abbé de Montjouvent, Comte de Lyon. Anciens Agens Généraux du Clergé, l'Abbé de Nicolay & l'Abbé de Breteuil. Nouveaux Agens Généraux du Clergé, l'Abbé de Coriolis & l'Abbé de Castries.

La nuit du 24 au 25 de Mai, il y eut à Saint Macaire, en Guyenne, un tremblement de terre, qui dura deux minutes, causa beaucoup de frayeur au peuple, & n'eut pourtant aucunes suites fâcheuses. C'est ce qu'on apprend par une Lettre écrite de cet endroit le 25, & signée *la Barriere*, *Lançon*, *Millet*, *Tabart* & *Carrié*.

Le 3 Juin, les Actions étoient à dix-huit cens vingt-deux & demi ; les Billets de la premiere Lotterie, à sept cens vingt, & ceux de la seconde, à six cens cinquante-huit.

Le 7, le Roi, Monſeigneur le Dauphin & Meſdames, partirent pour aller au Château de la Meute. Monſeigneur le Dauphin en revint la nuit, & le lendemain 8, le Roi & Meſdames partirent de la Meute pour ſe rendre à Compiegne. Sa Majeſté & Meſdames paſſerent à deux heures après-midi à Saint Ouën, & deſcendirent d'abord chez le Duc de Gêvres, & enſuite chez le Prince de Soubize. Après s'y être promenée quelque tems, Sa Majeſté continua ſa route avec Meſdames par Saint Denis.

Le 9, la Reine partit de Verſailles pour Compiegne, paſſa par S. Ouën, & ſuivit la même route que le Roi.

Le 4, le Cardinal de la Rochefoucauld, les Archevêques de Sens & de Roüen, & les Evêques d'Alais, de Rennes & de Châlons, Préſidens de l'Aſſemblée générale du Clergé de France, avec les autres Prélats & les Députés du ſecond Ordre, qui compoſent cette Aſſemblée, allerent à Verſailles rendre leurs reſpects au Roi. Ils s'aſſemblerent dans l'appartement qui leur avoit été deſtiné, & le Comte de Saint-Florentin, Secretaire d'Etat, étant venu les prendre pour les préſenter au Roi, ils furent conduit à l'audience de Sa Majeſté par le Marquis de Brezé, Grand-Maître

des Cérémonies, & par M. de Gizeux, reçû en survivance de la Charge de Maître des Cérémonies, avec les honneurs qui se rendent au Clergé, lorsqu'il est en Corps. Les Gardes-du-Corps étoient en haye dans leur salle, & les deux battans des portes étoient ouverts. Le Cardinal de la Rochefoucauld complimenta le Roi, après quoi il présenta les Députés à Sa Majesté. Le même jour, les Députés du Clergé eurent audience de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Le 6, le Comte de Saint-Florentin, Secretaire d'Etat, M. d'Ormesson & M. Feydeau de Brou, Conseillers d'Etat ordinaires & au Conseil Royal des Finances, & M. de Machault, Controleur Général des Finances, vinrent en qualité de Commissaires du Roi, à l'Assemblée générale du Clergé, où ils furent reçus avec les cérémonies ordinaires. M. d'Ormesson porta la parole, pour donner à l'Assemblée des asssûrances de la protection & de la bienveillance de Sa Majesté.

Le 8, le Comte d'Argenson, Ministre & Secretaire d'Etat, ayant le département de la Guerre, partit pour aller faire la visite des Fortifications des Places de Flandres.

Sur la présentation de l'Académie Royale

des Sciences, Sa Majesté a choisi, pour remplir la place de Pensionnaire Anatomiste, vacante par la mort de M. Petit, Chirurgien, M. Ferrein, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, & Membre de cette Académie; & pour remplir la place d'Associé Anatomiste, que M. Ferrein occupoit, M. Bouvart, Docteur-Régent de la même Faculté, & Membre de la même Académie.

Le 11, les Actions étoient à dix-huit cens trente deux & demi; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à sept cens vingt-quatre, & ceux de la seconde, à six cens soixante-un.

Le Dimanche 14, la Reine & Mesdames allerent à la Paroisse de Saint Jacques entendre la grande Messe, qui fut célébrée par le Curé. La Reine & Mesdames y retournerent l'après-midi aux Vêpres, & le Roi y alla entendre le Salut.

Le 15, Monseigneur le Dauphin arriva à Compiegne de Versailles.

Le 17, le Marquis de Saint Germain, Ambassadeur ordinaire du Roi de Sardaigne, eut une audience particuliere du Roi, à laquelle il fut conduit par le Marquis de Verneuil, Introducteur des Ambassadeurs.

M. Rouillé, Secretaire d'Etat, ayant le département de la Marine, lequel avoit

ſuivi le Roi à Compiegne, en revint à Paris le 12, & ſe rendit enſuite à Verſailles. Il en repartit le 15 de grand matin, pour aller à Breſt faire la viſite de ce Port.

Le 11, Fête de Saint Barnabé, les Grands-Croix, Chevaliers & Officiers de l'Ordre de Malthe, qui tiennent annuellement deux Aſſemblées générales, ſe rendirent au Temple, où après avoir entendu la Meſſe du Saint-Eſprit, ils tinrent Chapitre, auquel le Prince de Conti préſida, comme Grand-Prieur de France, après quoi ce Prince donna dans le Palais Prieural du Temple un magnifique dîner à tout l'Ordre. Les Préſidens, le Doyen & les Gens du Roi du Grand Conſeil, Juges des affaires de l'Ordre, furent de ce repas, y ayant été invités, ſelon l'uſage qui ſe pratique depuis pluſieurs ſiécles. Le Prince de Conti a nommé pour ſon Lieutenant au Grand Prieuré de France, le Bailli de S. Simon, dont les Proviſions ont été enregiſtrées dans le Chapitre, qui s'eſt tenu le 16.

La Chambre d'Aſsûrances & groſſes Aventures, dont on a parlé ci-devant, a ſouhaité que l'on inſtruisît le Public, que les douze millions, en quoi conſiſte ſon fonds, ſont dépoſés chez le Verrier, Notaire, en effets exigibles & commerçables. Ces douze millions compoſent quatre

mille intérêts de trois mille livres chacun ; & de ces quatre mille intérêts, un mille est en sixiéme d'intérêt de cinq cens livres.

Le 18, Actions dix-huit cens quarante-deux & demi ; Billets de la premiere Lotterie Royale sept cens vingt-cinq ; ceux de la seconde, six cens soixante-trois.



MARIAGE ET MORTS.

MOnsieur le Marquis *de Talaru*, fils aîné de M. le Marquis *de Chalmazel*, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Maître d'Hôtel de la Reine, a été fiancé le 2 Juin avec Mademoiselle de Sassenage, fille de M. le Marquis de Sassenage, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'Honneur en survivance de Madame la Dauphine ; la cérémonie des fiançailles s'est faite dans le Cabinet de cette Princesse à six heures du soir, en présence de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, par M. l'Evêque de Bayeux, Premier Aumônier de Madame la Dauphine.

La célébration du mariage se fit le lendemain par le même Prélat, à la Chapelle du Château, pendant la Messe de la Reine, & en présence de Sa Majesté & de Monseigneur le Dauphin ; & le soir Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine firent l'honneur aux nouveaux mariés de leur donner la chemise.

Le 18 Mars, Jean-François *Bouquet*, Procureur Général des Requêtes de l'Hôtel, mourut &

fut inhumé à Saint Côme. Il étoit fils de N. Bouquet, ancien Echevin de la Ville de Paris. Il laisse une veuve & cinq enfans, dont un garçon & quatre filles.

Le 10 Avril François *Beaumardy de Creci*, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, Seigneur de Creci, Hodane, la Neuville, Daumont & autres lieux, mourut & fut inhumé à Saint Eustache.

Le 14, Achille *de Broglie*, Lieutenant Général des Armées Navales, Grand Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Seigneur de Gelay, mourut âgé de soixante dix-huit ans, & fut inhumé à Saint Sulpice. Il avoit été reçu Garde Marine en 1687, Enseigne de Vaisseau en 1689, Lieutenant en 1691, Capitaine en 1696, puis Chef d Escadre & Lieutenant Général, Gouverneur d'Avesnes en survivance de son pere en 1723.

Il étoit fils de Victor Maurice, Comte de Broglie, Marquis de Brezolles, Maréchal de France; & de Marie de Lamoignon, fille de Guillaume de Lamoignon, Marquis de Bâville, Premier Président du Parlement de Paris, & de Magdeleine Potier d'Aquette. Il étoit frere puiné de Charles-Guillaume, dit le Marquis de Broglie, Directeur d'Infanterie, Gouverneur de Gravelines, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui de son mariage avec Marie-Magdeleine Voisin, fille de Daniel-François Voisin, Seigneur de la Nograye, Chancelier de France, morte le 11 Janvier 1722, à l'âge de trente-deux ans, a eu Charles-Guillaume-Louis, né le 15 Juin 1716, & Marie-Françoise, née le 5 Octobre 1714.

Achille étoit pareillement frere de François, Comte de Broglie, Maréchal de France en 1734,

& Chevalier des Ordres du Roi le premier Janvier 1731 ; & de Charles-Maurice, Docteur en Théologie, Abbé de Baumelen, Moines, du Vaux, de Cernai & du Mont Saint Michel. Il étoit petit-fils de François Marie de Broglie, Comte de Revel, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Baſſée, fils puîné d'Amedée Broglie, Comte de Curtandon. Ce François Marie a été le premier de ſa Maiſon qui ſe ſoit établi en France. Il y fut attiré par le Cardinal Mazarin qui conçut pour lui une grande eſtime pour la belle défenſe qu'il rendit dans Coni pendant trois mois, contre l'Armée du Roi qui aſſiégeoit cette Place.

La Maiſon de Broglie eſt très-ancienne dans le Piémont. Dès l'an 1256, Douce, veuve de Guillaume Broglie, fonda conjointement avec Mathilde Guialard dans la Ville de Quiers un Monaſtére de Filles, ſous le vocable de Sainte Marie de la Maiſon-Dieu. Cependant le premier par qui l'on commence la Génealogie de Broglie, eſt Simon qui vivoit à Quiers en 1360. Cette Maiſon a été feconde en grands Capitaines, ſous qui les premier Seigneurs d'Italie alloient apprendre le métier des armes ; elle n'a pas été moins illuſtrée par la piété de pluſieurs ſaints perſonnages qui en ſont ſortis, & qui ayant embraſſé, pour la plûpart, la vie monaſtique ont édifié l'Egliſe par leurs vertus.

Le 18, Theréſe *Clement*, veuve de Jean *de Chaulnes*, Chevalier de Saint Louis, Seigneur de Boutigni, Lieutenant Provincial d'Artillerie, mourut âgée de ſoixante-quinze ans & fut inhumée à Saint Benoît.

Le 7 Mai, Elizabeth Marguerite *le Venault de la Lande*, veuve de Nicolas *d'Auxy de Boiſſy*, Che-

va'ier de Saint Louis, Lieutenant Colonel du Régiment de Santerre, Infanterie, mourut & fut inhumée à Saint Louis-en-l'Isle.

Le 11, Charlotte Louise *d'Hostun de Gadagne*, Comtesse de Verdun, Baronne de Bothelon, veuve en secondes nôces de Renaud-Constant *de Pons*, Comte de Pons, ancien Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, mourut dans sa soixante-huitiéme année. Elle avoit été mariée par Contrat du 28 Février 1704, à François d'Hostun, Marquis de la Baume, son cousin, dont étant devenu veuve, elle épousa en 1710 Renaud-Constant, Chef du nom & des armes de la Maison de Pons, en Saintonge.

Elle étoit fille de Louis de Hostun, dit de Gadagne, Comte de Verdun, & de Philiberte Becerel, fille de Claude de Becerel, Seigneur de Marlia, la Bastie, Colonges & de Vaux, au Pays de Bresse; & de Philiberte de Thenai. Louis de Hostun étoit de la seconde branche de cette Maison, qui a commencé dans Jean, cinquiéme fils d'Antoine de Hostun, Seigneur de la Baume. Louis avoit reçu le nom de Gadagne, de Balthazar son pere, que Guillaume de Gadagne, son oncle maternel, institua son héritier à condition de porter le nom & les armes de Gadagne qui sont *de gueules à la croix endentelée d'or.* Le second fils de ce Balthazar fit la branche des Comtes de Tallard, & fut pere de Camille, Duc d'Hostun, Comte de Tallard, Maréchal de France.

Le 12, Louis des Bordes, sieur *de Bourbiton*, Mousquetaire de la premiere Compagnie, mourut âgé de 37 ans, & fut inhumé à S. Sulpice.

Le 14, Louis *Chevalier*, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, mourut, & fut inhumé à S. Roch. Il étoit né le 14 Mai 1707, & avoit été reçu

Conseiller au Parlement le 12 Décembre 1727. Il étoit fils de Louis Chevalier, Seigneur de Montgeron, le Boissi & Bagnolet, Président de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, reçu le 9 Août 1704, Honoraire au mois de Décembre 1714, & de Marie-Anne Fermé, qu'il avoit épousée le 6 Juillet 1706, & qui mourut le 14 Mai 1710; petit-fils de Philibert-Antoine Chevalier, Receveur Général des Finances de Metz & de Marie-Magdeleine de Combault d'Auteuil. Le premier que l'on connoisse de cette famille, qui est ancienne, est Etienne Chevalier, Secretaire du Roi & seul Trésorier de France, sous les Rois Charles VII. & Louis XI. qui avoit épousé en 1449, Catherine Budé, Dame de Grigny. De leur mariage est sortie une nombreuse postérité.

Le 20, Claude *de la Marre*, Conseiller Secretaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, Seigneur de Cassigny & de la Porte, mourut âgé de 75 ans, & fut inhumé à Saint Eustache.

Le même jour, Jean-Louis Milhon *de l'Ecossois*, Seigneur de Vendeuil, Chevalier de Saint Louis, Gouverneur honoraire du Fort de Saint Louis à S. Domingue, mourut âgé de 75 ans, & fut inhumé à S. Eustache.

Le 23, Pierre *Cœuret d'Osigny*, Seigneur de Fremanville, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, mourut, & fut inhumé à Saint Eustache.

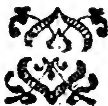
Le 26, Pierre-Benoît *d'Orsigny*, Seigneur de la Monniere, mourut, & fut inhumé à Sulpice.

Le 31, Marie-Louise *de Roye de la Rochefaucauld*, épouse de Louis Marie de Lopriac, Comte *de Donge*, Marquis d'Asserat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de Saint

Louis, mourut âgée de cinquante-cinq ans, & fut inhumée à Saint Sulpice. Elle avoit été mariée en 1718, & étoit fille de Charles de Roye de la Rochefaucauld, Comte de Blansac, & de Marie Henriette d'Aloigny de Rochefort, auparavant veuve de Louis-Fauste de Brichanteau, Marquis de Nangis, & fille de Henri Louis d'Aloigni, Comte de Rochefort, Maréchal de France & de Magdeleine de Laval Bois-Dauphin. Charles étoit le troisiéme fils de Frederic-Charles de Roye de la Rochefaucauld, Comte de Roye & de Rouci, Lieutenant Général des Armées du Roi, & d'Elizabeth de Durefort, fille puînée de Guillaume de Durefort, Marquis de Duras & de Lorges. Frederic-Charles étoit petit fils de Charles, en qui a commencé la branche de Roye, la seconde de l'illustre Maison de la Rochefoucauld.

Marie-Louise, qui donne lieu à cet article, étoit sœur de Louis-Armand-François de Roye, dit le Comte de Marthon, puis le Comte de Rouci, aujourd'hui le Duc d'Estissac.

La Princesse, troisiéme fille de leurs Majestés Don Carlos, Infant d'Espagne, de Marie-Amelie de Saxe, Roi & Reine des Deux Siciles, mourut le premier Mai âgée de quatre mois & vingt-huit jours.



ON imprime actuellement chez *d'Houri*, proche le Pont S. Michel, une *Pharmacopée Chymique*, ou *Traité de Chymie*, contenant la maniere de préparer les Remedes les plus utiles, & la methode de les employer pour la guerison de maladies; en deux tomes *in* 12. nouvelle édition. Par M. *Malouin* de l'Academie-Royale des Sciences, Docteur & ancien Professeur de Pharmacie en la Faculté de Medecine de Paris, & Censeur-Royal.

On avoit annoncé dans le Mercure du mois d'Avril dernier, que le livre de M. de *Chennevieres*, Commissaire Ordonnateur & premier Commis de la Guerre, intitulé *Détails Militaires*, se vendroit chez *Mariette*, rue Saint Jacques, mais comme il quitte son commerce, ce sera *Jombert*, Quai des Augustins, au coin de la rue Gille-cœur, qui sera chargé de le débiter. Il se vendra aussi à Versailles chez le Sieur *Fournier*, Libraire rue des Recolets.

La difficulté d'imprimer le grand nombre d'Etats qu'on y a mis, rendant les frais d'impression beaucoup plus considerables, les 4 tomes se vendront douze livres en blanc, & quinze livres reliés.

Il ne sera fini d'imprimer que vers la

fin du mois de Juin prochain, ou au commencement de Juillet.

Avis au Public, concernant le Corps complet de *l'Histoire* & des *Mémoires de l'Academie Royale des Sciences*, en soixante-dix-huit Volumes *in-quarto*, avec Figures gravées en Taille-douce, proposé par Souscription. *A Paris*, rue S. Jacques, chez Gabriel *Martin*, à l'Etoile; Jean-Baptiste *Coignard*, & Antoine *Boudet*, à la Bible d'Or; Hippolite-Louis *Guerin*, à S. Thomas d'Acquin; Laurent *Durand*, au Griffon.

On propose au Public deux cens Exemplaires du corps complet de ces Mémoires en soixante-dix-huit Volumes *in-quarto* chacun, au prix de six cens soixante livres l'Exemplaire en feuilles: cette somme de 660. livres sera payable en huit payemens, dont les termes, aussi-bien que le nombre des Volumes que l'on délivrera aux Souscripteurs lors des payemens, seront expliqués ci-après.

On ne sera admis à souscrire que jusqu'au mois d'Août prochain 1750. inclusivement, après lequel tems, il n'en sera plus vendu au Public que pour le prix ordinaire de 970 livres en feuilles.

Le bénéfice qui résultera de cette proposition pour les acquéreurs sera sensible, si l'on veut faire le parallele du prix auquel

on se restraint, avec le prix ordinaire de cette Collection. Il est de 970. livres en feuilles. On l'abandonne aujourd'hui à ceux qui voudront souscrire, au prix de 660. liv. en feuilles; par conséquent la difference, à l'avantage des Souscripteurs, sera de 310. liv. ce qui fait environ un tiers de diminution du prix ordinaire de ce Livre.

Il est à propos d'observer que les Volumes de 1699 jusqu'à 1710 compris, se trouvent dans cette Collection réimprimés, revûs & corrigés des fautes dont la précédente Edition étoit remplie.

Ordre des Payemens & des Fournitures.

Premier Payement. En souscrivant, chaque Souscripteur payera la somme de cent vingt livres, dont il lui sera délivré une reconnoissance signée des quatre Libraires ci-dessus nommés.

II. Au premier Septembre 1750. en recevant les dix premiers Volumes, la somme de quatre-vingt-une livres.

III. Au premier Decembre 1750. en recevant les neuf Volumes suivans, la somme de quatre-vingt-une livres.

IV. Au premier Mars 1751. en recevant les neuf Volumes suivans, la somme de quatre-ving-une livres.

V. Au premier Juin 1751. en recevant

les neuf Volumes ſuivans, la ſomme de quatre-vingt-une livres.

VI. Au premier Septembre 1751. en recevant les neuf Volumes ſuivans, la ſomme de quatre-vintg-une livres.

VII. Au premier Decembre 1751. en recevant les dix Volumes ſuivans, la ſomme de ſoixante-douze livres.

VIII. Au premier Fevrier 1752. en recevant les onze Volumes ſuivans, la ſomme de ſoixante-trois livres.

Au premier Mars 1752. en recevant les onze Volumes reſtans, Rien.

Total du prix d'un exemplaire pour les Souſcripteurs. 660 liv.

Nombre des Volumes qui ſeront délivrés aux Souſcripteurs. 78. vol.

Les Souſcripteurs ſont priés d'avoir ſoin de retirer les Volumes qui doivent leur être délivrés à chaque terme ci-deſſus indiqué, & ils ſont avertis que faute par eux de n'avoir pas retiré la totalité deſdits Volumes ſix mois après le terme du mois de Mars 1752. expiré, leurs avances ſeront perdues pour eux : *Condition ſans laquelle cet avantage n'auroit pas été propoſé.*

Ceux qui voudront payer ladite ſomme de 660. livres en un ſeul payement, recevront en même-tems un Exemplaire complet en 78. Volumes en feuilles.

On avertit le Public qu'il n'en ſera vendu aucun Volume détaché à moins de 12. livres chaque Volume en feuilles, ſans aucun rabais : de même que le Recueil des Machines en *ſix* Volumes, à moins de 105. livres en feuilles.

Briaſſon, Libraire à Paris, croit devoir informer le Public qu'en travaillant à réunir toutes les parties qui compoſent la Collection entiére des Mémoires des Sciences & des Beaux Arts, imprimés à Trévoux, qu'il a propoſée par voie de Souſcription, il a été étonné que tous les Exemplaires qu'il a conſultés dans les Bibliothéques & chez les Particuliers, ſe ſont trouvés imparfaits de la plus grande partie des Médailles, Figures & Additions, qui ont été miſes à la fin des mois en differens tems, conformément à la note ſuivante ; comme il eſt conſtant que ces défectuoſités ôtent tout le prix à ce Recueil, il a fait les plus grands efforts pour les recouvrer, & à la fin il y eſt parvenu. Il les fournira avec les Exemplaires qu'on a arrêtés chez lui par voie de Souſcription, & quant à ceux qui ont précédemment ce Recueil, il offre de leur vendre ces differens morceaux pour rendre leur Exemplaire auſſi complet qu'il ſe peut.

NOVITIUS, ou Dictionnaire Latin-François, à l'usage de Monseigneur le Dauphin. A Paris, Quai des Augustins, chez Jacques *Rollin* Fils, à St Athanase & au Palmier; Charles-Antoine *Jombert*, au coin de la rue Gille-Cœur, à l'Image Notre-Dame; Claude-Jean-Baptiste *Bauche* Fils, à Sainte Geneviéve. 1750.

Tout le monde connoît assez l'excellence & la supériorité de ce Dictionnaire, qui a eu l'honneur de servir à l'éducation de Sa Majesté, pour nous croire dispensés d'en faire ici l'éloge. Il suffit d'avertir que l'on y a corrigé avec beaucoup de soin quantité de fautes qui se rencontrent dans les autres Dictionnaires, sans même excepter le trésor de Robert-Etienne; & qu'on y ait fait une infinité d'additions considérables, comme il est aisé à chacun de s'en convaincre. Outre les mots latins qui se trouvent dans les Auteurs Classiques, on y a ajouté tous ceux de la sainte Bible, du Breviaire & des Auteurs Ecclésiastiques: les noms des Villes, Provinces, Royaumes, Rivieres, & des lieux les moins connus: les termes de Théologie, de Droit, de Philosophie, de Médecine, de Botanique, Mathématiques, &c. ce qui regarde l'Histoire & la Fable. Enfin, il renferme

plus

plus de dix mille mots qui ne sont dans aucun des autres Dictionnaires Latins.

Pour faciliter l'intelligence de la Langue Latine à toutes sortes de personnes, & sur-tout à ceux qui sont avancés en âge, aux Dames & aux personnes Religieuses, qui ne peuvent l'apprendre par la méthode ordinaire, on a levé dans ce Dictionnaire tous les obstacles qui pourroient arrêter les Commençans, en y mettant les differentes terminaisons des noms & des pronoms, du moins celles qui pourroient leur faire quelque peine; & qu'ils ne rappelleroient pas aisément à leur source sans le secours d'un Dictionnaire tel que celui-ci, où les comparatifs & les superlatifs sont inserés suivant l'ordre de l'Alphabet, & dans lequel on a ajouté à chaque verbe ses terminaisons particulieres, suivant les differentes modes dont il est susceptible.

Outre les avantages dont on vient de parler, on trouvera dans ce Dictionnaire des observations sur les endroits difficiles des Auteurs, & sur le rapport ou la difference qui se trouve entre certains termes, avec des éclaircissemens sur les usages des anciens Romains; sur leur police, leurs Magistrats, leurs loix: en un mot, bien des particularités de l'Histoire Romaine y sont expliquées, pour mieux faire sen-

tir la force des mots & leur énergie.

Avec le secours de ce Dictionnaire, tout Commençant qui sçait lire & faire usage de sa raison, pour peu qu'il ait de connoissance des déclinaisons & des conjugaisons, peut entreprendre de traduire un Auteur Latin, & il en viendra d'autant mieux à bout qu'il n'est question que de chercher dans son Dictionnaire les mots tels qu'ils se trouvent dans le Livre qu'il se propose d'expliquer. On sçait que les verbes se cherchent ordinairement par l'infinitif, mais cela n'empêche point qu'on ne les trouve aussi à l'indicatif, renvoyant ensuite à l'infinitif du même verbe, par un *Vid.* ou *Vide.* qui signifie, *Voyez.*

Enfin, on a ajouté à chaque mot sa quantité indiquée par des longues & des bréves, pour la facilité des Commençans, & pour qu'ils s'accoûtument de bonne heure à prononcer le Latin avec élégance & pureté.

Les personnes déja avancées dans leurs études trouveront dans ce Livre des choses qu'il n'auront peut-être jamais apprises, & y reverront avec plaisir celles qui leur seront échappées de la mémoire. Ceux qui composent en Latin seront pareillement bien aises d'y trouver des synonimes, qui ne se présentent pas toujours à l'esprit aussitôt qu'on en a besoin.

Cet ouvrage ayant été imprimé sous les yeux & aux dépens de l'Auteur, son prix excessif, & la difficulté d'en pouvoir trouver des exemplaires, ont sans doute empêché bien des personnes d'en faire l'emplette. C'est ce qui a déterminé les Libraires qui viennent de faire l'acquisition du reste de l'Edition de ce Dictionnaire, de le mettre à près de moitié meilleur marché, & de l'offrir au Public à 18. liv. l'exemplaire relié en deux volumes, persuadés que la modicité du prix déterminera Messieurs les Professeurs à lui donner la préférence sur les autres Dictionnaires, surtout ayant eu l'avantage d'être le plus complet & le plus méthodique de tous ceux qui ont paru jusqu'à présent.

Les mêmes Libraires ont fait en même tems l'acquisition des papiers & manuscrits de l'Auteur, parmi lesquels ils ont trouvé, entr'autres, tous les matériaux nécessaires pour la *seconde Partie* de ce Dictionnaire, à laquelle il travailloit depuis un tems considérable, & qui heureusement se trouve achevée. Ils se proposent de la mettre incessamment sous presse en un volume *in*-4°. grand papier, de même forme & caractere que celle-ci, sous le titre de *Novitius* ou *Dictionnaire François-Latin*, &c. L'accueil favorable que le Public a fait à

la premiere Partie de ce Dictionnaire, & l'idée avantageuse qu'il a conçue de la seconde Partie, est un sûr garant du prompt débit & de la réussite de cette entreprise.

N. B. On trouve chez les Libraires ci-dessus nommés un autre Ouvrage du même Auteur, qui a pour titre *le Postulant*, ou Introduction & essai de méthode pour commencer l'étude de la Langue Latine par la traduction, sans autre secours que celui *du Novitius*, en un volume *in*-8°. dont le prix est de 30 s. relié en bazane.

Projet de la quatriéme & derniere Souscription des Planches Anatomiques de M. Gautier, qu'on annonce présentement au Public.

ON donnera pour completter ce qui reste à démontrer dans l'Anatomie de couleur & grandeur naturelle, encore dix-huit Planches, comme avoit promis feu M. Duverney, dans le projet publié en 1748, & l'on ne supprime de ce projet que l'Anatomie comparée des animaux, qui est une partie plus curieuse qu'utile. Le supplément qu'il vouloit donner en petites figures pour voir le corps assemblé, sera

compris dans les dix-huit Planches de cette Souſcription, en ſorte que douze de ces Planches formeront ſix figures de grandeur naturelle, deux d'homme, deux de femme, & deux d'enfant.

Les trois premiéres Planches qu'on livre actuellement, repréſentent une femme de cinq pieds deux pouces: la premiere Planche contient la tête, & une partie des épaules: la ſeconde contient le corps & les bras diſſequés, le foye, les reins, la matrice en ſituation & les parties de la génération de la femme: & la troiſiéme contient l'Angiologie des extrémités inférieures, c'eſt-à-dire, des cuiſſes, des jambes & des pieds.

Les trois de la ſeconde diſtribution pourront ſe joindre, ſi l'on veut, à côté de celle-ci, & formeront un homme de cinq pieds & trois ou quatre pouces de haut, dont la tête ſera vûe de profil dans la premiere Planche, & diſſéquée avec les nerfs de la face. Dans la deuxiéme Planche, ſera contenu le corps ouvert, où l'on verra le cœur, les poulmons, l'eſtomach, les inteſtins, & les parties de l'homme, avec la ſuite de l'Angiologie du tronc, &c. & la troiſiéme Planche contiendra les cuiſſes, les jambes, & les pieds diſſéqués & injectés; il y aura dans cette Planche, pluſieurs

coupes de differens muſcles pour voir la méchanique de leurs fibres.

Ces ſix Planches qui ne feront qu'un ſeul tableau, quand on voudra les joindre, feront le morceau le plus rare & le plus curieux qui ait jamais paru en Anatomie; il fera voir tout à la fois un homme, une femme, diſſequés, de couleur & grandeur naturelle. On verra dans *ces figures* preſque tous les viſceres en ſituation, & toute l'Angiologie à la fois, & une grande partie de la Nevrologie, de l'Oſtéologie, & les parties de la génération des deux ſexes.

Les ſix Planches ſuivantes feront pour démontrer l'Anatomie des viſceres en particulier. Les ſix dernieres pourront auſſi ſe joindre comme les precédentes, & formeront deux autres figures entieres de grandeur naturelle, une d'homme & une de femme, pour l'Angiologie & Névrologie, de la tête aux pieds, tant de la partie antérieure que de la partie poſtérieure, & un ſquelette d'enfant, ce qui fera l'Anatomie complette. *Voici les payemens de cette derniere Souſcription, & le tems des diſtributions.*

On ſouſcrira juſqu'au tems de la ſeconde diſtribution de cette partie, & on donnera dix-huit livres.

En recevant les trois premieres Planches qui forment le corps de la femme, on donnera dix-huit livres.

En recevant les trois Planches suivantes qui formeront le corps de l'homme, on donnera douze livres.

En recevant les trois Planches qui suivront cette seconde distribution, on donnera douze livres.

En recevant les trois autres, on donnera douze livres.

En recevant celle de la cinquiéme distribution qui fera une troisiéme figure entiére, comprise en trois Planches, on donnera encore douze livres.

Total, ci . . . . 84 liv.

On délivrera ensuite les trois dernieres Planches de l'Anatomie, & de cette Souscription, qui fera une quatriéme figure sur pied, sans rien recevoir de ceux qui auront souscrit. Ceux qui ne souscriront point payeront ces dix-huit dernieres Planches, 126 liv.

On sera reçu à souscrire, soit que l'on ait pris les précédentes Souscriptions, ou qu'on ne prenne que celle-ci, jusqu'à la fin d'Octobre 1750.

La premiere distribution se fera dans le courant de Juin, Juillet, & Août prochains: la seconde dans le courant de Septembre,

Octobre, Novembre & Décembre 1750 : la troisiéme dans le courant de Janvier, Février & Mars suivans : la quatriéme dans le courant d'Avril, Mai & Juin de la même année 1751 : la cinquiéme dans le courant de Juillet, Août & Septembre 1751 : & la sixiéme & derniere distribution dans le courant des trois derniers mois de cette année, en sorte que tout sera fini, comme on l'avoit promis, dans l'année 1751.

Récapitulation des Souscriptions qui ont été proposées pour cet ouvrage.

Planches avec leurs tables explicatives.

	Ont coûté aux souscripteurs.	A ceux qui n'ont pas souscrit.
1. Les huits premieres de l'Essai de Myologie, ci.	24 liv.	36 liv.
2. Les douze suivantes qui complettent la Myologie, ci	36 liv.	54 liv.
Total des 20 Planches de la Myologie, ci . . .	60 liv.	90 liv.
3. Les huit de la troisiéme Souscription, contenant l'Anatomie de la tête, ci	24 liv.	36 liv.
4. Les dix-huit de la qua-		

triéme & derniere Souſcription qu'on propoſe actuellement coûteront, ci	84 liv.	126 liv.
Total général des 46 Planches, ci	168 liv.	252 liv.

On regardera de tout tems comme un Phénomène, qu'un Particulier ait lui ſeul exécuté dans cinq années de tems un ſi vaſte projet, qui avoit échoué en pluſieurs endroits de l'Europe, & pour lequel il a fallu 40000 livres de fonds, que le Public a fourni, car il s'agiſſoit ici de peindre les originaux de grandeur naturelle de 46 Planches, avoir pour cet effet la diſſection de plus de 300 ſujets entiers ou en parties, graver 184 cuivres, dont quatre ne peuvent former qu'une ſeule Planche, par rapport aux couleurs dont elles ſont compoſées; ſupporter un procès de quatorze mois, & avoir un autre retard forcé. Le tout compris dans un ſi petit eſpace de tems qui à peine quelquefois a pû ſuffire pour former les arrangemens de certains projets de moindre conſéquence. C'eſt cependant ce que M. *Gautier* eſpere exécuter, en ayant déja donné une preuve convaincante, par la diſtribution des trois quarts de cet Ouvrage, fait juſqu'à ce jour, que lui

ſeul a peint & gravé d'après nature.

On ſouſcrit chez M. *Gautier*, Graveur Penſionnaire du Roi, ſeul en France privilégié pour ces Planches Anatomiques, qui demeure préſentement rue de la Harpe à la ſeconde maiſon neuve, entre la rue Poupée & la rue Percée, où eſt ſon Enſeigne.

Chez *Boudet* Libraire-Imprimeur du Châtelet, rue Saint Jacques.

On pourra relier cet Ouvrage avec les Tables explicatives des Planches, en un ou deux volumes, en forme d'Atlas, ou in-folio *en pliant les grandes Planches en deux, ou en les laiſſant de toute leur grandeur.*

Pour vernir les 20 Planches de la Myologie, il en coute 7 liv; pour vernir les 8 de la tête 2 liv. & les autres à proportion.

David le jeune, Libraire à Paris, Quai des Auguſtins, a reçû de Glaſcou, quelques exemplaires en papier d'Hollande, de la ſuperbe édition de *Cicéron*, en vingt volumes, petit format. 75 liv. en blanc.

On trouve chez le même Libraire ſa *Collection des Poëtes & Hiſtoriens Latins*, imprimés à Londres en 18 volumes, petit format, 54 livres en blanc.

Représentation du Chateau de Chambord au Palais des Tuilleries, au rez de chaussée, vis-à-vis le grand escalier.

IL est des beautés de tous les siécles; il en est aussi qui sont particuliéres à chaque siécle en particulier: ce fut vers l'an 1523. que François I. fit bâtir le magnifique Château de Chambord, qui est d'une beauté que tous les Connoisseurs admirent, tant l'Architecture & les Ornemens y sont distribués singuliérement, quoique dans un goût semi gothique. L'Auteur qui présente au Public un modéle de ce Château, qui est à l'original comme 1 à 100, ou plus exactement comme 1 à 93 & demi, se promet de satisfaire la curiosité de ceux qui voudront le voir.

Comme les piéces qui le composent & que l'on a eu soin de tenir détachées, se levent, on peut voir de près tous les ornemens & la distribution des appartemens. On y compte 440 Piéces; 1800 Ouvriers employerent 20 ans à construire ce Palais.

Surtout le grand Escalier du célébre Palladio est reconnu pour un chef-d'œuvre d'Architecture, étant double & presqu'à jour.

Ce Château est élevé sur un piedestal de

cinq pieds de haut, neuf pieds de long, sur 7 pied de large, contenant les quatre Vues principales des Environs du Château, & dans l'intérieur duquel on a pratiqné une Machine qui fait répéter à des Timbales, Trompettes, Hautbois, Flûtes & Bassons, douze airs des plus difficiles, entre autres la marche des Houlans à cinq parties.

*Ouvrage du S. L. R*** Ingénieur Géographe du Roi.*

On répréſente tous les jours, à 3, 4, 5, 6, & 7 heures du ſoir,

Les premieres Places trois livres, les Secondes ving-quatre ſols.

La Dame *Rodeſſe*, veuve du Sieur *Arnoult* l'aîné eſt authoriſée par un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du dix Avril 1750. à vendre le Sachet Anti-apoplectique, dont la diſtribution lui avoit été tolérée par la Commiſſion-Royale de Medecine, qui a fixé le prix de chaque Sachet à 6 liv.

AVIS

ON fait part aux Curieux, & aux amateurs de la belle *Porcelaine* du Japon, comme auſſi *du Lac* ancien du Japon, que le onze Août prochain, & jours ſuivans ſe vendra à la Haye dans la Maiſon de S.

E. Monseigneur le Comte de Linden, Burgrave de Nimegue, la magnifique & considérable Collection de *Porcelaine* d'ancien Japon, *de Lac*, d'Etoffes des Indes, & de Perse, tant brochées que brodées, de feue Madame la Comtesse de Linden, parmi lesquelles Porcelaines se trouve nombre d'*Urnes* sexagones à Paon, à arbrisseaux, fleurs, & autres. Differentes *Jattes* par paire, rondes & octogones, à bord brun, & sans bord brun, à Oiseaux & autres desseins. Differents *Jasmins* par paire, octogones & autres, à bord brun, Fleurs, & Oiseaux du Paradis dans le fond. *Jattes* à fruits découpées à jour, *Plats* à Perdrix, à Gerbes, à Grenades, & autres. *Bacs* avec le Cocq & la Poule, à Dragons sur les bords, & à bord brun; differentes sortes de *Tasses*, & Soucoupes à caffé, & à thé, à Dragons rouges, & autres desseins; pots à thé ovales à côtes de Melon, le tout d'ancien Japon de couleur de la premiere classe, comme aussi de très-grands plats. Item plats de differentes grandeurs, d'ancien Japon bleu, à bord brun, à Japonois & pécheurs, Arbres, Tigres, & Dragons; *Jattes* octogones; *Tasses* à caffé & à thé, à bords bruns de differens desseins, à Pagodes, Arbrisseaux, Oiseaux, fleurs, Vaisseaux &c: le tout d'une beauté par-

faite, & de la premiere classe, outre plusieurs Cabinets d'ancien Lac, & une grande quantité de differentes Porcelaines modernes, tant du Japon que de la Chine.

Le Catalogue de cette belle collection de Porcelaines, de Lac, & d'Etoffes se trouve à la Haye chez Pierre de Hondts, & chez les principaux Libraires dans la plûpart des Villes des Provinces-Unies.

AUTRES AVIS.

LE Sieur Bresson de Maillard, découpeur en Caracteres, & dont les ouvrages ont été indiqués par le Journal de Verdun du mois de Novembre 1744, & par le Mercure de France du mois de Juin 1747, donne avis au Public qu'il continue toujours avec succès, de faire & vendre ses ouvrages en Caracteres, imitant ceux d'impression, en desseins, lettres financieres & traits de plume, chiffre, nottes de plain-chant, vignettes en bordures, papiers à vignette & enveloppes; figures d'animaux, bouquets courans & détachés, briques, carreaux, pierres, vitrages à mettre sur les modeles de Bâtimens, observations, remarques & rosettes de carte, sentences, devises, étiquettes de Marchandi-

ſes, noms & demeures. Ses Ouvrages ſont utiles aux perſonnes de commerce, par la facilité que l'on a d'imprimer ſoi-même ſon adreſſe.

Il demeure dans la ſeconde Cour de l'Arſenal, du côté des Celeſtins près le Puits.

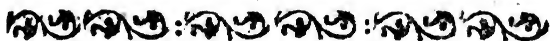
L*A veuve du Sr Simon Bailly* avertit le Public qu'elle continue de fabriquer *les véritables Savonettes légéres de pure crême do Savon*, dont elle ſeule a le ſecret. Comme pluſieurs perſonnes ſe mêlent de les contrefaire & de les marquer comme elle, il faut pour n'être point trompé, s'adreſſer chez elle, rue Pavée Saint Sauveur, au bout de celle du petit Lion, à l'image Saint Nicolas, une porte cochere preſque vis-à-vis la rue Françoiſe, Quartier de la Comédie Italienne.

LE Sieur *Courtois* fait ſçavoir au Public qu'il fait & vend des Portraits de Sa Majeſté Louis XV, de toutes grandeurs & de toutes ſortes de goûts; fait également toutes ſortes d'ouvrages à la plume. Il demeure rue Notre-Dame de Bonnes-Nou-

velles, la derniere porte cochere, vis-à-vis un Menuisier, proche le Boulevart.

LE Sieur *Boursin*, Marchand de Couleurs, rue du Roule, à l'Aigle de Prusse, donne avis au Public, qu'après bien des recherches & des expériences faites, il a enfin trouvé le secret de faire toutes sortes de Pastels, qu'il a portés à une perfection où ils n'étoient point encore parvenus. Il les compose & les roule de telle façon, qu'ils ne durcissent pas plus qu'il ne faut, quoiqu'on les garde long-tems. Chaque boëte complette & bien assortie contient cent trente Pastels, qui forment autant de nuances differentes. Ceux qui s'occupent à la Peinture & au Desseing, trouveront chez le même tout ce qu'ils peuvent desirer en fait de couleurs, tant en huile qu'en migniature, même pour laver.





ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conſeil d'Etat du Roi, du 17 Juin 1749, qui indique les Bureaux pour l'entrée des Tabacs étrangers, dans la Province d'Alſace.

AUTRE de la Cour des Aides, du 11 Juillet qui conformément à l'article premier du Titre V. des exercices des Commis, de l'Ordonnance de 1680, leur fait défenſes d'exercer aucun emploi qu'ils n'ayent l'âge de vingt ans ; & aux Officiers du reſſort de la Cour, d'en recevoir qu'il ne leur ſoit apparu dudit âge.

AUTRE du Conſeil d'Etat du Roi, du 20 Janvier 1750, qui indique les Bureaux de Haguenau & de Druſenheim, pour l'entrée des Tabacs étrangers dans la Province d'Alſace, au lieu de ceux de Landau, Benheim & du Fort-Louis du-Rhin, établis par l'Arrêt du 17 Juin 1749.

AUTRE du 10 Avril, qui ordonne que Meſſieurs les Gardes du Tréſor Royal, Receveurs, Payeurs & tous autres Tréſoriers de Sa Majeſté, ſeront tenus à l'avenir de payer ce qu'ils pourront devoir aux ſucceſſions des Prélats & Bénéficiers décédés, tant des penſions, gages du Conſeil, gratifications, récompenſes, gages, appointemens & autres ſommes, entre les mains des ſieurs Mény & Marchal, Economes généraux.

AUTRES contradictoires de la Cour des Ai-

des, du 24, qui infirment huit Sentences des Officiers des Greniers à Sel d'Ernée & Mayenne; confisquent de petites quantités de faux sel trouvé dans des endroits non fermans à clef, & sa si chez les nommés Joubin, Gasseau, Dupont fille, Quentin, Vasse, Gillet, Lechapellier, & veuve Lesizillier, les condamnent chacun en deux cens livres d'amende, & en tous les dépens, tant des causes principales, d'appel & demandes. Et par forme de réglement, sur les conclusions de M. le Procureur Général, enjoint aux Officiers du Grenier à sel d'Ernée, de se conformer aux dispositions de l'Ordonnance & des Réglemens, & en conséquence de condamner en l'amende portée par iceux, les particuliers chez lesquels il sera trouvé du faux sel; leur enjoint pareillement & à tous les Officiers des Greniers du ressort de la Cour, lorsqu'ils déclareront des procès verbaux nuls, d'insérer dans leurs Jugemens les nullités sur lesquelles ils se seront fondés pour les prononcer.

ORDONNANCE du Roi, du premier Mai, pour régler la distribution des Congés d'ancienneté pendant l'hyver prochain, & le renvoi de l'avant-derniere classe des Miliciens incorporés.

AUTRE du même jour, concernant l'habillement, l'équipement & l'armement de ses Régimens de Dragons.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 5, qui ordonne l'exécution de ceux des 14 Juin 1746 & 12 Août 1747, rendus à l'occasion des fraudes sur les vins enlevés de l'étendue des cinq grosses Fermes, pour aller dans les quatre lieues des limites des Provinces de Picardie & de Champagne,

& sur ceux destinés pour le pays étranger ou pour les Provinces réputées étrangeres; ce faisant, que les Villages d'Aoust & Prez, le hameau de Champlin, Paroisse d'Anteny, & le Château de Fautigny, seront ajoûtés à l'arrondissement du Bureau de Rumigny; le Village de Fligny, le hameau de la Soquette, Paroisse de Tarzy, la Forge de la Croix-Bilard, Paroisse de Signy, & le hameau de Fougera, Paroisse dudit Signy, à celui du Bureau de Signy-le-petit, & le hameau des Audigny, Paroisse de Prez, à celui du Bureau d'Auvilléres-les-forges.

ORDONNANCE du Roi, du 7, sur le Maniement des armes de l'Infanterie Françoise & étrangére.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 10, portant réglement pour les Toiles qui se fabriquent dans le Diocèse d'Alby & autres lieux des environs de la Province de Languedoc.

AUTRE du 11, portant suppression d'un Ecrit en forme de Lettre, commençant par ces mots: *Monsieur, le dernier trait d'avoir mis le feu, &c.* & finissant par ceux-ci, *m'attireront votre compassion & celle de tous les honnêtes gens. Je suis, &c.*

AUTRE du 12, qui, en ordonnant l'exécution d'un Sentence des Juges de Police de Reims, du 5 Mars précédent, portant confiscation de cent quatre piéces d'étoffes de la fabrique de Rethel, avec differentes amendes, pour raison des contraventions aux réglemens, condamne les Jurés des Fabriquans de ladite Ville de Rethel en diverses

amendes, avec destitution de la Jurande, & même de la Maîtrise.

ORDONNANCE du Roi, du premier Juin, concernant l'habillement, l'équipement & l'armement de la Cavalerie.

ARREST du même jour, portant suppression d'un Livre qui a pour titre, *Lettres*, avec un passage Latin au bas, commençant par ces mots, *Ne repugnate*, &c. *A Londres*, 1750.

Le Roi étant informé qu'on répand dans le Public un grand nombre d'exemplaires d'un Livre qui a pour titre, *Lettres*, avec un passage Latin au bas, commençant par ces mots, *Ne repugnate*, &c. *A Londres*, 1750, Sa Majesté auroit jugé à propos de s'en faire rendre compte, & elle auroit reconnu que sous prétexte de soûtenir les droits de l'autorité royale, & les maximes de la France, que personne ne révoque & ne peut révoquer en doute, l'Auteur a fait entrer dans cet ouvrage des déclamations contraires à l'honneur du Clergé de France, qu'il voudroit faire passer pour le Corps le moins utile à la Société, comme si servir la Religion & l'Eglise, n'étoit pas rendre les services les plus utiles au Roi & à l'Etat : Sa Majesté, qui a toujours honoré, & qui honorera toujours le Clergé de ses Etats d'une protection singuliere, ne sçauroit donc proscrire trop promptement un Livre, dont l'Auteur a affecté d'y semer des traits odieux contre le premier Ordre du Royaume, qui s'est toujours montré digne de ce titre, non-seulement par l'élevation & la sainteté de son ministére, mais par les marques éclatantes qu'il a données dans tous les tems de sa fidélité, de son affection & de son zéle invariable pour le service

du Roi; à quoi voulant pourvoir, Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné & ordonne que ledit Livre qui a pour titre : *Lettres*, avec un passage Latin au bas, commençant par ces mots, *Ne repugnate*, &c. *A Londres*, 1750, sera & demeurera supprimé. Enjoint à tous ceux qui en ont des exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, pour y être supprimés. Fait S. M. très expresses inhibitions & défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs & autres, de quelque état ou condition qu'ils soient, d'en imprimer, vendre, débiter ou autrement distribuer, à peine de punition exemplaire. Enjoint au sieur Berryer, Maître des Requêtes, Lieutenant Général de Police de la Ville & fauxbourgs de Paris, de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt, lequel sera lû, publié & affiché par-tout où besoin sera. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Choisy le premier Juin 1750. *Signé*, M. P. de Voyer d'Argenson.

ORDONNANCE du Roi, du 5., concernant les Officiers d'Artillerie de la Marine, & les Compagnies de Bombardiers & d'apprentifs Canonniers.



APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second volume du *Mercure de France* du mois de Juin. A Paris, le 8 Juillet 1750.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

TABLE.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 57, ligne 14, si l'extrémié M. *lisez*, si l'extrémité bleue M.

Même page, ligne 17, que l'extrémité rouge, *lisez*, que l'extrémité rouge T.

Même page, ligne 22, l'extrémité bleue N. de l'image M N. *lisez*, l'extrémité bleue N. de l'image M N, si les couleurs sont renversées en passant par la face supérieure du premier prisme.

La Chanson notée doit regarder la page 115

De l'Imprimerie de J. BULLOT.